

DÉC JAN FÉV 1981-82 • \$2.00

Les dessous du 9à5: questionnaire sur le harcèlement sexuel

Entrevue: Brêtecher la frustrante

PER

V-213

Ex.2

5

EN ROSE

La nouvelle famille et la loi '89



Bureau du dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec
1700 rue St-Denis
Montréal, H2X 3K6

Femmes peintres 1550-1950

Ann Sutherland Harris-Linda Nochlin



des femmes

**Ann Sutherland Harris
et Linda Nochlin**

FEMMES PEINTRES — 1550-1950

Les femmes peintres 1550-1950: une exposition organisée au Los Angeles County Museum of Art par Ann Sutherland Harris et Linda Nochlin. Rassemblant les oeuvres des femmes peintres, jusque-là dispersées dans divers musées, collections privées, pour faire connaître la place des femmes, et leur influence parfois marquante dans l'histoire de l'art occidental. Le catalogue de l'exposition est devenu un livre, extrêmement documenté, le volume qui manquait aux histoires de l'art traditionnelles: une monographie de chacune des femmes peintres, biographie et étude de son oeuvre dont quelques toiles sont reproduites. Traduit de l'américain. Des Femmes.

368p. \$69.00

Mireille Best

LES MOTS DE HASARD

Des femmes entre elles, tel est le lien secret unissant les cinq nouvelles de cet étrange recueil. Cinq formes différentes d'un seul univers qui reste obstinément clos, situé aux frontières du non-dit ou bien d'un silence qui peut être passionné, sensuel, érotique, anxieux, et tout au long parcouru par de brefs élans de bonheur ou de détresse. Gallimard (Coll. Blanche) 226p. \$12.75

Annie Ernaux

LA FEMME GELÉE

La narratrice raconte d'abord son enfance entre son père cafetier et sa mère épicière qui l'encouragent à poursuivre ses études jusqu'à l'université. À peine obtenu un poste de professeur, prend place l'amour, suivi du mariage et de la naissance de deux enfants. La jeune femme se consacre avec une égale passion à son travail, aux soins du ménage et à sa famille. Et peu à peu, la médiocrité l'englu. Le partage en deux de sa vie aboutit d'un côté à un certain bonheur, mais de l'autre à l'échec de ses ambitions les plus profondes. « Elles ont fini sans que je m'en aperçoive, les années d'apprentissage. Après, c'est l'habitude. Une somme de petits bruits à l'intérieur, moulin à café, casseroles, prof discrète, femme de cadre vêtue de Cacharel ou Rodier dehors. Une femme gelée. » Gallimard (Coll. Blanche) \$11.95

Madame de Lafayette

HISTOIRE DE MADAME HENRIETTE D'ANGLETERRE

« C'est un ravissement de retrouver la compagnie de Mme de Lafayette. Les éditions des Femmes nous en donnent l'occasion, en publiant *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre*, *La Princesse de Montpensier* et *La Comtesse de Tende*. Ces trois récits, moins connus que *La Princesse de Clèves*, offrent autant de charme. » (François Bott, *Le Monde*) Une très belle édition, dans un cofret, avec un cahier à pages blanches. Des Femmes. 188p. \$11.50

Denyse Vautrin

LA MOISSON SACCAGÉE

Gabrielle Hermelin, bourgeoise parisienne, devient, au printemps 1906, la complice agissante de son amie d'enfance, la charmante Madeleine, qui refuse de mener à terme une grossesse adultérine. Les « faiseuses d'anges » ne manquaient pas à la Belle Époque! Gabrielle relate leurs agissements, leurs méthodes, leurs turpitudes. Denoël. 288p. \$15.50

Vient de paraître

Chantal Hébert

Le burlesque au Québec

Un divertissement populaire



Préface de
Yvon
Deschamps

Cahiers Collection
du Ethnologie
Québec

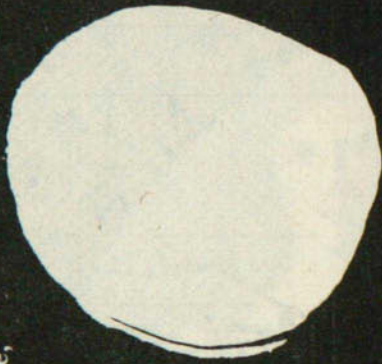
*Disponible dans toutes
les bonnes librairies
et chez l'éditeur*

Éditions Hurtubise HMH Limitée



\$15.95

aux Éditions de la Pleine Lune,



cet automne,
cinq parutions ! une nouvelle collection !
un roman,
des nouvelles
et de la poésie...

Demandez
la lune à vo-
tre libraire :
demandez
la Pleine O

le deuxième monopoly des précieux, Pauline Harvey.
(224 p., 9,95 \$)

la chatte blanche, Charlotte Boisjoli.
(112 p., 7,95 \$)

Dans la collection "LES CARNETS DE L'AUDACE",
trois œuvres de Janou Saint-Denis :
dollars désormais,
poème à l'anti-gang et l'escouade vilmeuse.
(3,50 \$, le carnet)

Nous vous attendons au Salon du livre de Montréal, kiosque 261.

s o m m a i r e

LA VIE EN ROSE DÉC. 81 ET JANV./FÉV. 1982

Dossier

LA NOUVELLE FAMILLE : et la loi 89

18

3 SIÈCLES DE MONARCHIE DO- MESTIQUE

Claudine Vivier
*Un histoire du droit des
femmes mariées au Québec*

20

LE MÉNAGE D'UNE LOI OU UNE LOI DU MÉNAGE ?

Sylvie Dupont
La loi 89 et le travail ménager

21

CHÈRE MADAME... PRENDRIEZ-VOUS UNE PETITE TRAN- CHE D'ÉGALITÉ?...

Andrée Côté
*Les conséquences de la loi 89
pour les femmes*

24

QUI, PÈRE, GAGNE ?

Albanie Morin
Quelques mots sur la filiation

LE MAUVAIS EXEM- PLE

Andrée Côté, Monique Dumont
*L'homosexualité et la garde
des enfants*

26

APPELEZ-MOI MA- DAME CHOSE !

Albanie Morin
Les femmes et leur nom

27

SORTIE CÔTÉ COUR

Françoise Guénette
*Séparation et divorce : un re-
portage en direct du Palais de
Justice*

29

HEUREUX MAIS ... INQUIET

Françine Pelletier
*Une rencontre avec Maurice
Champagne-Gilbert, nouvel
idéologue de la famille*

ÉDITORIAL	5
COURRIER	6
COMMENTAIRES	8
COMMUNIQUÉS	9
LES US QUI S'USENT / <i>Monique Dumont</i>	
L'avenir de l'homme	11
ENTREFILETS AU POIVRE / <i>Sylvie Dupont</i>	
Bullshit	13
ENTREVUE / <i>Ariane Emond</i>	
Brétécher la frustrante	14
DOSSIER / <i>Coordination F. Guénette et F. Pelletier</i>	
La nouvelle famille et la loi 89	17
JOURNAL INTIME ET POLITIQUE / <i>Louise Laprade</i>	
Lettre au Roi Boiteux	32
QUESTIONNAIRE : HARCÈLEMENT SEXUEL / <i>Lise Moisan</i>	
Les dessous du 9 à 5	35
FICTION / <i>Jovette Marchessault</i>	
Fait d'hiver	39
REPORTAGE / <i>Lise Moisan</i>	
Cauchemars américains	42
ÉVÉNEMENTS / <i>Françine Pelletier</i>	
La terre s'allonge, Violette Leduc	45
ÉVÉNEMENTS / <i>Françoise Guénette</i>	
Une bataille concédée ?	48
BANDE DESSINÉE	50
PRONOSTICS POLITIQUES / <i>Hélène Lévesque</i>	
Grève sur l'État ?	51
THÉÂTRE / <i>Lorraine Camerlain</i>	
Mousse: « leurre » humour	55
CINÉMA / <i>Chantal Sauriol</i>	
C'est pas une histoire d'amour	57
LIVRES / <i>Françoise Braun, Catherine Eveillard, Claude Krynski</i>	
Francine Larivée, guerillera	58
ARTS VISUELS / <i>Jocelyne Lepage</i>	
D'AILLEURS... EN REVUES / <i>Monique Dumont, Nancy Marcotte</i>	
Emma et les autres	61
SANTÉ / <i>Dominique Le Borgne, Claudine Vivier</i>	
Les « cols roses » sur la chaîne	62
SCIENCES / <i>Claudie Leroy</i>	
Des souris et des hommes	64
MUSIQUE / <i>Louise Malette</i>	
Ces dames du Sud	65
JAMBETTES / <i>Andrée Brochu</i>	
MOTS CROISÉS / <i>Monique Benoit</i> PHRASE-MYSTÈRE / <i>Françine Lévesque</i>	69
PETITES ANNONCES	72

**LES FILMS DU CRÉPUSCULE
PRÉSENTE :**



7-13 DÉC À 19H15

GENÈSE D'UN REPAS, de LUC MOULLET

14-20 DÉC À 21H00

MANGER AVEC SA TÊTE de MONIQUE CROUILLÈRE

4-10 JANVIER À 21H00

3 COURTS MÉTRAGES QUÉBÉCOIS

* **ROBERT N.** de PIERRE GOUPIL

* **ENSOLEILLÉ AVEC PASSAGES**

NUAGEUX de GILLES NOËL

* **LE PETIT PAYS** de BERTRAND LANGLOIS



AU CINÉMA PARALLÈLE
3682 St-Laurent



Ouvert
7 jours
par semaine

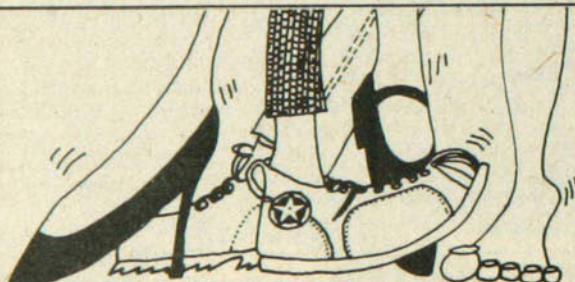
Livres,
journaux et
revues
Grand choix
de B.D

LA LIBRAIRIE
d'OUTREMONT

Guy Lavigne, libraire

1284 ouest, rue Bernard

tél. : 277-5119



CAFE CAMPUS

restaurant
bar
spectacles
discothèque

géré par les travailleuses -eurs

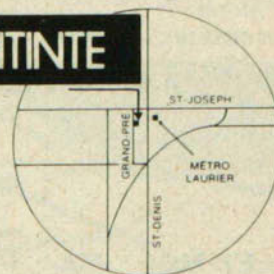
CLASSE **L'AQUATINTE**

L'AQUATINTE

4933, rue de Grand-Pré
Montréal
H2T 2H9
(514) 849-6527

près du métro Laurier
(une rue à l'ouest de St-Denis)

Heures d'ouverture
du mercredi au samedi
de 13 h à 18 h
le dimanche
de 12 h à 16 h



D'HIER À AUJOURD'HUI (1971-1981)
10 ans de travail en gravures et en dessins
chez 14 artistes québécois

du 2 décembre 1981 au 17 janvier 1982

LA BOÎTE
Album de gravures et de poèmes
des professeurs du département
d'arts et lettres de
l'Université du Québec à Chicoutimi

du 20 janvier 1982 au 26 février 1982

4933, rue de Grand-Pré, Montréal, Qué. H2T 2H9 — Tél.: (514) 849-6527

"Ne vous mariez pas, les filles!..."

ÉQUIPE DE RÉDACTION
Sylvie Dupont, Ariane Emond,
Françoise Guénette, Lise Moisan,
Francine Pelletier,
Claudine Vivier.

COLLABORATION

Monique Benoit, Françoise Braun,
Lorraine Camerlain, Andrée Côté,
Monique Dumont, Catherine
Éveillard, Claude Krynski, Louise
Laprade, Dominique Le Borgne,
Jocelyne Lepage, Claudie Leroy,
Hélène Lévesque, Francine
Lévesque, Louise Malette, Jovette
Marchessault, Nancy Marcotte,
Albanie Morin, Chantal Sauriol,
Francine Tremblay.

ILLUSTRATIONS

Brigitte Ayotte, Danièle Blouin,
Andrée Brochu, Claudine Bujold,
Marie Cinq-Mars, Carmen
Desrosiers, Sylvie Gauthier,
Manon Labrie, Anne Morin,
Nicole Morisset, Diane Petit.

PAGE COUVERTURE

Nicole Morisset

MAQUETTE

Andrée Brochu, Anne Morin,
Nicole Morisset, Lise Nantel,
Diane Petit.

CORRECTION D'ÉPREUVES

Suzanne Bergeron

COMPOSITION

A. et R. Côté

IMPRESSION

Imprimerie Arthabaska
publications REF

DISTRIBUTION

Diffusion Parallèle Inc.,
1667, Amherst, Montréal

PERMANENCE

Françoise Pelletier

FINANCES

Suzanne Ducas, Denise Forget,
Claude Krynski, Louise Legault,
Yolande Léonard, Lise Moisan

PUBLICITÉ

Claude Krynski
(514) 843-7226

PROMOTION

Ariane Emond, Françoise
Guénette

LA VIE EN ROSE est éditée
par les Productions des Années 80,
corporation sans but lucratif.
On peut nous rejoindre pendant les
heures normales de bureau au
3963, rue St-Denis, Montréal
H2W 2M4, ou en téléphonant au
(514) 843-8366. Tout texte
ou illustration soumis,
à LA VIE EN ROSE passe devant
un comité de lecture.
Date de tombée: 2 mois avant
la prochaine parution.

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec et du Canada,
ISSN-0228-549

Courrier de deuxième classe: 5188

©LA VIE EN ROSE

LA VIE EN ROSE DÉC. 81/JAN./FÉV./82

« Quand on aime, on ne tue pas ! » écrivent en rouge sur les murs de Rio des milliers de femmes brésiliennes battues, violées ou tuées quasi impunément par leurs pères et frères, par leurs maris surtout. Exotisme, dites-vous.¹ Chaque année, au Canada, 40 à 50 000 femmes mariées subissent assez de violences physiques (viol exclus) pour chercher de l'aide à l'extérieur du foyer, auprès des centres d'aide ou de la police. Pour un cas divulgué, dix camouflés.² Exagération, pensez-vous.

Bien avant l'adultère, c'est la cruauté physique que 20 000 Canadiennes ont invoqué pour divorcer en 1978. 20 000 sur 71 714 demandes.³ On peut toujours tordre les chiffres, répondez-vous. Le viol lui-même, savez-vous qu'il est toujours défini par le Code criminel comme cet « acte sexuel, imposé, frauduleux ou coercitif, commis par une personne de sexe masculin avec une personne de sexe féminin qui n'est pas son épouse. » Où passent-ils, alors, tous les viols domestiques invisibles perpétrés entre les murs muets des maisons, par des maris sur leurs épouses légitimes ? Va pour le crime. Mais saviez-vous aussi que « dans la plupart des provinces canadiennes, une femme ne peut poursuivre son mari pour dommages, dans une cour civile, pour un assaut commis pendant le cours du mariage, ou pour des blessures reçues à la suite de mauvais traitements pendant le mariage, même si la victime n'a pu gagner sa vie à la suite de ces voies de fait. »⁴

« Quand ils sont durs, ils vous torturent. . . »

Est-ce conclure trop vite, de croire que le droit criminel comme le droit civil sont conçus pour protéger d'abord l'unité de la famille ? Un jugement rendu en Cour Supérieure de Nouvelle-Écosse illustre bien la position si vulnérable des épouses. Dans R. vs Chias-

son⁵, le mari avait attaché sa femme à une chaise et, après lui avoir fermé la bouche au « scotch-tape », l'avait molestée sexuellement et manuellement, et lui avait brûlé les seins. Il s'en tira avec 12 mois de prison avec sursis, et 18 mois de liberté surveillée — c'est-à-dire rien —, le juge ayant considéré que l'objectif premier était de « faciliter la réconciliation des époux et non pas d'y nuire ». Là comme dans les affaires de viol, l'accusé-époux semble avoir plus de droits que la victime-épouse. Au nom de la famille, avec le sceau du mariage.

Il est de plus en plus clair, parce que les femmes commencent à l'avouer, que viols, violences, assauts, voies de fait, se produisent plus fréquemment et plus « facilement » dans le cadre du mariage.

Parce qu'une femme mariée peut beaucoup plus difficilement accuser et poursuivre son mari qu'un inconnu, ou son conjoint de fait. Même quand une réforme provinciale du droit de la famille ou loi 89 vient reconnaître son « égalité juridique », elle demeure physiquement et légalement perdante. Parce que mariée.

« Quand ils sont riches ils gard'nt l'artiche. . . »

Pourtant, même des femmes battues retournent parfois chez leurs maris. Par besoin de protection de sécurité financière pour elles et leurs enfants. Par besoin d'argent, bref. Comme si le mariage donnait la sécurité d'emploi ! Rien n'est moins vrai, quand la même nouvelle loi vient rendre les épouses solidaires, donc responsables, des dettes de leurs mains ; vient réduire la portée de leurs pension alimentaire, cette « garantie pour services rendus » ; vient enfin entériner leur rôle de ménagères en les incitant à s'acquitter de leur contribution financière au ménage par un

travail domestique qu'on refuse toujours de leur payer en argent comptant. Tout cela est fixé par la loi 89, réformant aussi le « décret » du mariage. Décret parce que c'est un contrat imposé et non négocié. Mais la même loi autorise maintenant les femmes à se négocier, hors mariage, un contrat de travail personnalisé, moins dangereux, avec leur conjoint de fait, en toute liberté. C'est pour nous une raison de plus de ne pas dire « OUI », surtout quand on sait que ce « OUI » nous oblige encore, légalement, à partager le même domicile que notre époux et à lui devoir fidélité. Même Lady Di a refusé en juillet de jurer obéissance au Prince Charles !

Pourtant nous continuons de nous marier, de nous marier, même, après des expériences que nous disons « malheureuses », mais qui sont plus, probantes. Qui prouvent bien, en fait, que nous n'avons rien à gagner, financièrement, physiquement, légalement, à cautionner une institution qui sert encore à exploiter les femmes, en accordant au mari, ce Prince Charmant si cool soit-il, des droits sur nous.

« Quand ils sont bêtes, ils vous embêtent

Quand ils sont forts, ils font du sport

Quand ils sont riches, ils gard'nt l'artiche

Quand ils sont durs, ils vous torturent

Ne vous mariez pas, les filles,
Ne vous mariez pas. . . »

(Boris Vian)

LVR

1/ La Presse, 7 octobre 81 : « La violence contre les femmes au Brésil, en pleine actualité

2/ La femme battue au Canada, conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1980

3/ Statistiques Canada,

4/ CCCSF, p. 47 (idem)

5/ N.S.R. (2d) 170 (NSSC), app. div., p.97-1975.

Quand Janette et les autres. . .

Vous ne pouvez pas savoir à quel point ça m'a fait plaisir de vous voir « réhabiliter » Janette Bertrand. Depuis le temps qu'elle est méprisée par l'intelligentsia, ça m'a fait plaisir parce que j'ai un faible pour elle depuis des années. Mais surtout, ça été pour moi comme un signe irrécusable de votre indépendance d'esprit.

CLAIRE MARTIN
MONTREAL

Une femme et journaliste « dépatentée »

La lecture du dernier no de LVR (sept.-oct.-nov. 81) et en particulier du dossier sur les femmes et l'information a suscité chez moi un vif intérêt. (...) Je tiens à vous féliciter pour votre travail magnifique et plein de courage.

Ma carrière de femme ressemble à bien des points de vue à celle de plusieurs autres : mariage au milieu de mes études universitaires avec un étudiant de ma classe — lui a poursuivi jusqu'au doctorat tandis que moi je me retirais au foyer pour graduer, 12 ans plus tard, en arts ménagers, avec deux enfants. (...) Toutefois, pour ne pas perdre contact avec le monde extérieur, j'ai attrapé ici et là des contrats de documentaliste, auxiliaire de recherche, fonctionnaire... Insa-tisfaite de tous ces milieux, j'ai tout lâché pour entreprendre, à l'été 76, une troisième carrière dans la magnifique et grandiose jungle des communications. (...)

Après avoir travaillé à CKBM - Montmagny, CHR - Matane, CKRL - FM - Université Laval, j'ai tenté en vain de mettre sur pied une radio dirigée et programmée par des femmes, Radio - Femme : il m'apparaît que les médias électroniques permettent de rejoindre et de communiquer plus facilement et de façon plus constante avec un public plus large et plus

diversifié. J'ai vivote, par la suite, de petits contrats en petits contrats (radio d'Etat, communautaire et privée). Je reste toutefois persuadée que le milieu de la radio et de la télé est encore plus misogyne que la plupart des autres milieux de travail. (...) Il est temps d'agir au niveau des structures du pouvoir (C.R.T.C. par exemple) autant qu'au niveau du contenu de l'information sinon nous, les femmes, sommes condamnées à demeurer perpétuellement dans ces postes de ghettos de la presse parallèle et marginale. Sans travail depuis juin 1981, je suis retournée aux études. (...) Je me considère à juste titre comme journaliste dépatentée mais pas encore vaincue.

MICHELLE OTIS
ST-ROMUALD

Le sens de l'humour. . .

Quelques mots pour rétablir les faits et la vérité quant à cette histoire de bande dessinée dont vous faites état dans votre numéro de septembre.

Jusqu'au tout dernier paragraphe, le récit est exact. Que vous traitiez de « venimeux » les propos de ceux et de celles qui ne sont pas d'accord avec vous, cela reste pour moi purement subjectif et ne vaut pas la peine qu'on en discute.

Je proteste cependant avec vigueur quant à l'interprétation que vous faites du sort que l'équipe de Châtelaine a réservé à sa collaboratrice Andrée Brochu. **Jamais** nous ne lui avons suggéré « d'aller rire ailleurs »,... mais plutôt de nous faire rire encore... Elle n'y est pas arrivée, un point, c'est tout.

Sous prétexte de combativité, je vois mal qu'on manque de justice.

FRANCINE MONTPETIT
RÉDACTRICE EN CHEF
DE CHÂTELAINE

Heureusement pour les lectrices de LA VIE EN ROSE, Andrée Brochu est une collaboratrice régulière et confessions-le, elle réussit sans difficultés à nous faire rire. Ceci dit, nous ne sommes pas pour nous créer le chignon pour une histoire comique, la mode est aux cheveux plats et

nous aimerions plutôt vous dire notre joie de vous compter parmi nos lectrices.

MARIE DÉCARY

. . . Et de la répartition

Dans le dernier numéro de votre revue, sept.-oct.-nov. 81, l'on peut lire ceci à la rubrique « Petites annonces » : *Avis - Inscription aux cours d'automne - Cegep de Trois-Rivières - Philosophie 233 : Thomisme et anti-féminisme : les voies de la raison. Professeur Denis Guoin, philosophe.*

J'ai été à la fois surpris et choqué de constater la parution de cette annonce dans votre revue. Je comprends fort bien d'une part que cette rubrique se prête à des commentaires plus ou moins sérieux mais il demeure tout de même que cette annonce, telle que formulée, me cause préjudice tant au plan de ma vie civile que professionnelle. D'autant plus que cette annonce semble m'attribuer une publicité à un collège pour un cours (fantôme, bien sûr !) que je dispenserais. Vous conviendrez qu'il s'agit là d'une plaisanterie d'un goût fort douteux et dont le contenu est complètement **erroné**.

J'aimerais donc par conséquent que vous fassiez la lumière la plus complète autour de cette question et que vous fassiez paraître une rectification dans le prochain numéro. J'attends de vos nouvelles et une réponse de votre part d'ici 10 jours.

DENIS GOUIN
CHAMPLAIN

Cher monsieur, nous avons cru vous rendre service en reprenant dans La Vie en rose l'essentiel de vos propos publiés dans La Presse du 25 juin 1981, sous le titre **FÉMINISME TOTALITAIRE** : "... expression d'une mode, d'une idéologie passagère, (...) inspiré d'une logique au caractère totalitaire. Laissons mourir ce féminisme-là, les femmes de toute condition ne s'en porteront que mieux." On n'a jamais trop de disciples. Nous rectifions quand même, à la page 72.

LVR

Tatiana Mamonova : un commentaire trop bref

J'éprouve le désir d'ajouter quelques lignes au compte-rendu que faisait Francine Pelletier, (« Une féministe en exil » juin-juil.-août 81) de la visite de Tatiana Mamonova, féministe soviétique en exil et fondatrice de la revue ALMANACH en URSS. Il me semble que la brièveté du commentaire ne justifiait pas le ton critique de son propos, dans la deuxième partie de son article tout au moins. Il me semble surtout que pour apprécier l'importance de l'avènement d'une revue comme ALMANACH en Urss, il faut le situer dans son contexte. Rappelons à titre d'anecdote que Mamonova rapportait, le soir où je l'ai entendue, qu'au moment de la parution du premier no d'ALMANACH en 1979, le mot « féminisme » n'existait pas dans la langue russe.

Ce qui m'a semblé le plus dommage je pense, c'est que l'article de Pelletier ne rend pas compte des nombreux renseignements sur la vie des femmes en URSS et dont Mamonova avait fait part à son auditoire. (...)

Je me contente ici de souligner trois éléments du discours de Mamonova qui me semblent particulièrement révélateurs ; je reconnais toutefois que les propos spécifiques qu'a pu tenir Mamonova dans les diverses rencontres auxquelles elle a participé étaient largement déterminés par les questions qui lui étaient posées. Ces phrases-choc donc : « Il est difficile d'avoir une idée objective du socialisme quand on vit en URSS », « Les femmes en URSS vivent dans le plus total isolement par rapport aux mouvements de femmes à l'Ouest. » et finalement une déclaration à l'effet que bien que pareille décision soit complexe, les femmes avec lesquelles Mamonova étaient en contact autour de l'ALMANACH « avaient choisi de travailler à l'intérieur du système parce que c'est là qu'elles vivent ». (...)

Pour terminer, il serait dommage de passer sous silence ce que disait Mamo-

nova de son bonheur de constater qu'un mouvement féministe prenait naissance en Pologne dont on pouvait espérer qu'il se développe en un véritable « mouvement féministe communiste, à cause des structures plus ouvertes là-bas ». Ce développement, associé à la croissance des échanges entre les mouvements féministes un peu partout dans le monde, donnait à Mamonova une confiance en la solidarité qu'il ne faut pas démentir.

DANIELLE CHAMPOUX
MONTREAL

NDLR :

Il est bon de savoir que les sujets dont on parle suscitent l'intérêt mais quelques précisions s'imposent.

Personnellement, j'ai un parti pris pour des articles qui ne sont pas trop longs parce nous avons tous tendance à redonder et à nous écouter parler, parce qu'il est quand même possible, dans peu d'espace, d'informer sur une réalité encore insoupçonnée et, surtout, d'ouvrir une porte pour les gens en stimulant leur intérêt. C'est, pour moi, le premier but à atteindre. Cela veut nécessairement dire que nous privilégions certaines informations au détriment d'autres. C'est un choix nécessaire et parfaitement subjectif. A LA VIE EN ROSE, nous ne visons pas à être objectives. Nous avons la prétention de penser pour nous-mêmes et de dire précisément ce que nous pensons. Que l'article soit court ou long, que le sujet soit le féminisme ou le budget Parizeau, la critique s'impose. C'est notre tâche la plus essentielle.

F. P.

Les infirmières d'autrefois

Je suis d'accord avec votre article « LE P.R.N. POUR RUNNER LES NURSES » (mars-avril-mai 81) mais il ne faudrait pas sous-estimer les infirmières d'autrefois, elles vivaient leur temps comme tout le monde et je

dois vous dire que le cœur y était.

Une mise au point au sujet d'une photo page 43. Elle ne représente pas une école d'infirmières du bon vieux temps mais un groupe faisant partie de l'Hôpital Général Canadien n° 17 stationné en Angleterre durant la guerre 1939-45. Elles étaient toutes des officiers (lieutenant, capitaine, major). Fait à souligner, les infirmières de l'Armée Canadienne avaient les mêmes responsabilités et le même salaire que leurs confrères du même rang.

JACQUELINE BERGERON,
LAVAL
EX-CAPITAINE N/S DE
L'ARMÉE CANADIENNE

Lettre fermée aux LVR

plus je lis LA VIE EN ROSE mieux je me sens ça dénoircir les esprits et ça redonne de l'énergie de savoir qu'il y a des elles qui s'attellent de plus en plus à la vie

en rose et qui détellent le féminisme qui en a bien besoin l'éditorial « À L'ORDRE » de juin 81

était une nécessité qui soulage ça pourra aussi bercer les con-plaintes de ces « pauvres messieurs qui ne peuvent plus bander »

nous en avons donc plein le con de ces complaintes longue vie à la vie Bien en rose,

PRUDENCE OGINO
PROVINCE DU CANADA,
QUÉBEC

Les jeunes féministes

(...) Dans les collèges et universités (naissent et meurent) des comités femmes ou de la condition féminine. Mixtes ou non, ça reste difficile d'y lutter. On dérange. La vague de conservatisme a aussi fait ses ravages dans les établissements d'éduca-

tion. Nous sommes perçues comme des hystériques, des enragées. Les liens avec les associations étudiantes sont parfois orageux. On ne comprend pas notre besoin d'autonomie. Il faut expliquer presque chaque jour qu'il s'agit d'un comité non mixte, que nous avons choisi cette orientation pour prendre conscience entre femmes de nos besoins et d'y apporter nous-mêmes nos propres solutions. Il finissent alors parfois par comprendre. Ça se produit généralement à la fin d'une session et à la session suivante, tout est à recommencer (...)

Alors, on se met à en parler de nos principes, de nos revendications. Et ça fait de nous des êtres marginales quoique bien souvent nous n'ayons pas dépassé la vingtaine.

Sur quoi nous appuyer si ce n'est, en plus de nos vécus individuels, sur l'expérience de nos aînées ? Mais l'histoire, elle ? Les bilans ? Les dires ? Sommes-nous condamnées à recommencer là où celles qui nous ont précédées ont commencé ? Où y a-t-il des changements, des réformes, des gains ? Comment briser l'indifférence entretenue par « l'indifférence normale » de notre société si démocratique, (indifférence marquée chez les étudiants). Si vous avez les réponses, publiez-les s'il vous plaît. Sinon, nous serons sûrement heureuses de les trouver avec vous.

LISE PELLETIER
MONTREAL

Chère LVR

(...) Je t'écris, LVR, je vous écris, toutes, parce que vous restez ma seule preuve, la seule confirmation qui me dit que j'ai raison de continuer à « lutter ». Je me sens comme le saumon rose de Marilyn qui remonte le courant.

(...) Je me sens tellement seule, tellement anormale. Je ne m'accepte pas en tant que femme, femme autonome vivant avec une autre femme, aimant cette femme, lui caressant les seins. Nos familles

savent ce que nous vivons. Elles l'acceptent autant qu'elles le peuvent, mais nous sentons toujours le reproche.

Et c'est là que LVR devient importante. Elle me sauve la vie, LVR. Elle me dit qu'il existe ici d'autres femmes qui vivent comme moi, qui luttent sans relâche, qui osent écrire ce que moi je tais. (...)

J'avais juste envie que tu / vous connaissiez une de ces femmes perdues qui achètent votre revue. (...)

JOJO, BELOEIL

Humour viril

Une copie conforme de cette lettre, dûment adressée au Président de la Société Radio-Canada, nous a été envoyée ainsi qu'à plusieurs autres médias. Nous en reproduisons ici de larges extraits.

Monsieur,

La présente est pour dénoncer les remarques qui, pour le moins, semblent démontrer un manque flagrant de jugement de la part de Jean Sarrazin qui « lançait » sur les ondes de CBF dans le cadre de l'émission Montréal Express du 29 septembre dernier que « la Constitution, c'est comme certaines filles, c'est fait pour être violée ». Le plus triste est qu'il a trouvé auditoire en la personne de Pierre Chouinard qui a littéralement éclaté de rire!!!!

Je crois qu'aucun terme existant n'est assez fort pour qualifier de tels propos. (...) Lorsque j'entends ces personnages se servir des ondes d'État pour proférer de telles insanités, je suis très loin du temps où je pourrais me sentir considérée comme citoyenne à part entière, en tant que femme, par les éléments mâles de cette société.

Il va sans dire que je ne suis plus auditrice de Montréal Express et ce, tant que l'on aura pas remplacé ces deux personnages que sont Jean Sarrazin et Pierre Chouinard, car ma révolte est grande.

LOUISE BRISSETTE
MONTREAL

Illustration : Plessisgrappe et Dominique Morel



VIDÉO : Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui

La vidéo « Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui », est une description des territoires des amazones d'hier ainsi qu'une analyse culturelle de leur impact sur nous et une réflexion politique sur la réalité des lesbiennes d'aujourd'hui. « Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui » est une vidéo pour lesbiennes seulement. Cette décision du collectif est une prise de po-

sition politique afin que nous puissions discuter entre nous de notre situation, de nos problèmes et de nos aspirations spécifiques. Elle est disponible en français (version demi-pouce) et en anglais (version demi-pouce et trois-quart de pouce) en noir et blanc. Pour tous renseignements ou demande de location: VIDÉO AMAZONE a/s Ariane Brunet Boîte 529 Succ. Station Victoria Montréal H3Z 2V8 Québec, Canada Tél.: (514) 489-8392

Arrangez-vous avec les filles des vues!

Depuis 6 ans, à Québec, le collectif de Vidéo Femmes produit et distribue des vidéos de femmes québécoises ou étrangères. Cette année, l'équipe se lance aussi dans la distribution de films de femmes (16mm): *C'est pas le pays des merveilles, Regarde, elle a les yeux grands ouverts* (sur le MLAC français), etc. Leur nouveau répertoire est maintenant disponible; la liste de 175 documents vidéo féministes, « autant de paroles de femmes, autant d'outils d'animation et de réflexion, sur l'accouchement, l'avortement, l'art et la création, le travail, la violence, le sexisme, etc. » Pour louer les documents ou obtenir le répertoire: Vidéo Femmes 10, rue McMahon Québec G1R 3S1 Téléphone: (418) 692-3090

CONFÉRENCES : Les lundis de l'histoire des femmes

THÉÂTRE EXPÉRI-MENTAL DES FEMMES
330, Notre-Dame est, Montréal
Renseignements: 879-1306
Heure: 20h30
Prix: \$3

14 décembre
L'ART DES FEMMES DANS LA NATURE: UNE PRATIQUE SYMBOLIQUE OU CRITIQUE
Nicole Dubreuil-Blondin

11 janvier
ART FÉMINISTE, ART FÉMININ
Louise Letocha
8 février
LES FEMMES ET LE THÉÂTRE
Roberta Sklar et Sondra Segal

THÉÂTRE



« BEN VOYONS BÉBÉ, Y'A RIEN LÀ! »

Le Théâtre Parminou présente un spectacle sur le harcèlement sexuel en collaboration avec les comités de condition féminine de la C.S.N., C.E.Q., S.P.G.Q., et F.Q.I.L.

Il inaugurera sa 2^e tournée au Québec en février 82. Pour renseignements, rejoindre la Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francis. (819) 758-0577.

LA TERRE EST TROP COURTE, VIOLETTE LEDUC

de Jovette Marchessault
Mise en scène de Pol Pelletier

Avec Hubert Fielden, Luce Guilbeault, Laurence Jourde, Louise Laprade, Luc Morissette, Guy Nadon et Sophie Sénécal.

Au Théâtre expérimental des femmes
320, Notre-Dame est, Montréal
(514) 878-1306
Heure: 20h30

Le module d'art dramatique de l'UQAM jouera
LA VIE SINGULIÈRE D'ALBERT NOBBS
de Simone Benmussa

Une femme se travestit en homme pour fuir la détresse... Elle veut raconter son histoire.

Les 3, 4, 5 et 6 décembre 81. Salle Alfred-Laliberté, UQAM. 20h30. Admission libre. Renseignements: (514) 272-9335.



LE JOURNAL D'UNE FOLLE de Marie Savard et LES FAISEUSES D'ANGE de Jovette Marchessault

Au café-théâtre L'Ex-Tasse 816, Ontario est, Montréal jusqu'au 19 décembre 81 (relâche dimanche et lundi):

L'histoire des femmes, longtemps nommée « des histoires de bonnes femmes », se raconte à même un espace où deux femmes deviennent miroirs l'une de l'autre pour croire en leur propre réalité.

EXPOSITION :

« PORK ROASTS »* :
250 bandes dessinées féministes

Enfin à Montréal! une exposition internationale de bandes dessinées féministes réunissant les oeuvres de plus de 100 artistes. Le Québec est représenté par Andrée Brochu, Marie Cinq-Mars, Mira Falardeau, Madeleine Leduc, Ginette Loranger et Bernard Tanguay. (AVIS: un huitième des oeuvres a été réalisé par des hommes).

*Pork/porc = cochon/pig, comme dans l'expression: « male chauvinist pig ». Roast = rôti et faire rôti mais aussi, critiquer en ironisant. Donc, phalocrates rôtis au petit feu de l'humour railleur... ou tout comme.



• Illustration : C. French

Du 1^{er} au 19 décembre 81
GALERIE
POWERHOUSE
3738, St-Dominique, Montréal
(514) 844-3489

ACTIVITÉS :

Une maison à soi

La maison des femmes de Québec, L'ANTR'ELLES, se veut un lieu de rencontre où s'exprime la parole des femmes, où elles se sentent bien entre elles. Ouverte à toutes, cette maison abrite des activités reliées à la cause des femmes et qui la font avancer.

Située au 475, Richelieu, 3^e étage, à Québec, L'ANTR'ELLES continue d'assurer les activités suivantes: 9, 23 et 30 octobre; les 6 et 20 novembre

Située au 475, Richelieu, 3^e étage, à Québec, L'ANTR'ELLES continue d'assurer les activités suivantes: — une danse de femmes à tous les 15 jours, soit les 9, 23 et 30 octobre; les 6 et 20 novembre; les 4, 18 et 30 décembre ainsi de suite... À compter de 22 heures. — un atelier sur l'organisation et la gestion des groupes de femmes. Pour informations supplémentaires, communiquez s.v.p. aux numéros suivants: 522-7822 ou 522-0219.

JUSTICE

Trop de métiers n'ont pas encore de féminin

Action Travail des femmes invite les femmes à assister, nombreuses, à l'audience du tribunal de la Commission canadienne des droits de la personne, le 7 décembre prochain, à Montréal. À cette occasion, la Commission statuera sur l'imposition d'un programme d'action positive au Canadien National (CN) pour mettre fin à la discrimination pratiquée contre les femmes par cette compagnie.

Le 7 décembre 1981 doit être une date historique pour les femmes. C'est une première! Rendez-vous donc, à 9h30, à la Salle de la Cour de la citoyenneté canadienne, 1080, côte de Beaver Hall, 21^e étage, à Montréal. Renseignements: Action Travail des femmes: 932-4524



Solidarité contre l'oppression

La Journée internationale des femmes, fêtée le 7 mars 81, à Matane, est loin d'être terminée. Cinq participants à cette fête font face aujourd'hui à un total de 17 accusations portées en vertu du Code criminel et risquent la prison. Le Comité de lutte, formé à la suite de ces événements, entend les soutenir et fait appel à votre solidarité pour tenir le coup devant la répression.

Pour communiquer votre appui (et envoyer votre contribution financière, si possible) contactez Le Comité de lutte contre les activités discriminatoires de la police
C.P. 156, Matane G4W 2X5
(418) 562-6443

LIVRES

Un livre crépitant

DE LA POËLE À FRIRE À LA LIGNE DE FEU. « La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre », de Geneviève Auger et Raymonde Lamothe, vient de paraître chez Boréal Express. Ce livre grand format, admirablement illustré, au contenu inédit, décrit et resitue sous une perspective féministe le travail et la participation à l'effort de guerre des ménagères, bénévoles, ouvrières, infirmières ou soldates du Québec d'alors.

Anecdotes, faits historiques, matériel de propagande, photos sorties des tiroirs des interviewées et souvenirs tissent autrement le cours de ces années d'histoire jamais racontées ainsi. Un livre crépitant comme de la dynamite en ces temps de propagande de guerre croissante. Un ouvrage attendu comme un événement.

Boréal Express, éditeur,
235 p., \$18.50

DAME, AS-TU DU COEUR?

C'est en vendant (à peine \$2) ce macaron fou que les collectifs Assistance aux femmes et La Maison du réconfort comptent financer leurs activités, comme centres d'accueil pour femmes battues. Ayons du coeur... pour commander: Assistance aux femmes C.P. 82, succursale E Montréal H2T 3A5 Téléphone: 270-8291.



andrée
chedid

les
marches
de
sable

roman
flammarion

« Les Marches de sable sont à ranger à côté des superbes récits du désert que la littérature récente nous a donnés. Et ici, ce décor de retraite est également celui d'une quête fondamentale. »
Gaétan Brûlotte (Le Nouvelliste)



« Ces trois femmes qui vivent au IV^e siècle après Jésus-Christ, nous les connaissons: elles sont de maintenant aussi... Avec les mots d'Andrée Chédid, il n'y a plus de temps, il n'y a plus d'époque: seulement des êtres rares épris d'absolu ».
F. Xenakis (Le Matin)

En vente dans toute bonne librairie

(La Presse, 31 juillet). « Deux chercheurs qui font autorité à Melbourne estiment qu'il est possible de faire porter un enfant à un homme. Ils affirment en effet que rien n'interdit une telle opération sur le plan strictement biologique. L'embryon serait placé dans le ventre du sujet et, au terme de la grossesse, l'enfant serait libéré par césarienne. »

« Il n'y a pas plus de chances qu'il y ait un déficit aux Jeux Olympiques qu'il y a de chances qu'un homme fasse un enfant. »
Mé/maire

Ce matin-là, le déjeuner de la prière des Chefs de file de Montréal (1) fut particulièrement houleux. L'atmosphère était lourde. Si dense et si lourde que les pensées se condensaient au ras des tables comme des bulles de bandes dessinées qui ont raté leur départ et on pouvait voir que les esprits n'étaient pas à la prière. Il y avait des idées assassines dans la tête des Chefs de file et de la friture dans le murmure pieux qui formait le bruit de fond. ... Notre père. ... le salaud, il s'est trompé sur toute la ligne ... qui êtes aux cieus. ... pis y vont nous demander des congés de paternité. ... que votre nom soit. ... maudit câlisse, pardon mon Dieu ... soit sanctifié, que votre règne ... pis le salaire au travail ménager. ... arrive. ... shit ... pardon ... pis des garderies. ... CA VA NOUS COUTER CHER, hurla un petit chef de PME, rouge et apoplexé. Puis il s'effondra la tête dans sa tasse de café. On le sortit. Il manquait de tenue. Puis tous les regards convergèrent vers la place du conférencier d'honneur restée désespérément vide. Un messager enfin arriva: non, il ne viendra pas, sa réponse sera publiée sous peu. ...

Elle quitta la salle, son magnétophone sous le bras, riant sous cape en pensant au papier qu'elle allait rédiger. Au journal, on l'assigna illico à une autre conférence de presse: « contre la nouvelle stratégie de la droite pour diviser la classe ouvrière ». Bon, se dit-elle, après les Chefs de file, les Chefs de ligne. Elle prit instinctivement son pas militaire et se rendit sur les lieux. Elle avait vu juste. Ils étaient tous là, bien alignés, en réunion extraordinaire, tenue de combat et poing virilement dressé. L'heure était grave. « C'EST UN PAS EN ARRIÈRE POUR LA CLASSE OUVRIÈRE », tonna le conférencier. « Surexploitation, double tâche. ... 24 heures de travail par jour. ...

l'avenir de l'homme



petite bourgeoisie... alliance avec la droite. ... » Elle entendit une voix dans le fond de la salle questionner: « Oui, mais les travailleuses, ces conditions-là, ça fait longtemps que... » mais elle fut interrompue. ... « Faut pas diviser la classe ouvrière. ... Contradiction principale, contradiction secondaire. ... Les deux moitiés du ciel vers un seul et même POUVOIR. ... » Le ton était fort, le teint rouge et apoplectique. Le conférencier s'étouffa dans son verre d'eau.

Elle sortit, pensant à son article qu'elle voyait déjà construit comme un reportage policier, avec suspense et mystère. A ce mot, elle se dit que le début pourrait se lire comme suit: « Jusqu'à maintenant un ventre de mâle était sans mystère, son contenu prévisible. Du tout cuit, quoi! » Et des expressions familières lui revinrent en mémoire, genre: 'Aie, mon gros plein d'soupe, tu fais de la brioche gros lard! Et bien non, fini ces clichés. Il peut y avoir autre chose que des aliments là-dedans. Mais quoi? Ha, Ha! Suspense.

Elle s'amusait ferme mais dut se remettre les deux pieds sur terre pour se rendre à sa troisième et dernière conférence de presse de la journée, la cerise sur le sundae. Intitulée: « L'avenir de l'homme », cette conférence était donnée par le groupe des Hoministes, branche dissidente du mouvement de libération des hommes à femmes. Le nouveau groupe jugeait que le mot d'ordre « Partageons les tâches domestiques » relevait d'une

idéologie pépère et réformiste. « C'EST TOUTES LES TÂCHES QUE NOUS VOULONS », entendit-elle en arrivant à la conférence. « Il faut réparer l'injustice séculaire faite à la femme, renverser la situation. Faisons versa-vice. Comprendons une fois pour toutes le sens profond et caché de cette si belle phrase du grand poète: la femme est l'avenir de l'homme. Oui messieurs, la femme est l'avenir de l'homme et nous ne devons pas rater ce bateau historique. Que faire, me demanderez-vous, nous qui ne sommes que des hommes? Faisons ce qui jusqu'à maintenant a été le travail sacré et fapanage exclusif de la femme. FAISONS LES ENFANTS. Je vois à vos regards étonnés et à vos rires en coin que vous me prenez pour un illuminé. N'en croyez rien. Cela est possible. Cela se fait. Cela d'ailleurs est en train de se faire pendant que je vous parle. Un homme dont je tairai le nom, un homme dont la générosité et le grand coeur n'est plus à prouver est actuellement en proie aux affres joyeuses de l'enfantement. Cet homme-là nous indique le chemin de l'avenir. ACCOUCHEONS DE L'AVENIR DE L'HOMME ACCOUCHEONS DE L'AVENIR DE L'HOMME. »

Le conférencier était rouge et exalté. Les journalistes présents n'en croyaient pas leurs oreilles. C'était ni plus ni moins que l'annonce de l'arrivée d'une messie. Le poisson d'avril à Noël. « Oui, cet homme-là dont je tairai le nom a financé de ses propres poches, avec l'aide de notre groupe, des recherches vi-

sant à rendre possible la plantation d'un foetus né dans le ventre d'un homme. Ce fut un succès total. Un homme PEUT porter un enfant. Oui messieurs. Et un homme PEUT allaiter son enfant. Oui. OUI. Portons fièrement nos mamelles nouvellement conquises et que le soutien-gorge devienne l'emblème de notre libération. Troquons les clés de la cité contre la maternité. Rentrons au foyer. Et que cesse une bonne fois pour toutes ces terribles assassinats de foetus, ce fléau de l'espèce sans avenir qu'est l'avortement sans lendemain. Désormais, la transplantation des foetus est et sera le lendemain de l'avortement. Que les nouveaux hommes soient l'avenir de l'homme. VIVE L'AVENIR DE L'HOMME. » L'exaltation était à son comble. Le conférencier, pris au sérieux de ses propres mots, exécuta un versa-vice spectaculaire et se retrouva cul par-dessus tête. Ses deux pattes se tortillaient dans les airs et c'est dans cette position inconfortable qu'il émit un dernier « vive l'avenir de l'homme » avant de disparaître complètement en-dessous de la table.

Elle repensa au scénario de son article et se dit qu'il venait, malgré lui, de lui fournir sa meilleure conclusion.

MONIQUE DUMONT

1 / Gros bonnets qui se réunissent pour prier. C'est pas de la fiction. Voir La vie en rose de décembre 80



cheap thrills

1433 BISHOP ST. TEL. 844-7604

Vente et achat
de disques et
livres usagés

et les mots pour le dire
s'impriment clairement

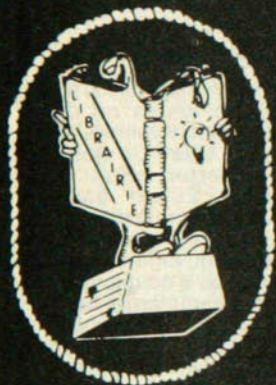
les presses solidaires inc.

2381 Ave Jeanne d'Arc
Montréal, Québec,
H1W 3V8
tél: 253-8331



Services de photocomposition, mise en page, caméra, impression, assemblage

"Aux puces"



LIVRES
D'OCCASION
ET
NEUFS

5351 5^e AV.
(près Masson)

727-3993



TÊTE EN FLEUR
coiffure

4071, rue Mentana près de Duluth
Montréal 527-1976

LIBRAIRIE

L'ANDROGYNE



livres pour
FEMMES
LESBIENNES

HOMOSEXUELS
livres non-sexistes pour enfants
FR / ANG

1217 crescent 866-2131

DISQUES — USAGÉS —

VISA

B.D. Neuves et usagées

20% de rabais sur la B.D.

769 Bellechasse

Métro: Beaubien

L'OCCAZE Tél.: 272-7600

ACHAT — VENTE — ECHANGE

librairie
opuscule
LIVRES D'OCCASION

NOUS ACHETONS VOS LIVRES

842-4989

4690 ST-DENIS
(angle Gilford, métro Laurier)

B · U · L · L · S · H · I · T

Migraine, fièvre, horribles boutons mauves et verts et purulents, vomissements et diarrhées, je souffre d'une réaction allergique. Je suis féministe et mes anticorps sont en guerre ouverte contre le mot ÉGALITÉ.

On me claque la porte au nez en ricanant: « Tu veux être égale? Eh bien, je ne suis pas sexiste. » On m'invite à souper et on me tend l'addition: « Tu veux être égale? Alors, je suppose que tu veux aussi payer. » J'ai du mal à ouvrir une fenêtre ou un pot de confiture, on s'exclame: « Et ça veut être égale... » Bon, passe encore. Mais ça ne s'arrête pas là.

On cite des rapports, des enquêtes et des statistiques: nous fumons plus qu'avant, notre taux d'alcoolisme augmente, ainsi que notre taux de criminalité. Nous avons de plus en plus de crises cardiaques, nous vivons moins longtemps qu'avant. On se frotte les mains en nous rappelant que c'est le prix de l'égalité.

On proteste énergiquement contre les quelques tentatives d'action positive qui essaient de favoriser les femmes sur ce qui est convenu d'appeler le marché du travail: « Elles veulent être égales, eh bien, qu'elles fassent leurs preuves comme les hommes. » Aux Etats-Unis, on parle de nous enrôler: « Elles veulent être égales, eh bien, qu'elles fassent la guerre comme les hommes. »

Il commence à y avoir des hommes pour exiger que les chèques d'allocations familiales soient faits à leur nom. C'est normal, puisqu'ils consentent à s'occuper « également » de leur progéniture...

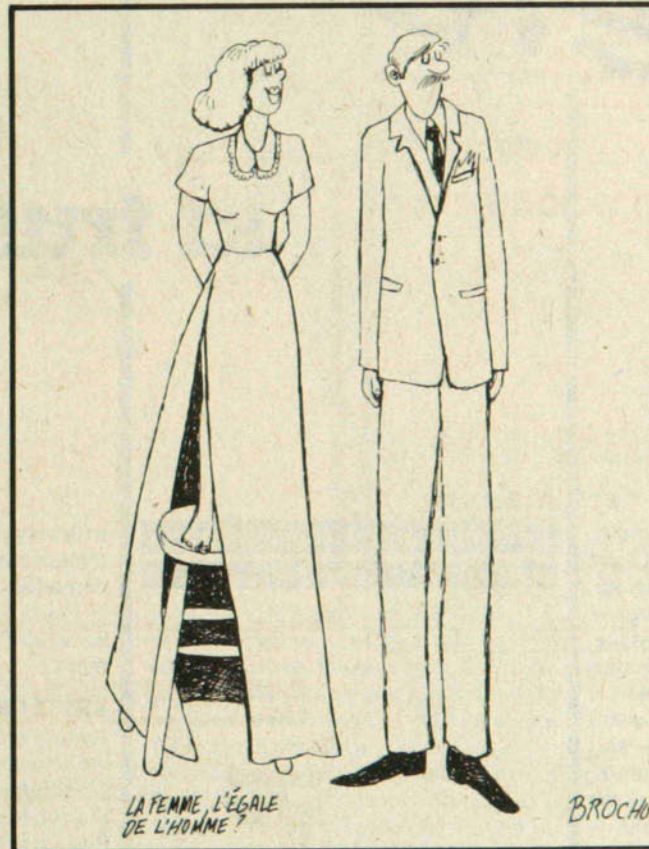
On réforme le code civil: dorénavant, nous sommes égales. Légalement, l'homme cesse d'être le pourvoyeur de sa femme; il pourra lui demander une pension alimentaire. En « échange », elle sera maintenant responsable des dettes de son mari. C'est normal, il est bien responsable des siennes...

Plus ça va, plus l'égalité qu'on nous inflige ressemble à une vaste entreprise de punition collective.

Mais attention! Si vous avez le culot de dire le fond de votre pensée (bullshit) sur cette belle égalité, vous ver-

rez ces messieurs se transformer sous vos yeux en Perry Mason de la plus belle époque, vous vous rappelez quand, les yeux brillants de plaisir, il coinçait le coupable

« pauvres » hommes qui payent les notes de restaurants, sur les pensions alimentaires que nous devrions leur verser, sur leurs dettes que nous devrions payer, sur



en flagrant délit de contradiction. Ah-ah! On veut être égale et on ne veut pas payer le prix!

Pour ce qui est de moi, ces fins psychologues ont tout compris. Je suis percée à jour. J'avoue. C'est tout à fait cela. Je refuse de payer le prix qu'ils ont mis sur l'étiquette « égalité ». Je crois que nous n'avons pas les moyens de perdre les quelques malheureux privilèges que d'autres femmes avant nous ont négociés péniblement TANT QUE NOUS N'AVONS PAS GAGNÉ TOUS LES AVANTAGES DONT LES HOMMES PROFITENT ENCORE À CAUSE DU POUVOIR QU'ILS EXERCENT CONTRE NOUS.

Le vendredi, 16 octobre 1981, La Presse titrait: « Le revenu des hommes est le double de celui des femmes. » « L'écart des revenus entre

l'homme et la femme s'est fortement accentué au Canada, passant de 88% en 1977 à 122% en 1979... » En effet, les statistiques fiscales du ministère du Revenu fixent à \$16 264 pour l'homme et à \$7 308 pour la femme le revenu moyen déclaré pour l'année 1979.

Pour chaque dollar que les femmes tiennent dans leur main, elles ont dû travailler deux fois plus que les hommes. Pour qu'il y ait égalité et justice entre les hommes et les femmes, les femmes devraient donc payer deux fois moins. Le calcul est simple et s'il est vrai que les hommes sont plus forts que nous en mathématiques, il le comprendront vite.

Alors, qu'on arrête de nous raconter des histoires sur les

chèques d'allocations que nous devrions demander pour eux etc. . . etc. Et qu'on arrête de plaindre ces « pauvres » hommes-obligés-de-travailler-et-exploités-par-des-femmes-qui-se-font-entretenir. (J'ai entendu l'expression dans la bouche d'une femme journaliste, à la télévision.) Quand les femmes seront payées pour le travail ménager qu'elles font, et qu'elles auront autant d'emplois que les hommes sur « le marché du travail » et quand elles y seront aussi bien rémunérées que les hommes, je serai prête à rediscuter le prix de l'égalité.

En attendant, je reste persuadée que l'Égalité dont on nous parle n'est qu'un tour de passe-passe et je comprends mal que tant de femmes s'y laissent prendre et s'apitoient d'abord sur les « injustices faites aux hommes ».

Octobre 81. Je lis l'éditorial de Féminin Pluriel où Danièle Debbas raconte une prise d'otages dans une banque de l'avenue du Parc, à Montréal: « Les policiers proposèrent au bandit de négocier à condition de libérer les femmes qu'il détenait. J'avoue avoir dressé l'oreille. Et les hommes dans tout ça? » Au nom de l'égalité, l'éditorialiste s'insurge: « Je refuse d'accepter que l'on sacrifie un homme pour une femme. (...) C'est l'individu qui prime et non le sexe. »

Je ne peux pas être d'accord avec Madame Debbas, parce qu'elle oublie qu'il n'y a pas de « e » à individu et que dans une banque de l'avenue du Parc en 1981, il y a fort à parier que les hommes étaient directeur de la banque, directeur du crédit, gérant, ou hommes d'affaires tandis que les femmes étaient caissières, secrétaires ou ménagères. Les policiers connaissent bien notre système; ils savent que les femmes ont peu ou pas de valeur d'échange. Quant à moi, si quelqu'un doit servir d'otage dans une histoire de gros sous appartenant à une banque, je préfère que ce soit eux plutôt qu'elles. Au nom de l'ÉGALITÉ, ce serait trop injuste. Mon allergie s'aggraverait, j'en ferais une maladie.

SYLVIE DUPONT

BRETÉCHER

la frustrante

Je ne crois pas avoir rencontré quelqu'un de plus désabusé que Claire Brétécher. Timide, rongée par l'ennui, allergique aux dogmes, à tous les dogmes dit-elle en parlant d'elle-même. Géniale, provocante et anarchiste écrit-on le plus souvent à son sujet. En juin dernier, à Paris, au cours des deux heures passées chez elle, dans sa maison cossue au pied du Sacré-Coeur, j'ai surtout rencontré une anti-féministe de bon ton, au verbe cinglant, comme c'est de plus en plus la mode à Paris. Et ailleurs.

Vedette, Claire Brétécher l'est certainement. Une très grande vedette. Quinze ans de métier, un talent fou, le cap du million d'exemplaires vendus largement dépassé, elle est, tout compte fait, la dessinatrice de bande dessinée — ici, le féminin l'emporte sur le masculin — la plus achetée, la plus traduite, la plus connue et sans doute la plus riche de toute l'Europe. « C'est une multinationale à elle toute seule ! » L'expression est de Pierre Huet du magazine CROC qui servit d'intermédiaire à notre rencontre.

La quarantaine superbe, des yeux très bleus, myopes et cerclés de métal, l'allure décontractée, Brétécher me reçoit par courtoisie. D'entrée en matière elle me signale : « Vous savez, je ne suis pas très sensible aux revues féministes. » Je m'y attendais. Je déglutis. C'est parti.

Le féminisme ? Géographique et consommé

BRÉTÉCHER : *Le féminisme ne m'intéresse plus... sauf, bien sûr, si'on va dans des pays comme en Algérie, par exemple. Là, on n'a pas le choix ! C'est une question géographique vous savez... Je ne sais pas quelle est la situation au Québec, mais en France, ce n'est pas du tout intéressant. D'abord, ça a été trop récupéré par des mouvements excessivement bourgeois — mais vraiment, par des nanas-à-fric ! Mais surtout quand ça a atteint la masse des gens, ça ne m'a plus intéressée. Je me disais qu'il y avait longtemps que j'avais dépassé ce stade-là.*

Vous savez, en France, je ne sais pas si on est plus léger qu'ailleurs, on a des modes et on s'en désintéresse très vite. On consomme des idées. Tant qu'une idée n'est pas dans le domaine public, elle est intéressante ; quand elle y est, il faut trouver autre chose.

Le magnétophone enregistré ma stupefaction. Sa voix à elle est lasse et ennuyée sans doute de répéter ceci. Soupirs. Les petites cuillères font du bruit dans nos cafés. « Ça ne m'étonne pas vraiment de vous ». Les mots sont sortis d'eux-mêmes. J'avoue combien je

trouve déprimant d'entendre dire que le féminisme, primo est une idée, deuzio, démodée. Propos de beaux esprits. « Et le syndicalisme aussi ? » — « C'est une nécessité » réplique-t-elle. Évidemment.

BRÉTÉCHER : *Entre 15 et 30 ans, je me sentais relativement concernée disons, mais moins que la plupart des femmes. J'avais tendance à voir tout sous un jour uniquement féministe. C'est ce que font, je pense, encore les féministes, ce qui m'agace énormément. J'étais beaucoup plus révoltée par la condition des autres que par la mienne qui n'était pas du tout révoltante. Vous voyez, je n'ai pas été élevée d'une façon sexiste. Par hasard...*

« Je suis sensible, très sensible aux modes. »

Brétécher est Bretonne. De Nantes où, selon son mot, elle a **trem্পé** pendant dix-sept ans dans la religion catholique, ce qui contribue à éloigner d'elle l'envie de croire ou encore de montrer quoi que ce soit. Son père, avocat. Sa mère, secrétaire. « Elle était rigoureusement dans la même situation que mon père. Elle ne faisait rien à la maison... parce qu'il y avait une grand-mère qui faisait tout. »



Photo : Michel Ouenneville, Paris

BRÉTÉCHER: Et, à moins d'avoir l'esprit militant, on ne s'intéresse à un problème que s'il vous concerne, vous. Quand je me suis tirée d'affaire, que j'ai gagné ma vie et comme je n'avais pas de problèmes spécifiquement féminins, — avec les mecs, ça n'allait pas bien, ça ne va jamais bien, — mais ça n'allait pas pire que si j'avais été un homme, ça a cessé de m'intéresser... L'esprit militant m'est aussi étranger que l'esprit religieux... être branchée sur un truc, ne pas en démordre... Moi, je suis plutôt superficielle, dilettante. Je suis sensible aux modes, très sensible aux modes.

« On n'a pas à être aussi agressives que les Américaines. »

La conjoncture pour Brétécher est très différente de Paris à New-York. Si bien que les acquis « importants » côté sécurité sociale devraient, selon elle, calmer les clameurs de ses compatriotes féministes. Elle vante les lois de sécurité sociale mieux qu'une attachée de presse ministérielle. Je pense à la loi sur l'avortement, si semblable à la nôtre, et je n'arrive pas à me réjouir pour les Françaises.

BRÉTÉCHER: On n'a pas, ici, à être aussi agressives que les Américaines. C'est insensé, elles n'ont absolument pas de droits sociaux. C'est le Moyen Âge. Je suis allée à New-York récemment. Elles sont toutes d'une agressivité monstrueuse. (Il me semblait il y a trente secondes qu'elles avaient de bonnes raisons de l'être...) Les mecs ont la trouille, ils se tirent et deviennent pédés et tout ça. Je suis convaincue qu'il y a plein de mecs qui se réfugient là-dedans parce que les nanas les font trop chier. J'en suis convaincue! Ici, toutes celles qui sont vraiment pures et dures sont toutes gouines, quand même!

Air connu, il me semble. Sa voix vient de grimper d'un octave. C'est Jean-Yves Desjardins qui sera content de lire ça. — « Justement, est-ce que ça ne vous bouleverse pas autant de vous rendre compte, par ailleurs, que plein de femmes en ont tellement raz-le-coco de se faire harceler, menacer, écoeurer, violer qu'elles finissent par remettre en cause les rapports hétérosexuels qu'elles avaient toujours eus? »

BRÉTÉCHER: Si, je trouve ça très étonnant que les hommes soient si chiants, qu'ils ne laissent pas d'autre choix de vie. Mais, je n'entends que des conneries des féministes. Une copine anglaise « archi-féministe » me parlait l'autre jour des hommes avec une telle violence, comme on pourrait entendre chez les antisémites! Je sais bien que les

femmes ont été la race la plus opprimée sur terre, mais le fait est que maintenant ça l'est un peu moins.

Je dis: « Heureusement! » Elle rit pour détendre l'atmosphère. Moi, j'ai cessé de vouloir relever les contradictions. Comme pour s'excuser, elle me ressort son éducation non sexiste pour expliquer son détachement...



TIRÉ DE LES "FRUSTRÉS"

« Moi, j'étais pas parano! »

BRÉTÉCHER: Et puis, vous savez, j'ai une façon de me propulser dans l'existence qui est la suivante: quand quelque chose ne me plaît pas, je refuse de le voir. Parce que c'est efficace et que ça me permet de faire des choses... Quand je suis entrée à PILOTE, je ne me suis pas demandée si ça allait être plus difficile. J'ai avancé les yeux complètement bandés. J'ai fait tous les journaux de Paris avant de faire de la b.d. ICI PARIS, FRANCE-SOIR, PARIS PRESSE, tout, tout. J'ai jamais été mal reçue, sauf une fois. On me disait: « Tiens, c'est pas courant qu'il y ait des filles qui fassent ça... » Les gens étaient normaux, quoi! En plus, moi, j'étais pas parano. Si on ne me prenait pas un dessin, je ne me disais pas que c'était parce que j'étais une femme. Vous savez, les rédacteurs en chef ont besoin de dessins. Si c'est intéressant, ils les prennent. Dans ce domaine-là, je sais ce que je dis. A l'époque c'était comme ça et maintenant aussi. Que voulez-vous, il y a tellement peu de bonnes b.d., pourquoi voulez-vous qu'ils ne prennent pas les trucs des nanas?

(Je me sens comme une fillette à qui on fait la leçon. Évidemment, y a pas de raison. J'ai jamais dit le contraire.) Nous parlons métier, pour changer (encore) de sujet. Rien ne la stimule à dessiner, sauf la colère contre une situation

qui la touche personnellement. Elle cite la bande sur Gisèle Halimi dans LES FRUSTRÉS #3 où l'avocate se fait valoir à la télé avec ses deux clientes violées. Elle fulminait quand elle l'a vue à la télé. « Elle a toujours mis de l'avant des histoires de cul très douteuses. Elle y est obligée par son métier, mais elle y prend un plaisir... » Elle, Brétécher, avait-elle été signataire de la « pétition des 343 salopes¹⁾ en faveur de l'avortement? » « Non. On ne me l'avait pas demandé, j'étais furieuse! » (Ici, moi, j'ai ri...)

« Gratter les ventres des nanas »

Après cinq ans de crampes au ventre chaque mardi pour remettre une histoire de FRUSTRÉS au Nouvel Observateur, Brétécher décroche des contraintes de temps et d'espace. Depuis quelques semaines, elle recommence à publier irrégulièrement dans le Nouvel Obs. LES MÈRES.

BRÉTÉCHER: Ça me permet de ressortir des histoires non publiées, de gratter les ventres des nanas et ça marche. Faudrait pas oublier que celles qui font des enfants ont, à part ça, des vies tout à fait normales.

Aujourd'hui, si elle tombait enceinte, Brétécher garderait l'enfant. Je lui parle du chambardement des premiers mois... elle m'interrompt vite pour dire: « C'est une question d'argent. Évidemment, si vous faites tout vous-même, c'est bouleversant... » Il faut donc déléguer et payer. Pourquoi n'y ai-je pas pensé plus tôt? C'est une question d'argent comme le féminisme est une question de géographie.

À tout hasard, je demande si elle connaît PULLING OUR OWN STRINGS²⁾, un album de b.d. de femmes américaines paru l'an dernier. Je lui raconte quelques histoires drôles à hurler de rire.

BRÉTÉCHER: Moi, je trouve que les meilleures pages de b.d. féministes sont faites par des hommes, comme Pfeiffer par exemple. Pour la simple raison que les hommes sont les meilleurs... parce qu'ils en font plus.

Ce fut mon signal de départ. N'en jetez pas plus, la cour est pleine. Courtoisement, elle me raccompagna à la porte.

ARIANE ÉMOND

1/Parue dans LE NOUVEL OBSERVATEUR en 1971, cette pétition est célèbre dans l'histoire de la lutte pour l'avortement en France. 343 femmes très connues avaient alors déclaré s'être fait avorter ou avoir aidé quelqu'une à le faire. On les a vite qualifiées de salopes.

2/De MARY KAY BLAKELY et GLORIA KAUFMAN, Indiana University Press, 192 p.

LA NOUVELLE FAMILLE

et la loi 89

Cet automne 81, à Montréal, dans une école de quartier populaire, on continue de dire à 20 gosses de 3^e année que *La famille*, c'est deux parent et deux ou trois enfants, habitant tous ensemble une maison unifamiliale et se déplaçant, comme à la télé, dans une Chevrolet unifamiliale. Pourtant, 10 de ces gosses vivent en appartement avec *un* de leurs parents, et ne connaissent de la famille archétype que la version Walt Disney - Mia Riddez.

C'est que la vie a déjà changé. La famille québécoise, nombreuse et unie, celle de la fameuse revanche, est bien morte. La « nouvelle famille » est de plus en plus monoparentale ou néo-québécoise : elle produit moins d'enfants, elle dure moins longtemps, elle est, comme on dit, « en mutation ». Mais, au centre de la cellule en perdition, il y a toujours une femme, une Maman Ours. Et voilà qu'au Parlement québécois on pond une nouvelle loi pour les femmes. Numéro 89, partiellement en vigueur depuis le 2 avril 1981. Comme toujours en retard de 10 ans sur la réalité.

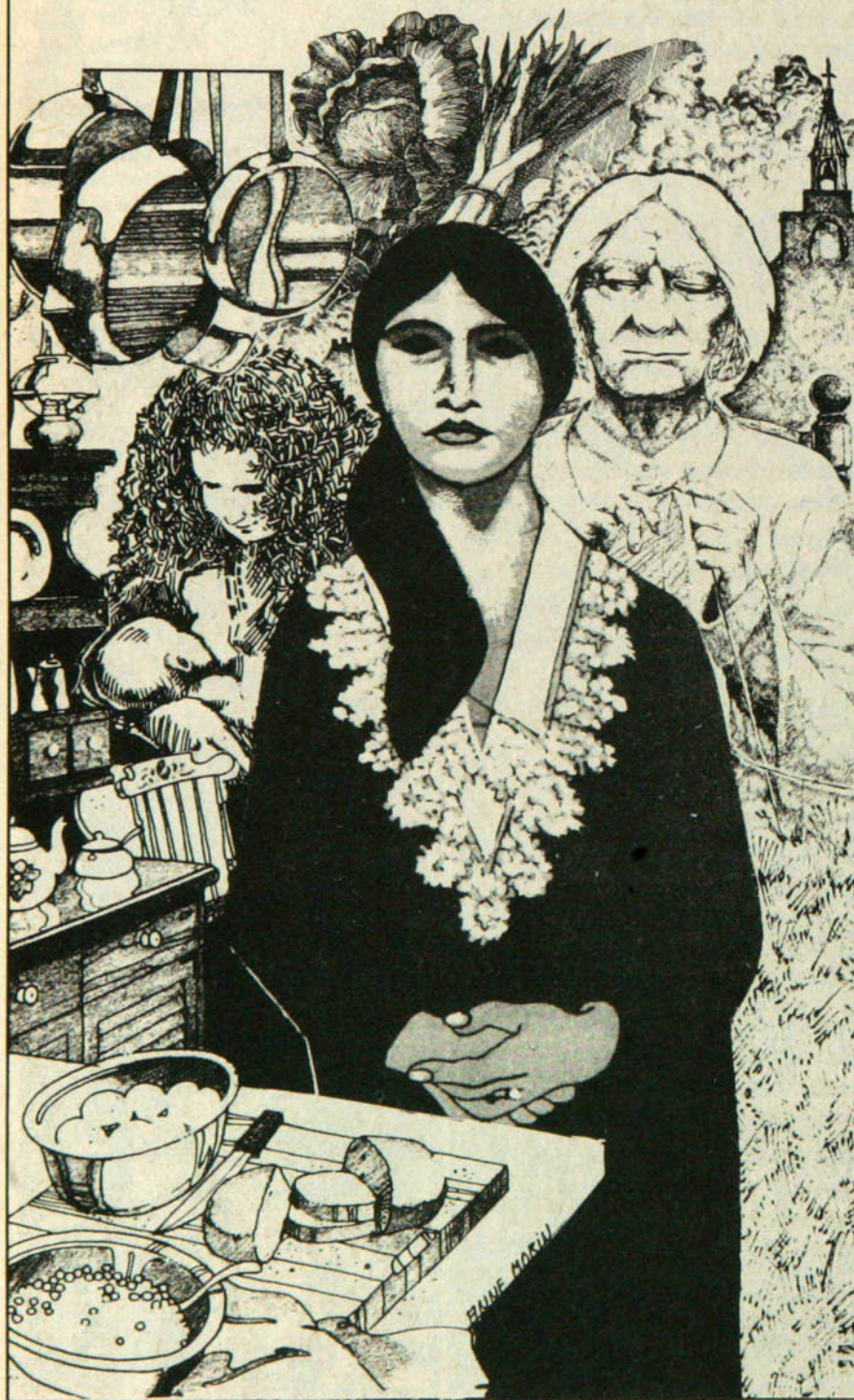
Qu'avons-nous à perdre et à gagner de ce nouveau(?) droit de la famille ? Ce dossier veut précisément décortiquer le menu qu'on nous offre. Pourquoi, après trois siècles de monarchie domestique du mari (p. 17), l'État reconnaît-il le nom (p. 24), la filiation (p. 22), et l'égalité juridique (p. 19) des femmes, mais pas la valeur de leur travail ménager (p. 25), ne répondant que partiellement aux demandes des groupes sociaux concernés (p. 19 à 24) ?

Il y a la loi, et il y a les gens de la loi. Ceux qui, en Cour, en appliquent les préceptes, par exemple dans l'octroi des pensions alimentaires (p. 26). Que font-ils de l'esprit et de la lettre ? Et puis, par-delà la loi, il y a, pour la « nouvelle famille » dessinée, de nouveaux théoriciens comme Maurice Champagne-Gilbert (p. 28), que l'avenir rend heureux... mais inquiets !

Nouveau doit, nouvelle famille. Comment les Mamans Ours y retrouveront-elles leurs petits ?



TROIS SIÈCLES DE MONARCHIE DOMESTIQUE



Ce n'est que depuis 1964 que le droit civil québécois s'est démarqué du droit français. Pendant la colonisation, on avait imposé la Coutume de Paris et la codification des lois civiles, en 1866, s'inspirait directement du Code Napoléon de 1804.

Les fondements du droit moderne remontent à l'Ancien Régime français, période de restructuration des rapports économiques et sociaux. Après le XVI^e siècle, le droit canonique du Moyen Âge ne peut plus répondre aux exigences de la bourgeoisie montante ; les légistes vont s'inspirer du droit romain, qui reconnaissait aux hommes mariés le pouvoir de disposer à leur guise des femmes et enfants. Avec les notions juridiques de puissance paternelle et d'autorité maritale, qui fondent la famille nucléaire hiérarchisée, on retire aux femmes tout pouvoir social. De plus, la toute-puissance du testament, ou plutôt du testateur, qui change le mode de transmission des biens pour répondre aux besoins de mobilité du capital, exclut les femmes du partage du patrimoine.

En Nouvelle France, les conditions de vie des femmes furent déterminées par le droit français et par les politiques natalistes des autorités coloniales. Les femmes exerçaient cependant un assez grand pouvoir social, entre autres à cause de l'absence fréquente des hommes et de l'instabilité des rapports sociaux inhérente à la colonisation. La Conquête, le repli idéologique qui suivit et le développement de l'agriculture rétablirent l'ordre familial. Le clergé, et plus tard la nouvelle bourgeoisie québécoise, imposèrent aux femmes le rôle de gardiennes de la foi et de la « race » française en Amérique du Nord.

1866-1964 : la grande noirceur.
« La femme doit obéissance à son mari. La société conjugale ne pourrait subsister si l'un des époux n'était pas subordonné à l'autre. —
(Toulliers, codificateur de 1866)

Sur le plan individuel, les femmes mariées se voient frappées d'incapacité juridique générale. Elles ne peuvent contracter avec quiconque (la liberté de contracter constitue la pierre de touche du régime légal en système capitaliste). Le seul contrat auquel elles peuvent participer, c'est leur contrat de mariage, qui justement leur fait perdre la liberté de discussion, d'engagement et tous les attributs de la capacité juridique. Les femmes célibataires et les veuves bénéficient, comme en France, d'un « sursis » jusqu'à leur mariage (*droit d'acquiescer, de posséder, d'aliéner, de vendre ou de donner des biens, faire commerce ou tester*).

Le principe de base de l'autorité maritale se fonde sur l'infériorité de la femme mariée. Le mari peut légalement user de la force contre elle, il peut lui interdire sorties, fréquentations, activités à l'extérieur, il peut lire son courrier etc. . . C'est lui qui choisit le domicile conjugal et sa femme a l'obligation de le suivre. S'il quitte la maison, il ne peut être accusé d'abandon du domicile conjugal puisque c'est lui qui le définit dès qu'il met les pieds quelque part. Les femmes mariées perdent leur identité (*la famille toute entière participe à l'état civil de son chef*) et elles doivent adopter la nationalité de leurs maris. La législation ne définit pas le devoir de fidélité de la même façon entre les époux. L'adultère du mari est permis sauf exception.

« L'adultère que commet la femme est infiniment plus contraire au bon ordre de la société civile, parce qu'il tend à dépouiller les familles et à en faire passer les biens à des enfants adultérins qui y sont étrangers » (Pothier, juriste du début du siècle)

La dépendance économique la plus absolue est de règle. Mariée en communauté de biens, la femme ne peut administrer ses propres biens ni hériter de son mari (avant les degrés successoraux) et elle ne peut exercer de profession différente de celle de son époux ni disposer de son propre salaire. Elle n'a aucun pouvoir juridique sur ses enfants. Bref, son statut d'incapable juridique l'assimile aux enfants et aux fous.

Le Code civil de 1866 s'appuie donc sur un double principe : la subordination des femmes est nécessaire pour préserver l'ordre et la supériorité de l'homme est naturelle. Au XX^e siècle,

ce genre de justification ne suffit plus. Pour répondre aux revendications féministes, la Commission des droits civils publiée en 1930 un rapport qui confirme le statu quo et suggère certaines réformes. Affirmant qu'il est inutile de changer le Code civil puisque « la femme reste la même », la Commission apporte cependant un argument très nouveau pour justifier la législation : l'intérêt de la famille. C'est pour protéger la famille que la femme mariée doit demeurer une incapable juridique. On invoque pour la première fois l'accord des femmes au contrat social : leur sacrifice doit être consenti pour le bien commun. Trente ans plus tard, cet argument ne suffira plus non plus ; il faudra réaménager la loi pour permettre une participation des femmes à la gestion de la famille

Le Bill 16 : la participation

L'archaïsme de la loi commence à se faire durement sentir au début des années 60, avec l'insertion des femmes sur le marché du travail, l'urbanisation, la scolarité plus élevée, les réformes effectuées dans les autres provinces etc. . .

« (. . .) la femme légitime est plus défavorisée sur le plan de la capacité, de la fiscalité, de la liberté que la femme vivant en union libre. Dans une société qu'on dit chrétienne, une telle situation est inadmissible. »

(Juge Réjeanne Laberge-Colas)

En 1964, le Bill 16 apporte certaines modifications au chapitre des « droits et devoirs respectifs des époux ». L'ère de la « direction collégiale » commence.

« La femme concourt avec le mari à assurer la direction morale et matérielle de la famille »

(article 174)

La pleine capacité juridique des femmes mariées est reconnue (*sous réserve* des dispositions de leur régime matrimonial), on abolit l'obligation du devoir d'obéissance envers le mari, on amende le pouvoir du choix du domicile conjugal (*la femme peut recourir aux tribunaux en cas de litige*). Si le bill 16 modifie les droits civils des femmes mariées, il ne modifie pas concrètement les rapports entre les époux. En 1969, on réformera la loi des régimes matrimoniaux qui définissent véritablement les « conditions de travail » des femmes

mariées. Douze ans plus tard, le Parti Québécois va rompre définitivement avec trois siècles de tradition en droit civil québécois. La loi 89 troque l'autorité maritale, c'est-à-dire l'autorité des hommes dans la cellule privée de la famille, pour une famille « dynamique et ouverte au monde extérieur ». La « monarchie domestique » des hommes est terminée ; c'est dorénavant l'État qui définit l'intérêt de la famille

ANDRÉE CÔTÉ
CLAUDINE VIVER



LA LOI 89 ET LE TRAVAIL MÉNAGER

« le ménage d'une loi ou une loi de ménage »

Jadis, la loi était claire sur le rôle des sexes dans le mariage : l'homme était le chef de famille et en tant que tel, il devait la financer. Il en était le pourvoyeur, et après un divorce ou une séparation, la femme pouvait exiger de lui une pension alimentaire. En échange il allait de soi qu'elle élèverait les enfants et ferait le travail ménager. Cela était si évident que la loi n'en parlait même pas.

Nos mères et nos grands-mères nous ont déconseillé le concubinage, non seulement à cause de Dieu ou du qu'en dira-t-on, mais parce qu'alors le mariage était pour les femmes la seule garantie qu'en échange de leur travail ménager gratuit, elles auraient droit à la sécurité matérielle que leur devait le mari. Et même si dans les faits, la vie se chargeait en général de les détromper, leur conviction avait un fondement légal. Le mariage était en quelque sorte leur contrat de travail.

Dans la publicité qui a entouré la réforme du code civil, on a promis aux femmes que la loi 89 rendrait les partenaires égaux dans le mariage ; ainsi dans le texte de la loi, les mots homme et femme ont été remplacés par un terme neutre : conjoints. Mais la réforme n'est qu'une réforme : pour se marier il faut encore être de sexe différent et faire vie commune dans la résidence familiale. Hétérosexualité et vie commune, le but du mariage n'a pas changé : créer une famille AVEC enfants.

Or, en 1981 comme dans le temps de nos grands-mères, qui dit famille avec enfants, dit travail ménager. Beaucoup de travail ménager et pas l'ombre d'un salaire pour le rémunérer.

La loi 89 prétend corriger une situation d'inégalité. Pour cela, elle retire à l'homme son titre de chef de la famille. Mais elle lui retire en même temps ses obligations de pourvoyeur unique, car théoriquement la femme n'est plus dépendante de lui. La loi dit en effet que dorénavant les deux époux devront contribuer aux charges du ménage. À première vue, voilà qui est bien, parfaitement égalitaire.

Finie dans le mariage la division du travail selon les sexes ? Non. Car la loi ajoute que chaque époux pourra s'acquitter de sa contribution par « son activité au foyer » (traduire par son travail ménager).

Quand on connaît la situation des femmes sur le marché du travail et qu'on



sait qu'elles y gagnent deux fois moins que les hommes, et en général de façon beaucoup plus pénible, on devine tout de suite qui ira à l'extérieur gagner l'argent du ménage et qui restera à l'intérieur avec les enfants pour faire le ménage et s'acquitter ainsi de sa contribution. Concrètement dans une famille, les questions se posent beaucoup plus souvent en termes d'argent et de bon sens qu'en termes d'égalité et de principe.

Si on tire de la nouvelle loi 89 les conséquences qui s'imposent, cela veut dire que les femmes qui ne rapportent pas d'argent à la maison devraient maintenant assumer le travail ménager gratuit pour être « quittes » avec leur mari. Ce qui était tellement évident qu'on n'en parlait pas dans l'ancien code civil, c'est-à-dire le travail ménager gratuit fait par les femmes, devient pour elles une obligation, à moins qu'elles aient un salaire ou une énorme fortune de

famille.

Bien sûr, ce sont là des spéculations théoriques sur les conséquences de la loi : les gens ne vivent pas avec le code civil sous leur oreiller. Mais les perspectives ouvertes par la nouvelle loi sont quand même inquiétantes. Dans le cas d'un divorce ou d'une séparation, la femme ne pourra plus exiger pour elle une pension alimentaire, sauf à titre d'exception si elle peut faire la preuve qu'elle en a besoin temporairement en attendant de retrouver son autonomie financière. Car l'autonomie financière, il faut bien l'admettre, l'activité au foyer la lui avait fait perdre.

Le seul article de la loi qui est un gain réel pour les femmes par rapport à leur travail ménager, nous le devons à l'AFEAS et à l'Association des femmes collaboratrices de leur mari. En effet, grâce à leur lutte pour faire reconnaître la valeur financière du travail que font gratuitement de très nombreuses femmes dans l'entreprise de leur mari, un article a été ajouté à la loi. En cas de divorce, de séparation, ou d'annulation du mariage, les femmes collaboratrices pourront réclamer une compensation pour l'apport qu'elles ont eu à l'enrichissement de leur mari.

Mais attention, il ne s'agit pas ici d'une compensation pour leur « activité au foyer », puisque le travail ménager aux yeux de la loi est une contribution normale aux charges. Il s'agit exclusivement du travail fait directement pour l'entreprise du mari (secrétariat, comptabilité, téléphones d'affaires, nourrir les animaux de la ferme, etc.), à condition que ce travail ait été gratuit, bien sûr, et qu'elles en aient gardé des preuves. Cette compensation n'est pas un salaire rétroactif, seulement une fraction de « l'enrichissement » du conjoint. Qu'arrivera-t-il s'il ne s'est pas enrichi ? S'il a fait faillite ?

Nous ne le saurons que lorsque les tribunaux auront commencé à interpréter concrètement cette loi. Et ce n'est pas pour demain. Le hic de ce petit article, c'est qu'il n'est pas en vigueur, et qu'il ne le sera pas tant que le divorce sera de juridiction fédérale et que le Québec n'aura pas réussi à rapatrier cette compétence. Ce qui nous renvoie, encore une fois aux calendes grecques.

SYLVIE DUPONT

Chère Madame...

« L'effritement de la cellule familiale au Québec (...) devrait inciter le gouvernement québécois à prendre des mesures énergiques afin de revaloriser et de consolider la cellule familiale au Québec. »

Bertrand Goulet, député U.N., 8 mars (!!!) 1979.¹

L'honorable député ne paniquait pas sans raisons. Depuis une vingtaine d'années, la tout aussi honorable institution du mariage a perdu bon nombre de plumes : augmentation des divorces, des familles monoparentales, des unions illégitimes, baisse de la natalité. . . Entre 1969, année où il fut institué, et 1975, le divorce a vu son nombre augmenter de 470%.² En 1979, divorces et séparations représentaient 37% du nombre de mariages célébrés cette année-là.³

Le 19 décembre 1980, l'Assemblée nationale adoptait, à l'unanimité ou presque, la loi 89, réformant ainsi le droit de la famille et posant le premier jalon d'un nouveau Code civil. On va redorer le blason du mariage en y incluant définitivement l'égalité entre époux et en prenant certaines mesures pour renforcer la stabilité matérielle de la famille, de façon à proposer, aux femmes surtout, un contrat plus attirant.

Prendriez-vous une petite tranche d'égalité ?

« Les époux ont en mariage les mêmes droits et les mêmes obligations. »

C'est ainsi que la loi 89 définit l'égalité entre époux, ou « conjoint ». Le respect mutuel vient s'ajouter aux traditionnelles obligations de fidélité, secours, assistance et vie commune. Même s'il paraît aujourd'hui quelque peu redondant, ce principe d'égalité constitue cependant une nouveauté ; le droit de la famille en vigueur jusqu'au 2 avril 81 comprenait plusieurs articles discriminatoires, comme l'obligation pour la femme d'habiter avec son mari.

Le principe d'égalité entre conjoints s'applique dans plusieurs articles de la loi 89, en particulier dans la définition des « droits et devoirs » entre époux. Depuis le 2 avril, les femmes en se mariant doivent conserver leur nom propre, ce qui exclut l'utilisation du nom composé. De plus, les deux conjoints détermineront le lieu de résidence et devront assumer ensemble la direction morale et matérielle de la famille, plutôt que la femme n'y fasse qu'y « concourir ».

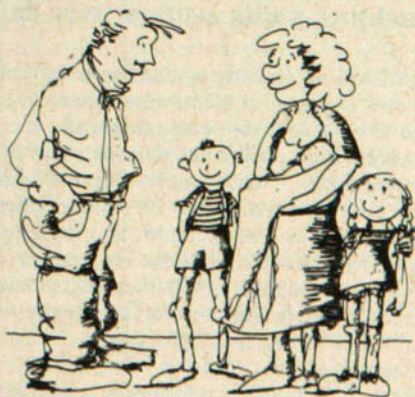
La loi précise d'autre part que les époux doivent partager les tâches reliées à cette fonction. Elle oblige les deux conjoints à contribuer aux charges du ménage proportionnellement à leurs facultés

Le conseil du Statut de la femme : réforme timide et incomplète

Soulignant que le projet constituait, en soi, un « progrès considérable par rapport au droit en vigueur », le CSF s'étonnait cependant de son manque d'audace. Il aurait voulu, par exemple, une reconnaissance concrète de l'égalité absolue des époux, jusque dans « l'accomplissement des tâches domestiques ». Il suggérait aussi diverses mesures pour déjudiciariser tout le processus de divorce et de séparation : abolition de la notion de faute, simple constat de rupture de mariage pour obtenir le divorce, conciliation obligatoire, accès pour les couples en situation de conflit à des ressources adéquates (psychologiques et sociales) etc.

Le CSF insistait particulièrement sur deux points jugés par lui comme majeurs : une réforme du droit de la famille ne saurait être complète sans la création de véritables tribunaux de la famille, et toute la juridiction en matière du droit familial devrait relever du seul gouvernement québécois.

La famille...



espèce en voie de disparition

Le Front commun des femmes :

En décembre 1980, un front commun d'une trentaine de groupes (1) demande au gouvernement de tenir compte des recommandations des femmes pour la réforme du Code civil. Parmi les recommandations majeures du regroupement, on compte : le divorce sans faute, de meilleures garanties pour que la protection de la résidence familiale soit réellement assurée, le principe de cogestion pour les conjoints mariés en communauté de biens qui en font la demande, la considération des « facultés respectives » de chaque conjoint en cas de solidarité des dettes et la clarification de la notion de l'accroissement de l'actif du conjoint.

Le Front commun reprochait également au gouvernement de légiférer « à la va-pour », de procéder à l'intérieur de délais trop brefs pour permettre une véritable information-consultation des femmes.

.....
1. Parmi lesquels on retrouvait la Fédération des Unions de famille, le RALF, le Centre d'information et de référence pour les femmes, la Ligue des femmes du Québec, la Fédération des femmes du Québec, l'Afeas, la CSN, le Carrefour des familles monoparentales, l'Association des femmes collaboratrices, etc.

respectives, en précisant toutefois que « chaque époux peut s'acquitter de sa contribution par son activité au foyer ». ⁴ Finalement, on a remplacé le « mandat domestique » qui définissait la femme comme mandataire de son mari pour les dépenses quotidiennes de la famille, par la « solidarité des dettes » (ce qui va réjouir les créanciers ! . . .). Dorénavant, chaque conjoint pourra être tenu responsable des dettes contractées par l'autre pour les besoins courants du ménage. Ces diverses dispositions sont dites « d'ordre public », c'est-à-dire qu'elles s'appliquent à toute personne mariée, quelque soit son régime matrimonial. Cette série de principes représente effectivement un progrès assez impressionnant. Mais comment seront-ils appliqués ?

A première vue, la seule réforme dont nous sentirons les effets immédiats sera celle concernant le nom des femmes mariées. Les autres risquent de demeurer lettre morte parce que trop vagues. En fait, l'inadéquation entre la loi et la réalité, entre le principe d'égalité et les rapports concrets de pouvoir entre les hommes et les femmes, peut-elle se résoudre au Parlement, surtout par une législation qui reste imprécise et modérée ? Au moins, « le » législateur (expression consacrée) aurait pu donner plus de force aux articles cités plus haut. Certains groupes, par exemple, avaient demandé en commission parlementaire que la notion de partage des tâches soit précisée, afin d'inclure les tâches domestiques. Le Parlement a refusé d'amender sa formule. Telle que définie, cette notion reste si vague que les tribunaux auront probablement beaucoup de réticences à l'appliquer, ou alors qu'ils en feront une interprétation typiquement traditionnelle et patriarcale.

Quelques petits avatars, avec ça ?

Paradoxalement, cette égalité formelle, nous devons la payer, et même assez cher. Quand on lit le texte de loi on entend chuchoter à ses oreilles une drôle de petite voix ironique : « Vous vouliez l'égalité ? Eh bien, payez maintenant ! » La solidarité des dettes en est un bon exemple : le principe paraît irréprochable, sauf que les femmes n'ont pas les mêmes possibilités de revenus que les hommes. Au nom de l'égalité de droit, elles seront en fait pénalisées économiquement.

Même chose pour les réformes touchant les pensions alimentaires : selon la loi 89, « le divorce éteint le droit qu'avaient les époux de se réclamer des aliments ». On continuera d'accorder pour eux, une pension au conjoint(e) ayant la garde des enfants, mais la pension alimentaire accordée à l'épouse par le tribunal deviendra une mesure exceptionnelle, dont il faudra clairement

démontrer le besoin. Comme pour une demande de Bien-être social, il faudra en prouver la nécessité. De plus, ce sera désormais une mesure transitoire, octroyée par le tribunal pour une période limitée, le temps jugé nécessaire pour qu'une femme (ou un homme ?) recouvre une autonomie suffisante. Cette mesure va durement pénaliser les femmes qui auront été ménagères à plein temps : comment le tribunal prendra-t-il en considération leurs difficultés d'accès au marché du travail ? Pour elles, il y a de fortes chances que « l'autonomie » se traduise par le salaire minimum.

Au nom de l'égalité et de l'autonomie, on abolit donc les mesures protectionnistes que constituaient pour les femmes les pensions alimentaires, sans pour autant établir de mécanismes pouvant concrètement les aider à parvenir à l'autonomie économique. Cette réforme paraît destinée surtout à alléger le fardeau financier des ex-maris, qui se retrouvaient « hypothéqués » pendant de longues périodes de temps — quand ils payaient la pension, ce qui était rare. Cette obligation de payer entraverait même la formation de nouvelles familles (?). Plutôt qu'aux femmes, le principe d'égalité bénéficiera donc aux hommes, qui n'auront plus à payer rétroactivement le prix du travail ménager gratuit dont ils auront profité tout le temps du mariage.

Désolé, nous n'avons plus d'enfants naturels !

La loi 89 abolit désormais les distinctions entre enfants légitimes et enfants naturels. Justifiée dans l'intérêt des enfants, cette mesure amène une autre dimension dans les politiques familiales du P.Q. : les enfants naturels représentaient auparavant une menace pour le patrimoine familial et la loi protégeait les héritiers légaux contre ces « intrus ». L'abolition de cette distinction correspond au développement massif de la famille « de fait », ou concubinage, et à la reconnaissance de cette réalité par le législateur.

Il faut dire qu'au départ le gouvernement voulait faire plus et institutionnaliser les unions de fait, les assimilant juridiquement au mariage. Cela lui rendrait plus facile le contrôle de la production « sauvage » des familles de fait : « stabilisation » des adultes, possibilité d'interventions judiciaires dans les relations familiales, etc. D'ailleurs, le gouvernement assimile déjà les familles de fait aux familles légitimes quand cela l'arrange : par exemple, la loi de l'Aide sociale reconnaît le concubinage, ce qui permet de réduire considérablement les prestations de Bien-être dès que la personne bénéficiaire vit « maritalement » avec une autre.



Le Parlement a dû cependant abandonner ce projet d'institutionnalisation des familles de fait, suite aux nombreuses protestations formulées : si les gens ne se marient pas, c'est justement pour éviter la normalisation juridique par l'Etat de leur vie de couple.

Une réforme importante a toutefois été adoptée : on a aboli l'interdiction qu'avaient les concubins de se faire des donations autres que des aliments. Ainsi deux personnes vivant en union de fait pourront à l'avenir se donner de l'argent, des meubles, etc. Ils pourront même signer entre eux des contrats, et cela peut aider les femmes. La validité nouvelle des contrats entre concubins leur permettra de négocier des ententes économiques ou autres avec leur conjoint de fait, et de s'assurer ainsi certaines garanties monétaires (par exemple) en échange du travail qu'elles investiront dans cette famille de fait.

De manière générale, la loi 89 permettra une intervention accrue des tribunaux dans la vie familiale. Le principe d'égalité abolit la prépondérance du mari dans les décisions concernant la famille. La disparition des derniers vestiges de l'autorité maritale amène un déplacement juridique du site du pouvoir de décision, dans les conflits pouvant survenir dans un couple marié. Par exemple, si les époux ne parviennent pas à s'entendre sur ce que la loi appelle « les exercices de leurs droits et l'accomplissement de leurs devoirs », c'est le tribunal qui, après une tentative de conciliation entre les parties, tranchera le litige. Une femme pourra donc, théoriquement du moins, en appeler au juge si son mari refuse d'accomplir son devoir de père. Mais concrètement, est-ce qu'une femme va se

rendre à la Cour Supérieure parce que son époux refuse de laver la vaisselle, de garder les enfants, ou de les éduquer ? Et qui pliera l'échine, finalement ?

Et, pour toute la famille, le plat de résistance !

Le législateur s'est montré beaucoup moins timide sur le terrain de la protection de la famille que sur celui de l'égalité des conjoints. Exemple d'une réforme vraiment majeure : la protection de la résidence familiale » par la femme, même à l'insu de l'autre. En fait, le « conjoint » signataire du bail ou propriétaire ne pourra plus sous-louer, résilier le bail ou vendre la maison, sans l'accord de l'autre. De la même façon, un époux ne pourra vendre ou déménager les meubles affectés à l'usage du ménage sans l'accord de l'autre conjoint. Ces mesures sont exceptionnelles parce qu'elles portent atteinte au fameux droit de propriété, fondement même de notre droit civil. L'intérêt de la famille a maintenant préséance sur le droit d'un propriétaire de maison ou de meubles. Ces mesures visent à garantir la stabilité matérielle de la famille, souvent menacée au moment du conflit ; vente de la maison et des meubles à l'insu de l'épouse, résiliation du bail, etc. En ce sens, elles peuvent s'avérer profitables aux femmes, mais une critique s'impose : cette mesure aurait dû s'appliquer automatiquement à tous les ménages, puisque seules les femmes ayant accès à l'information

Le Raif : une loi pleine de trous

Le Réseau d'action et d'information pour les femmes a tiré à boulets rouges sur le projet de loi : plein de trous, inadéquat, langage hermétique... Les principaux reproches : l'approche du projet reste une « fausse judiciarisation » du droit de la famille, en ce sens que le juge reste l'unique agent du processus du divorce ; la femme est encore reléguée au rang des « obligées alimentaires » alors qu'on aurait dû la considérer comme une créancière normale de mesures compensatoires ; en conservant la notion de fidélité et de vie commune pour le couple marié, l'État s'immisce dans les relations de ces couples.

Le nom de la femme et des enfants

Si la plupart des intervenants s'entendaient pour reconnaître qu'il était plus que temps que la femme mariée conserve son nom de naissance, les avis divergeaient parfois considérablement en ce qui concerne le ou les noms des enfants.

Le CSF préconisait un système de double-nom où le nom du père est transmis au garçon et le nom de la mère à la fille.

Pour l'Office de révision du code civil, c'est le nom du père qui devrait être transmis. Le nom de la mère, seulement dans le cas où on ne peut établir que la filiation maternelle.

Le Barreau du Québec souhaitait que tous les enfants d'un même mariage portent obligatoirement le même nom.

En cas de désaccord entre les parents sur le nom à transmettre à l'enfant, le Barreau privilégiait le nom du père, la Ligue des droits et libertés le double nom, et le Raif, le nom de la mère...

Enfin, plusieurs organismes prônaient tout simplement le libre choix (Comité de la femme et son nom du YWCA de Montréal, CSN, Comité national de la condition féminine du PQ, etc).



pourront s'en prévaloir.

L'addition, c'est pour madame ou pour monsieur ?

« Nous nous sommes donc appliqués à trouver les formules les plus actuelles... susceptibles de promouvoir les valeurs authentiques de la famille. » M.-A. Bédard

La loi 89 modifie donc en profondeur le droit de la famille, réformant à la fois les conditions requises pour contracter mariage et les régimes matrimoniaux, les causes de séparation et de divorce et leurs effets. L'urgence a poussé le Parlement à changer en priorité le droit de la famille, avant le reste du Code civil. Pour enrayer la « crise de la famille », il a dû redéfinir les termes du contrat auquel s'engagent les gens qui se marient.

Pour les femmes, le contrat de mariage est aussi un contrat de travail dans la mesure où il détermine les conditions et la valeur économique du travail ménager. En ce sens, le droit de la famille est le « décret » qui touche le plus grand nombre de Québécoises.

Si le Parlement a dû tenir compte, dans sa réforme, des revendications des femmes, c'est pour protéger le « consensus social ». Le principe d'égalité vise à revaloriser le mariage aux yeux des femmes. La famille marche mieux quand les femmes l'acceptent, Marc-André Bédard est le premier à le dire :

« En toute finalité, il nous apparaît que c'est dans le respect mutuel des aspirations légitimes de chacun que la famille trouvera aujourd'hui sa véritable expression et sa véritable stabilité aussi. En effet, les individus qui composent la famille sentent toujours le besoin, à divers degrés, de jouir d'une autonomie et d'une liberté individuelle, et de former une famille dynamique et ouverte au monde extérieur. »

Finalement, le redressement de la famille vaut bien le sacrifice de l'autorité masculine. D'autant plus que l'État y gagne en possibilités de contrôle social, puisque c'est lui qui devient, via les tribunaux, le grand médiateur, l'ultime arbitre des conflits. En revanche, les femmes mariées devront payer le prix de l'égalité : elles perdront dorénavant la « protection » qui a toujours été associée au mariage. À l'heure actuelle, l'échange semble inégal.

ANDRÉE CÔTÉ

- 1/8 mars 1979. Journal des Débats, p. B-352
- 2/Égalité et indépendance, Conseil du Statut de la femme, 1978, p. 186
- 3/Marc-André Bédard, Journal des Débats, 4 décembre 1980, p. 607
- 4/Voir article « », p.
- 5/Marc-André Bédard, Journal des débats, 19 déc. 1980, p. 1266
- 6/Idem.

Qui, père, gagne ???

Rosette fait bon ménage avec Benoît depuis 2 ans quand elle tombe enceinte. Ils décident alors de passer à la vie de famille. Arrive le moment de déclarer la naissance de l'enfant auprès du greffier de la ville : Benoît se reconnaît comme père et signe le registre des déclarations de naissance. Peu de temps après, Benoît et Rosette se séparent. Benoît se désintéresse de sa fille, considérant la vie de célibataire trop coûteuse pour partager les frais d'entretien et de garderie d'une enfant que, par surcroît, il ne voit jamais. Cherchant une porte de sortie, il apprend que, par présomption légale, la paternité revient à l'ancien mari de Rosette, Alexandre, car celle-ci en était séparée de fait mais non de corps en justice.

Benoît a raison. Tout « fruit des entrailles » d'une femme est présumé être l'oeuvre de son mari. Mécanisme patriarcal séculaire d'appropriation par le mari de la progéniture née de sa femme. Mécanisme qu'on a aussi justifié ainsi : « protéger les enfants en leur garantissant un père ». Pourtant, est-ce qu'avoir un père par présomption légale assure à un enfant les nécessités de la vie, l'éducation, la surveillance et une part de l'héritage ? Pas plus qu'avoir un père par reconnaissance volontaire.

Revenons à Rosette. Puisqu'elle ne s'était pas affranchie des liens matrimoniaux avec son mari, par une séparation de corps ou un divorce 300

LE MAUVAIS EXEMPLE

La loi 89 consacre le principe suivant : « L'intérêt de l'enfant et le respect de ses droits doivent être les motifs déterminants des décisions prises à son sujet, » (article 30). C'est une réforme qui s'imposait. Mais quels seront les critères pour juger ce qui est dans l'intérêt de l'enfant ?

Diane vivait avec Michel, jeune homme tout ce qu'il y a de plus « cool », ouvert, progressiste. Il avait une bonne job. Souvent le soir, après le travail, il allait prendre l'apéro dans un bar avec ses copains. Il en avait beaucoup d'ailleurs, certains qui remontaient à son temps de collègue. Jusque là, tout va. Elle, était militante féministe. Elle avait aussi beaucoup d'amies qu'elle voyait régulièrement. Jusque là, tout va. Survient la séparation. D'abord acceptée de part et d'autre, la garde de l'enfant est partagée. Mais peu à peu, les relations s'enveniment. Le gars « cool » se fâche. Il réclame la garde totale de l'enfant. Et comme il doit se trouver une bonne raison devant la justice, il choisit la suivante : Diane vit entourée de femmes. C'est donc une lesbienne. Elle a peur et se sent menacée.

La menace est-elle réelle ? Devant nos cours de justice, l'homosexualité est-elle considérée comme susceptible de nuire à l'enfant ? Et, selon l'article 30, un parent homosexuel ou prétendu tel peut-il perdre, du seul fait de son orientation sexuelle, la garde de son enfant ? Voilà ce que dit la jurisprudence : « L'homosexualité seule ne suffit pas à entraîner automati-

quement et du seul fait de son existence une conséquence quelconque sur la garde des enfants. » (1)

Bon alors, Diane n'a aucune raison de se sentir menacée. Qu'elle soit, ou non, lesbienne, un choix sexuel ne peut pas être puni indirectement par le chantage à l'enfant. Mais alors, que signifie « l'homosexualité seule » ? Y aurait-il anguille sous roche ? Y a-t-il des situations où l'homosexualité est susceptible de nuire à l'enfant ? Oui, dit la jurisprudence « *Seule l'homosexualité affichée ouvertement pourra être susceptible d'affecter la garde d'un enfant. Ce sera le cas lorsqu'une personne vit en ménage avec son amie.* »

C'est donc ça que signifie « l'homosexualité seule » ! Il ne faut pas qu'elle soit affichée ouvertement !

« Ainsi, dans l'affaire K.v.K, l'homosexualité de la mère était relativement affichée puisque « Mrs K and Mrs O. sleep together in the same bed. » Donc, l'homosexualité affichée, et c'est ce qu'ont jugé les tribunaux canadiens à plusieurs reprises, c'est lorsque deux homosexuels -le-s vivent en ménage ou dorment dans le même lit. Et cette homosexualité affichée peut être considérée par le juge comme étant nuisible à l'enfant. Sauf si, comme dans l'affaire D, le parent est discret dans ses relations, ne vit pas dans un milieu d'homosexuels-le-s et avoue lui-même qu'il est néfaste pour son fils d'être soumis à des influences homosexuelles. »

Ce qui revient à dire qu'un homosexuel a le droit de l'être, ce n'est pas jugé comme un crime, mais il ne faut surtout pas que ça s'attrape. Il serait d'ailleurs préférable qu'un homosexuel soit angélique, n'ait aucune relation sexuelle et vive entouré uniquement d'hétérosexuels. Alors là, son choix serait respecté et il ne constituerait aucun danger pour son enfant. Et s'il s'avoue lui-même néfaste, coupable et anormal, il sera considéré comme un parfait citoyen. Parmi les éléments qui ont incité un juge à refuser la garde de son enfant à une mère lesbienne, citons : « Ils seront trop en contact avec des gens aux goûts et aux tendances anormales. » !!

Pourtant la Charte des droits et libertés déclare à l'article 10 : « Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice en pleine égalité des droits et libertés de la personne sans distinction, exclusion ou préférence fondées sur la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, » etc. ... Quelle hypocrisie ! Ce qu'on appelle

'orientation sexuelle' dans la Charte, devient 'goûts et tendances anormales' devant les juges. Et c'est devant les juges que se prend le pouls des valeurs réelles d'une société. Et l'on sait combien la nôtre aime le confort de la CONFORMITÉ. C'est donc conformément que seront jugés les intérêts de l'enfant. ■

ANDRÉE CÔTÉ
MONIQUE DUMONT

(1) Toutes les citations proviennent d'un article de Mireille D. Castelli, intitulé, « Garde d'enfants et relations extra-conjugales des parents. » paru dans la Revue de Droit de l'université de Sherbrooke 1978 — no 9, p.165.

Le Barreau du Québec : une réforme plus poussée

Le Barreau du Québec aurait souhaité que le gouvernement « pousse » davantage sa réforme du mariage et du divorce : après un an de séparation, peu importe le motif ; disparition du « requérant » et de « l'intimé » dans la procédure de divorce, quand les époux s'entendent sur les conséquences de leur séparation. Il insistait également, à l'instar du Conseil des Affaires sociales et de la famille, sur la nécessité de reconnaître et d'élargir le droit de l'enfant, touché par le divorce ou la séparation de ses parents, à être représenté par un avocat.

Rappelons que le Barreau s'est livré à un intense lobbying pour forcer une entrée en vigueur progressive de la loi. Les motifs ? Les conséquences administratives d'une entrée en vigueur trop rapide, les mentalités à ne pas bousculer.

jours avant la naissance de l'enfant (avant même la conception, quoi ! c'était lui demander beaucoup), elle devra pour contester la paternité présumée de son mari, agir vite, dans l'année qui suit la naissance. Passé ce délai, elle ne pourra le faire que si elle cherche en même temps à confirmer la paternité de Benoît.

La paternité née d'une union libre et reconnue aux registres d'état civil peut être contestée ou confirmée par une réunion de faits indicatifs, ou non, de rapports de filiation. Ces faits constituent la « possession d'état ». Plus question cependant pour une femme d'adopter son enfant naturel pour le légitimer et le faire échapper aux droits du père concubin.

Quel est l'intérêt d'établir des liens de filiation clairs ? Ils donnent à chaque parent « le droit et le devoir de garde, de surveillance et d'éducation », donnent à l'enfant un droit d'héritage, et donnent aux deux des obligations alimentaires réciproques. ■

ALBANIE MORIN

L'Association des parents catholiques : l'HOMME DOIT RÉGNER

L'Association des parents catholiques décrivait la prétention du projet de loi à instaurer un régime d'égalité entre époux comme une tentative essentiellement pernicieuse de saper les bases de la famille :

« L'homme, qu'on le veuille ou non, par sa prestance physique, par la puissance de sa voix, par ce que le Créateur lui a donné, possède une capacité en ce qui regarde l'autorité qu'on ne peut pas nier »

et
«... la femme a besoin de s'appuyer sur un homme vrai et si tant de femmes aujourd'hui crient, demandent l'émancipation, c'est peut-être qu'elles n'ont pas justement connu cet homme vrai, chef de famille, cet époux qui sait comprendre, qui sait être présent »

(Adeline Mathieu, présidente de l'organisme)

L'Association s'est également érigée contre la reconnaissance de ce qu'elle appelle, avec mépris, le concubinage :

« A ce compte-là, pourquoi ne pas légaliser le vol, l'assassinat et tous les crimes généralisés »

APPELEZ-MOI

Madame Chose

Le téléphone sonne : « *J'me marie en juin, j'veux prendre le nom de mon mari.*

Comment faire ? ... J'suis prête à vous payer. Il doit y avoir un moyen ? Il y a les droits acquis, quand même ! ... La tradition, j'sais pas, moi ... Non, vous êtes sûre ? ... »

Depuis le printemps 81, le Collectif d'animation et d'information juridique a reçu plusieurs appels semblables.(1) C'est que la loi 89 ne laisse plus le choix :

« 442. Chacun des époux conserve, en mariage, ses nom et prénom ; il exerce ses droits civils sous ces nom et prénom. »

Mais moi, je suis renversée. Il y a des années que je défends, comme avocate, une interprétation des articles de loi qui permette aux femmes de garder et de transmettre leur nom. Maintenant que la loi est changée, pourquoi tant de femmes s'en défendent-elles ? Pourquoi une femme veut-elle tant adopter le nom de son « futur » ? Pourquoi n'est-elle pas fière du sien ? Serait-ce qu'il a peu de poids ? Ou n'est-elle pas fière d'elle-même ?

J'y réfléchis. Même si la loi ne l'exige plus, en prenant mari, cette femme prend souvent pays, et amis, train de vie, et petite vie... Sa vie et son statut social, surtout après la venue d'enfants, seront déjà déterminés par le statut économique et social de son mari. Sa progression sociale à elle, aussi, par conséquent. Pourquoi, dès lors, ne pas s'identifier le plus possible au mari ? Au prix de s'y confondre, au point de nier son nom ?

Et comment imaginer la même femme vouloir ensuite transmettre son nom à elle, si dévalué ? Depuis le 1^{er} avril 81, « on attribue à l'enfant, au choix de ses père et mère, le nom de l'un d'eux ou un nom composé d'au plus deux parties provenant des noms de ses père et mère ». Donc, si Hélène Homier-Roy a un enfant avec Georges Beaugrand-

Champagne, leur fille Daphné pourra porter le nom de sa mère, ou celui de son père, ou représenter chacun de ses parents : Daphné Homier-Champagne ou Daphné Roy-Champagne, Daphné Homier-Beaugrand ou Daphné Roy-Beaugrand, ou l'inverse pour chacun de ces noms. Babel, quoi !!

Où en sera dans quelques années la mode du nom double ? Si elle est assez répandue, la fille de mon interlocutrice téléphonique portera du même coup le nom de sa mère. La lignée matrilinéaire sera inscrite et publique, et non plus dissoute dans le passé. Bien, c'est ce que nous demandions depuis longtemps.



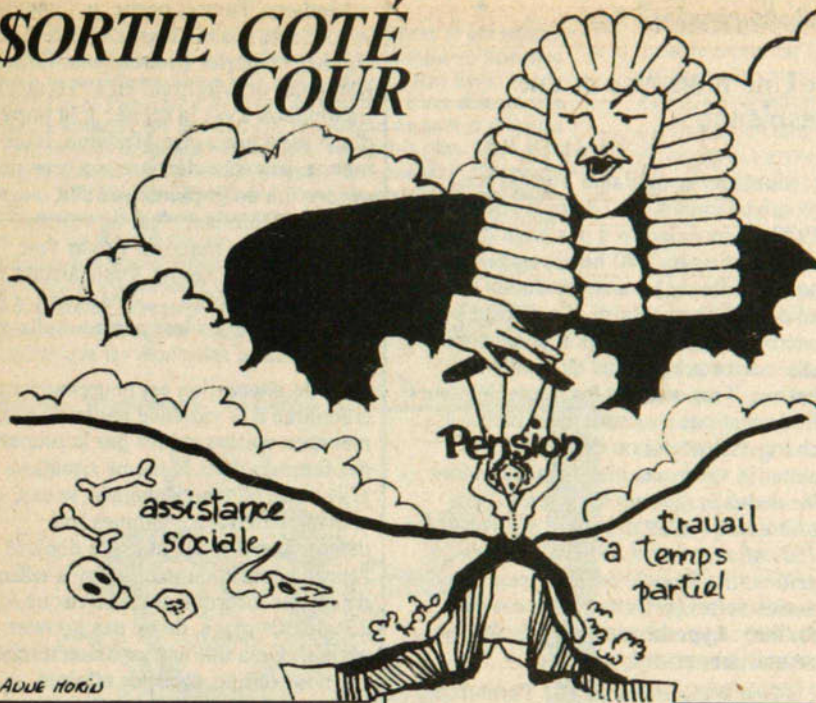
Mais, quand j'y repense, pourquoi investir un enfant de l'appellation d'une lignée ? Pourquoi Daphné de la rue Chambord ne pourrait-elle pas porter plutôt la fantaisie de ses parents et s'appeler Daphné Beau/mier ou Champ/roy ou... de Beauvoir, de La Délivrance, du Plaisir, du Rêve, Commivoire, etc. En toute liberté. Et c'en serait fini du sens de la propriété d'un nom. Il y aurait des problèmes administratifs ?? Eh bien non, puisqu'elle serait assurance-socialisée, codifiée et mécanographiée comme toutes ses concitoyennes.

Moi, par exemple, ne serait-ce pas plus joli que je fusse appelée Albanie la Rousse que Albanie Paré (du nom de ma mère) ou Albanie Morin (du nom de mon père) ?

ALBANIE... ?

(1) Collectif d'animation et d'information juridique ; consultations de groupes sur le Droit de la famille, 5185 Esplanade, Montréal, H2T 2Z4 Tél: 276-5301

SORTIE CÔTÉ COUR



ANNE HORKY

Le juge a les yeux de Bourvil, quand il conseille à Madame de s'asseoir jusqu'à la fin de la « cuisine » des procédures préparatoires. La Cour s'éveille, la Cour est lente. Il est 10 heures 05. Madame a 24, 25 ans, et les torsades blanches de son dos bougent à peine quand elle témoigne. Oui, elle a besoin de ces 50 dollars hebdomadaires pour nourrir son fils de 15 mois. D'autant plus qu'elle ne travaille plus et qu'elle n'a pas encore reçu son chômage. Sans revenus, elle a même dû déménager chez sa mère. Oui, elle veut et va se retrouver un travail.

Monsieur à son tour s'avance, à peine plus âgé. A leur séparation, en octobre '80, il avait perdu son emploi et dû s'endetter. Camionneur depuis février, il gagne 190 dollars/semaine mais doit rembourser les dettes du temps de leur mariage : Caisse populaire, \$3 000, Chargex, \$1 500 et \$300 par mois à son père. . . Il n'arrive pas dans son budget, alors la pension alimentaire. . . En plus, il y a toutes les dépenses courantes : \$230 par mois pour son bachelier sous-sol de Brossard, \$35 par semaine d'essence pour l'auto prêtée par son père. . . Le juge s'étonne : « C'est beaucoup, non ?? » — « C'est que j'ai pas les moyens de m'acheter une petite voiture neuve qui consomme moins ! » — « Avez-vous versé la pension alimentaire depuis l'an dernier ? » — « Heu . . . Jamais, monsieur le juge » — « Et vous avez continué de remplir votre char ? » — « Ben, obligatoirement, pour aller au travail. . . » On sent Bourvil décontenancé : « Mais vous ne trouvez pas ça bizarre, vous, de nourrir votre char toutes les semaines et de ne pas nourrir

vos fils ? » — « Au prix où est le gaz, monsieur le juge. . . »

Condamné, malgré le prix du gaz, à payer sa pension alimentaire (ô justice implacable !), Monsieur sort boudeur de la salle d'audience, victime innocente d'un complot. Je sors derrière lui, et retrouve le brouhaha du large corridor, ses murs tendus d'un beige plus neutre que la loi elle-même sous l'enlignement des grands portraits dorés d'ex-bâtonniers de Montréal, et surtout sa faune affairée ou patiente. De chaque côté du corridor, les salles d'audience sont des cages monochromes plus ou moins grandes, sans aucun rapport avec « Douze hommes en colère », toutes précédées de cubicules vitrés où se négocient, à toute allure parfois, ententes et concessions de dernière minute entre les parties en cause.

C'est ici, au 16^e étage du moderne Palais de Justice de Montréal, que sont jugées en Cour Supérieure les affaires matrimoniales : le divorce ou la séparation, et leurs mesures provisoires comme la garde des enfants et la pension alimentaire.

Ces deux derniers types de requête seront de plus en plus distincts car, avec la loi 89, si l'obligation de nourrir leurs enfants après le divorce persiste pour les parents « à proportion de leurs facultés » respectives, il sera plus difficile au conjoint appauvri par la séparation — étrangement, malgré l'égalité, ce sont encore très majoritairement les femmes ! — d'obtenir pour ses propres besoins une pension alimentaire, à moins d'en prouver la nécessité temporaire. ◆

La toge enlevée

Malgré le début des audiences, les salles sont presque vides et le corridor toujours bondé. Il y a là des grappes d'avocats, verbe haut, horaires chargés, presque tous « en civil ». Mais un restant de componction, et de prospérité persiste, la toge enlevée. Les avocats se reconnaissent, s'interrogent, et quand l'un d'eux répond « Ca va très bien, merci, cher maître . . . et vous ? », j'ai tout de suite envie de le croire.

Et puis il y a les clients, assis ou appuyés silencieusement aux murs, la plupart endimanchés, intimidés et accompagnés de parents ou d'amis. Des réfugiés juridiques, qui attendent, leur numéro à la main, d'être confrontés à la Justice. Deux ou trois enfants, beaucoup, beaucoup de femmes. Nerveuses : « En tout cas, j'espère bien ne pas le voir avant ! : — « As-tu peur ? » — « Non, mais c'est assez dur de même. »

Ces jours de sortie côté Cour, j'ai vu surtout des requêtes liées aux enfants et ces quelques histoires, sans illustrer toute la réalité, présentent des ressemblances tout à fait conformes aux statistiques. Dans tous les cas, des femmes essayaient, par une saisie ou une requête en augmentation, de faire verser par leurs ex-maris des pensions alimentaires déjà ordonnées par le tribunal au moment du divorce ou de la séparation, la plupart du temps des sommes relativement réduites, irrégulièrement ou jamais encore versées. Les maris s'en défendaient, justifiant par l'état de leurs dettes, et/ou leur remariage, l'impossibilité d'entretenir l'enfant dont ils n'ont pas la garde.

Or les chiffres les plus courants estiment encore que 85% des bénéficiaires théoriques de pensions alimentaires sont des femmes ayant la garde de leurs enfants. Théoriques. . . parce que 70 à 75% de ces pensions ne sont pas versées.

« À cause de monsieur Lévesque »

Madame Taillon, * par exemple. Assise près de moi dans la salle, elle attend qu'on appelle sa cause. Son manteau est du même rose fuschia que les ongles soignés de ses mains déformées par l'arthrite. Elle triture ses bagues en lorgnant, quelques rangées plus loin, un vieil homme jaunâtre au profil d'Allende déchu, lunettes noires et cuillère. Madame Taillon a 61 ans, son ex-mari 65. Séparés depuis 1960, divorcés depuis 76, monsieur n'a en 21 ans presque jamais versé sa pension. « Elle me sert plus de femme, je la paye

plus ! », aurait-il dit.

Si Madame le poursuit encore une fois en cour, « c'est à cause de monsieur Lévesque, ça, il veut sauver de l'argent ! » En fait, comme elle vit du Bien-Être social, on a fortement incité madame Taillon à faire chercher, par le nouveau service gouvernemental de perception des pensions alimentaires, institué depuis le 1 janvier 81 par la loi 183, son introuvable mari, réfugié dans les Cantons de l'Est.

C'est que les monsieurs Taillon, tous ces 70% de mauvais payeurs, coûtent cher à l'État, trop souvent forcé de se substituer à eux et d'entretenir les ex-épouses et les enfants dans le besoin. L'adoption de la loi 183, permettant la saisie des biens et salaires, évitant que le programme d'aide sociale remplace la pension alimentaire, vient de ce désir d'économie. Madame Taillon a raison. Le percepteur a retrouvé son propre mari quand celui-ci a demandé sa pension de vieillesse — petite revanche du temps.

Monsieur sort justement de la salle, sans la regarder, la ride impassible, flanqué de son fils adolescent. « Il a vieilli », dit-elle, quelque brume dans ses lunettes, avant que son avocat de l'Aide juridique vienne la chercher aussi. Dix minutes plus tard, elle revient dépitée de la cage vitrée des négociations : « Je vous l'avais dit, il va encore s'en clarifier !... Mon avocat peut pas plaider, ils (l'autre avocat, son mari) ont des preuves d'invalidité (donc d'absence de revenus)... mais, moi, je sais qu'il fait de l'argent avec son garage ! » Madame Taillon recevra-t-elle, désormais, son chèque du Bien-Être en paix ? Quant au montant de la pension perdue, fixé en 1960, jamais indexé, il était de \$50 par mois.

D'après la loi, la pension est accordée selon les besoins (de la créancière) et les moyens (du débiteur). Pour 1 000 madames Taillon aux besoins limités (?), il y a quelques heureuses madames Marchand.

Celle-ci recevra, après le divorce, \$4 166 par mois. (Ai-je bien entendu ? ?). Bonne idée d'avoir épousé, il y a 20 ans, un étudiant en médecine ! Mais pour quelle raison divorce-t-elle ? « Mon mari est parti depuis février, monsieur le juge. Il ne m'aime plus ». Coup de dérisoire. Monsieur vient humblement confirmer, c'est vrai, il ne l'aime plus, il est parti, il paiera. Madame aura l'appartement et la pension. Les enfants et elle garderont (presque) le même train de vie.

Mais pour une affaire ainsi réglée d'avance, combien de contestations et de

calculs mesquins ?

« Une niaiseuse et une lesbienne »

Monsieur et madame Turmel sont séparés depuis 4 ans, divorcés depuis 1979, et monsieur n'a pas payé depuis mars dernier les \$40 hebdomadaires pour sa fille de 12 ans. Madame Turmel a fait saisir son salaire, il a riposté par une requête en annulation de pension, elle a rétorqué par une demande de hausse. Très souvent les maris débiteurs n'hésitent pas à vendre leurs biens, à changer d'emploi ou de région pour éviter la saisie, ou bien ils accumulent les dettes et *comme la pension alimentaire n'est devenue, ni avec la loi 183, ni avec la loi 89, une créance prioritaire*, ils peuvent invoquer leurs autres dettes (prioritaires en cas de faillite) : hypothèques, impôts, etc. pour ne pas déboursier la pension.

C'est le cas de monsieur Turmel qui, au printemps dernier, a déménagé, a réinstallé sa nouvelle femme enceinte et ses trois T.V. couleurs dans un bungalow tout équipé, et pour cela a dû s'endetter. Malgré un revenu annuel de \$23 000 comme vendeur chez O'Keefe, il n'a plus les moyens, dit-il, de payer les \$180 mensuels (dont 90 déductibles d'impôt) pour sa fille. Pourtant, il rembourse la banque pour ses dettes « de luxe », répond l'avocate de Madame...

Si Madame, elle, demande une hausse, c'est pour les frais de scolarité de l'enfant : « Après les troubles du divorce, Louise avait des problèmes scolaires, c'est elle qui m'a demandé de l'envoyer au pensionnat, et mon mari était d'accord — 'A ta place, je ferais la même chose' — puis il a changé d'avis — 'Tu vas en faire une niaiseuse et une lesbienne !' et maintenant il dit que je veux m'en débarrasser ! »

Après délibération, la décision du juge est mitigée : « Je comprends que Monsieur, remarié, ait de nouvelles responsabilités — il faut penser à l'enfant qui s'en vient — mais sa dette la plus importante demeure son enfant de 12 ans. Sa femme et lui l'avaient cherchée et adoptée ensemble, qu'il paie les arrérages et la pension. Par contre la hausse du montant est refusée, n'ayant pas été justifiée par Madame. » Que Madame se débrouille avec les 15 000 dollars annuels de son salaire de secrétaire. Après 2 jours de tension, Madame éclate en sanglots, réconfortée par l'avocate et la greffière solidaires. C'est fini, il est 11 heures 35, elle retourne travailler.

Madame Turmel partie, je flâne dans le corridor, sous le regard sévère de Son Honneur Charles Laurendeau, Grand Bâtonnier de Montréal en 1916 et 1917. Et soudain, c'est la scène : à la porte d'une salle, une autre Madame, toute menue, se cache derrière son gros petit avocat. Le doigt pointé sur elle, Monsieur fulmine, c'est un violent : « Attends, ma maudite, tu vas voir, t'auras pas une cenne, j'ai arrêté de travailler, c'est fini... » Madame a beau protester que ce n'est pas pour elle mais pour l'enfant...

Cette altercation est peu, pourtant, comparée à la violence réelle ou aux menaces voilées subies par la plupart des femmes dans la même situation. L'avocate Hélène Bohémier le sait, qui souvent défend des femmes très démunies. Aujourd'hui, elle déplore l'encombrement du rôle : « Il y a tellement de causes inscrites que l'on risque, en 25^e ou 30^e place, de ne pas pouvoir plaider. Cela fait une pression terrible qui nous oblige, dans les affaires urgentes, à négocier hors Cour des ententes souvent préjudiciables aux femmes. » Il est vrai qu'à l'intérieur même des salles, au-delà de la lenteur du code de procédure, des commentaires souvent inaudibles des avocats et juges, les décisions me semblent rapides, expéditives même. Ces causes négociées et qui défilent, 3 à la minute, ce sont pourtant des vies, du vif que l'on tranche.

« L'habitude du baloney »

Suis-je tombée sur de bonnes journées, sur de « bons » juges ? Je vois que bien souvent l'interprétation « humaniste » du juge donne raison aux femmes requérantes, comblant ainsi les lacunes de la loi elle-même. Mais pour quelques décisions justes, n'effleurant pas trop le paternalisme, combien de verdicts arbitraires et, au nom d'une égalité juridique flambant neuve, combien de « Madame, vos trois enfants vieillissent, vous pourriez bien retourner travailler (à la manufacture) et essayer d'être autonome... », ou de « Madame, c'est pas parce que votre mari s'enrichit que votre pension alimentaire doit augmenter, vos besoins à vous demeurant les mêmes... (autrement dit, si vous avez l'habitude du baloney, pourquoi en changer ?) »

Et surtout, les femmes seront-elles encore longtemps, sur ce terrain aussi, d'abord des quémandeuses ?

FRANÇOISE GUÉNETTE

*Si les histoires sont véridiques, les noms sont bien sûr fictifs.

Heureux mais... inquiet

La « nouvelle famille » n'a pas que ses juristes et ses ministres d'État. Elle a, aussi, ses idéologues dont notamment, Maurice Champagne-Gilbert. Depuis la publication de son livre *LA FAMILLE et l'homme à délivrer du pouvoir*, il est devenu une véritable autorité sur le sujet. On le sollicite de part et d'autres ; les conférences et les interviews ne se comptent plus. Déjà il est la nouvelle vedette du Théâtre Arlequin dans une série d'exposés intitulée *VIVRE ENSEMBLE* et dont les grands thèmes sont : « L'homme et la femme retrouvés », « Prendre le temps d'être père », « La fidélité libérée » et « La famille en amour ».

Nous avons voulu rencontrer, à notre tour, ce nouveau gourou de la société « à inventer », celui qu'on photographie toujours la pipe à la main, le regard limpide, une vague odeur de chien Afghan en arrière-plan. Celui dont on dit souvent qu'il est « plus féministe que les féministes ».

Maurice Champagne-Gilbert



« Maniaque de liberté, architecte des idées, marginal, libre-penseur, exclu, engagé... » Maurice Champagne-Gilbert a une longue liste de qualificatifs pour se décrire. Il parle, d'ailleurs sans arrêt, tantôt avec les longues poses décontractées de celui qui mesure son effet, tantôt avec la nervosité de celui qui se sent mal accueilli. Il parle de faire de la trappe avec son fils cet hiver, quoiqu'il n'aime pas la trappe. Du salaire de \$40 000 qu'il a laissé pour rentrer chez lui et écrire. De ses idées surtout, quoiqu'il est vite à nous avertir : « JE SUIS ICI NON PAS COMME UN

THÉORICIEN MAIS COMME UN ÊTRE HUMAIN QUI A DES CHOSES À PARTAGER AVEC VOUS. » Il insiste beaucoup là-dessus. Maurice Champagne-Gilbert n'est pas « un auteur ou un professionnel », il est un Don Quichotte du quotidien. Son *Beitmotiv* : la VIE. Sa *Dulcinée* : la tendresse. Son *Sancho Pança* : le féminisme.

« Je n'appelle pas, je crie pour l'âge de l'être humain ! »

En fait, si l'on entend la famille comme une entité

sociale ayant telles fonctions et telle histoire, il n'en est pas tellement question dans le livre de Maurice Champagne-Gilbert. C'EST LE FAIT DE VIVRE ENSEMBLE POUR CROÎTRE COMME PERSONNE ET COMME CITOYEN. EN APPRENANT À ÊTRE BIEN DANS SA PEAU. À ÊTRE BIEN AVEC LES AUTRES. QUI ME SEMBLE RÉSUMER L'ESSENTIEL DE CE QUI PEUT ÊTRE PARTAGÉ DANS UNE FAMILLE. Ce livre se veut une riposte à tous ces « intellectuels qui répandent le suicide », ces « nihilistes qui proclament de façon simpliste », la mort de la famille. Maurice Champagne-Gilbert y voit là une mode de mauvais augure, une « mode de chacun pour soi ».

L'auteur FORMULE L'HYPOTHÈSE QU'UNE GRANDE PARTIE DES DIFFICULTÉS VÉCUES PAR LES COUPLES, DANS LE MARIAGE OU DANS D'AUTRES TYPES D'UNIONS, NE SONT PAS INHÉRENTES À LA VIE DE COUPLE OU AU CARACTÈRE ALIÉNANT DU MARIAGE, MAIS PROVIENNENT DE L'ISOLEMENT SOCIAL ET PSYCHOLOGIQUE QU'ON A EN QUELQUE SORTE INSTITUTIONNALISÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES.

L'ironie c'est que la critique qui se fait de plus en plus entendre au sujet de la famille est précisément basée sur une critique sociale. L'ironie c'est que Monsieur Champagne-Gilbert passe presque tout son temps à sonder l'individu — le « je à délivrer » (va pour le psychologique) — au détriment du contexte sociopolitique : problèmes de santé, de chômage, de classe sociale... tous les facteurs qui affectent inévitablement la façon dont nous vivons ensemble, la tendresse, des valeurs humaines à retrouver, il propose un idéal de paternité alors que nous nous évertuons à démystifier la maternité et, dans certains cas, à y renoncer. L'auteur de renchérir : A CÔTÉ DE LA THÉORIE FREUDIENNE QUI VEUT QUE LES FEMMES SENTENT FRUSTRÉES DE NE

PAS AVOIR DE PHALLUS, N'Y A-T-IL PAS LIEU DE CONSIDÉRER SÉRIEUSEMENT L'HYPOTHÈSE D'UN SENTIMENT PROFOND D'INFÉRIORITÉ ET D'IMPUISSANCE CHEZ LES HOMMES. DÙ AU FAIT QU'ILS NE PEUVENT ENFANTER. Il ne reste plus qu'à espérer que la recherche scientifique fera, d'ici peu, de grands pas en avant concernant la « possibilité de grossesse chez les hommes ». (Autant en profiter, messieurs, la science est de votre côté.)

« Le cri des familles à libérer doit rejoindre le cri des femmes dans leur révolution »

C'est à se demander si le titre *LA FAMILLE* est bien choisi... Le sous-titre, *l'homme à délivrer du pouvoir*, par ailleurs, l'est parfaitement. JE CROIS QUE JE N'AI QU'UNE CERTITUDE, UNE SEULE : C'EST QUE LE MONDE NE POURRAIT PLUS ÊTRE LE MÊME SI LES HOMMES RENONÇAIENT AU POUVOIR ET ILS Y RENONCERAIENT S'ILS PRENAIENT ENFIN LE TEMPS DE PARTAGER LEUR VIE AVEC DES ENFANTS. La notion de paternité est le clou de tout son discours. D'ailleurs, il n'y a pas de famille, selon Maurice Champagne-Gilbert, sans enfant. De son propre aveu, cette notion de paternité est, en fait, une stratégie pour mieux faire avancer le grand débat sur la condition masculine, débat dont il déplore le manque de véhémence. OH ! NOTRE CRI D'HOMMES N'EST PEUT-ÊTRE PAS TRÈS FORT ENCORE, IL N'A PAS LÀ-DESSUS LA FORCE DU GRAND CRI DE LA RÉVOLUTION FÉMININE. De l'ironie nous coulons vers le paradoxe. Maurice Champagne-Gilbert, comme tant de « nouveaux hommes », envie la « révolution féminine » et prend manifestement mal le fait d'en être exclu. Et, presto... NOUS SAVONS BIEN QUE LES RAPPORTS DE DOMINANTS À DOMINÉS ONT FAIT AUTANT DE VICTIMES CHEZ LES

HOMMES QUE CHEZ LES FEMMES. PEUT-ÊTRE PLUS ENCORE, BEAUCOUP PLUS... Il y a de ces hommes qui, même dans l'oppression, s'arrogent le superlatif.

Chose curieuse : la revendication « masculiniste » que Maurice Champagne-Gilbert met de l'avant, ne tient pas compte d'une revendication essentielle du mouvement des femmes. Au nom de la vie, de

La famille : « le pouvoir social mâle en a grand besoin pour refaire sa fausse virilité »

Sous un vernis progressiste, transparait le même vieux discours qui, sous les auspices de l'humanisme et de l'individualisme, a toujours servi à garder les femmes à leur place : c'est-à-dire invisibles à elles-mêmes. N'EST-IL PAS TEMPS DE NOUS RECONNAÎTRE NON PLUS COMME HOMMES ET FEMMES D'ABORD, MAIS COMME ÊTRE HUMAIN... LÀ OÙ IL Y A RUPTURES, SÉPARATIONS RIGIDES, FOSSÉS, N'EST-IL PAS TEMPS DE JETER DES PONTS ET CRÉER DES LIENS ? PONTS D'HOMMES ET DE FEMMES BÂTISSANT ENSEMBLE LA SOCIÉTÉ. PONTS OÙ LA FAMILLE ET LES AUTRES INSTITUTIONS SE REJOIGNENT. (Maurice Champagne-Gilbert a de ces métaphores qui rappellent l'art révolutionnaire chinois).

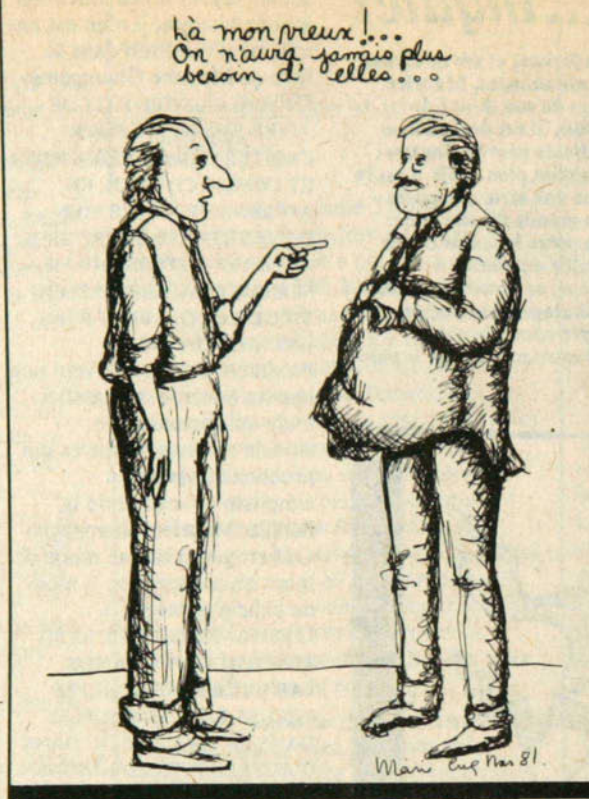
Inutile de dire que les institutions et la famille se sont toujours rejointes : qu'on a toujours dit aux femmes qu'elles bâtissaient, en tant que mères, la société ; qu'elles sont le complément parfait, idéal, de « l'homme ». Monsieur Champagne-Gilbert a beau désavouer son propre conformisme, ses affirmations parlent pour lui. EST-CE QUE LE FAIT D'ENFANTER NE CONSTITUE PAS UNE ÉPREUVE DE LIBERTÉ INTÉRIEURE POUR LA FEMME FACE À TOUT CE QU'ELLE PEUT FAIRE ET ÊTRE COMME PERSONNE. Inutile, aussi, de lui faire remarquer que la « révolution féminine » qu'il admire tant, opère préci-

sément une rupture dans l'histoire : que d'abandonner la conscience aigüe de notre condition de femmes serait retomber à zéro ; que nous ne consuons pas l'amour et la tendresse mais cherchons plutôt à la redéfinir... on se voit répondre : ALORS, VOUS VOULEZ ENFERMER TOUTES LES FEMMES DANS LE MÊME MODÈLE ? !

Son livre, pourtant, parle d'un modèle spécifique et bien connu : le couple la main dans la main, les lettres d'amour laissées sur l'oreiller, les enfants qui s'amuse à portée de la « main », bref, la famille qui vainc toutes les adversités de la vie dans la joie et la tendresse. C'est ce qu'on nous a toujours servi comme étant la récompense de cette dure vie sur terre. Si on lui demande s'il connaît beaucoup de gens réussissant ce genre d'expérience, il répond : AH ! MAIS JE NE CONNAIS PAS BEAUCOUP D'EXPIÉRIENCES DE VIE ! JE VIS EN 1981 ET JE SAIS QUE LA GUERRE EST PLUS IMPORTANTE QUE LA PAIX... QU'ON N'A PAS DE FUN DANS LA VIE !

C'est d'ailleurs ce qu'il re-

proche à la culture dominante : trop de mort, trop de violence, pas assez de « fun ». On pourrait être d'accord là-dessus. Mais Maurice Champagne-Gilbert n'a pas de propositions à nous faire autre que ce que les féministes ont déjà dit mieux et avec plus de cohérence que lui. Ce qu'il nous propose *ad nauseam*, ce sont une série de termes qui, entre ses mains, sont vides de sens : UN RÉEL BIEN-ÊTRE, RÉ-INVENTER SA VIE, ÊTRE DES ALLUMEURS DE SOLEILS HUMAINS... Si on lui demande s'il est un homme heureux ?... UM... OUI, HEUREUX MAIS TRÈS... TRÈS... TRÈS... INQUIET. VOUS SAVEZ, QUAND ON EST EN RECHERCHE... ET TRÈS DÉÇU PAR BEAUCOUP DE CHOSES. CE QUE JE VIS, LA MARGINALISATION, EST TRÈS DIFFICILE À VIVRE. LES HOMMES IMAGINENT QUE J'ATTIRE LES FEMMES PAR MES IDÉES, ALORS QUE POUR PLEIN DE FEMMES, JE PILE SUR LEUR PLATE-BANDE EN FAISANT DE LA RÉCUPÉRATION, MAIS, MOI, QUAND JE REMETS EN CAUSE LA CONDITION MASCULINE, CE N'EST PAS UNE IDÉOLOGIE, C'EST DU



VISCÉRAL !

Maurice Champagne-Gilbert ne dit pas que des grossièretés mais décidément, il a l'art de s'enfrouaper. Il nous propose un idéal de bonheur qui sonne creux et il nous explique lui-même pourquoi ça ne fait pas le poids : LE BONHEUR EN TANT QU'ÉTAT DE SATISFACTION SEMBLE MOINS ATTIRANT ET MOINS MOBILISANT QUE LE MALHEUR QUI OBLIGE À LUTTER, À CHERCHER, À VIVRE EN ÉTAT D'ALERTE. Il encense la VIE et cite l'Afrique et l'Asie en exemple. Il se pique d'être un « intellectuel en marge » et il est à la remorque d'au moins deux courants évidents : la psychologie humaniste américaine et le mouvement des femmes. Il se dit « exclu » alors qu'il est en passe de devenir une des figures les plus choyées du Québec. Surtout, il parle éloquentement de la peur des hommes (à le croire, les hommes sont dominateurs, violeurs, par peur de la tendresse) alors que son discours dissimule une peur face à l'incertitude qui est inévitable en ce moment, face au « désordre » qu'engendrent la colère et la révolte mais qui est certainement préférable à « l'ordre » bien-pensant. Finalement, Monsieur Champagne-Gilbert commet l'erreur la plus commune du monde : de croire que « conscience » (ce qu'on sait) égale « changement » (ce qu'on fait avec cette connaissance). Alors que changer (vraiment) veut dire aller jusqu'au bout de la peur, de la terreur, de la douleur, parce que ce n'est que rendu à notre extrême limite que le toujours tolérable devient intolérable, ce n'est que rendu au plus sombre de la terre que nous n'avons plus le choix de rester les mêmes.

Ce n'est pas le goût du malheur. C'est tout simplement que des femmes se sont mises à pleurer ouvertement. Comme chier, ça libère et ça ne se contrôle pas.

FRANCINE PELLETIER
EN COLLABORATION AVEC
FRANCINE TREMBLAY



LIBRAIRIES CLASSIC

Avec ses 114 librairies à travers le Canada Classic Int. possède maintenant un très grand pouvoir d'achats leur permettant de vous offrir des super-spéciaux sur les Bestsellers et des soldes exceptionnels. A surveiller de très près — nos acheteurs reviennent d'Europe avec des soldes fantastiques : livres d'art, livres reliés, Bestsellers reliés etc. Venez nous visiter !
Les employés (es) et la direction des Librairies Classic s'unissent pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes !

LISTES DES LIBRAIRIES CLASSIC DU QUÉBEC (*SPÉCIALITÉ)

— 1327 Ouest rue Ste-Catherine
Montréal P.Q. H3G 1P7
(514) 844-1721
*(3 étages de livres de poche anglais)

— La Promenade
Place Ville-Marie
Montréal P.Q.
(514) 866-1323

— 1430 Ouest rue Ste-Catherine
Montréal P.Q. H3G 1R4
(514) 866-8276
*(Livres reliés, livres d'art)

— Rez de chaussée
1 Plaza Alexis Nihon
Westmount P.Q.
(514) 933-1806

— La Promenade
1 Carré Westmount
Westmount P.Q. H3Z 2P9
(514) 931-4656

— Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou P.Q. H1M 1W6
(514) 353-6950

— Carrefour de l'Estrie
3050 Avenue Portland
Sherbrooke P.Q. J1L 1K1
(819) 567-8336

— Centre d'achat Laurier
Ste-Foy, Québec
P.Q. G1V 2L8
(418) 653-8683

— Le Carrefour Laval
3035 Boul. Le Carrefour
Laval P.Q. H7T 1C7
(514) 681-7700

— Annexe de Montréal
1432 Ouest rue Ste-Catherine
Montréal P.Q. H3G 1R3
(514) 861-5022

— Place Longueuil
825 Ouest Boul. St-Laurent
Longueuil P.Q. G4K 1C1
(514) 677-8341

— Place Fleur de Lys
550 Boul. Hamel
Ville de Québec P.Q.
(418) 529-9609

— Galeries de la Capitale
Unit 251 Ville de Québec
Québec
(418) 627-3855

— Les Promenades de l'Outarawai
1100 Maloney Boul. Ouest
Gatineau Qué.
(819) 561-1319

— Place Saguenay
Boul. Talbot
Chicoutimi
(418) 543-3882

+

**3 NOUVELLES SUCCURSALES
EN JANVIER 1982**

LETTRE AU ROI BOITEUX

Le temps s'écoule, il me semble que ce n'est qu'à la fin de ma vie que je pourrai savoir qui j'ai aimé, à qui j'aurai été fidèle. — Mon statut social : comédienne. — J'avais, à ce qu'il semble, une « carrière prometteuse ». — J'ai tout gâché. — Ruptures. — Je suis encore à la gâcher. — Rupture. — Une lettre.

On n'opère jamais de rupture froide-ment. Ce qui fait qu'après il est difficile de voir clair dans ce qui fut. Mais il le faut. Absolument. Pour continuer. Ma conscience féministe du monde se mêle à mes désirs, les contraire, les transforme et provoque souvent la rupture.

Quand j'ai quitté la production du Roi Boiteux on m'a dit : « Mais Louise, le thème central du Roi Boiteux est passionnant : dérision de la guerre, des ambitions des hommes, du cul-de-sac des rapports hommes-femmes ! » Merveilleux ! Mais, en pratique, j'ai vu : D'une part, des comédiens qui, collectivement et solidairement, désarticulaient et « absurdisaient » les actions guerrières de leur race : de façon évidente, ils jugeaient leurs personnages comme étant ridicules et dérisoires. Ils représentaient la réalité, certes, mais avec un recul tel que cette représentation de la réalité contenait en elle-même sa propre critique. Effectivement, le dérisoire est atteint.

D'autre part, j'ai vu des comédiennes jouant des femmes qu'elles jugeaient émouvantes et merveilleuses. Et pendant que les comédiens se stimulaient entre eux, prenaient plaisir ensemble à rendre dérisoires leurs actions, les comédiennes continuaient à s'identifier de façon constante et malade aux rôles qu'elles représentaient.

Enfin, dans leurs actions amoureuses, les comédiens pouvaient compter sur les comédiennes qui, à travers leurs personnages, étaient là pour les assurer qu'ils sont bien vivants, leur jurer que tout n'est pas perdu, qu'elles les aiment et les désirent malgré tout, comme pères, comme amants, comme fils.

Dans le plaisir du jeu, les hommes interprètent une grande farce dérisoire. Dans l'inquiétude et le mystère, les femmes interprètent une grande tragédie. Comment alors prétendre être au même diapason, croire absolument à la complémentarité des deux « pôles essentiels de la vie » en création quand, d'un côté, je vois le plaisir des comédiens, leur légèreté, et de l'autre, des femmes à peine

détachées de ce besoin primaire de se sentir exister en autant qu'elles plaisent même au prix de l'atrophie de l'intelligence et du corps ?

Où se trouve le dérisoire en ce qui concerne le monde féminin ? N'y a-t-il donc rien de dérisoire dans toutes ces images de femmes, tellement connues par ailleurs au théâtre, des femmes blessées, en désir, en attente, n'ayant, pour tout exutoire à leur énergie vitale que de se consoler et/ou de s'engueuler entre elles ? On me dira que c'est à l'image de la réalité. Peut-être. Mais, dans ce cas-ci, il est étrange que cette représentation de la réalité ne porte pas en elle-même sa propre critique. 1. Quand les comédiennes prendront-elles enfin conscience qu'elles interprètent des personnages féminins qui continuent de prendre en charge la douleur du monde pour que le monde masculin ne « pète pas au fret » dans son délire ? 2. Le monde féminin est-il à ce point intouchable ? 3. Et la Loi qui veut que les femmes existent plus et mieux si elles sont émouvantes plutôt qu'intelligentes, est-elle inébranlable ?

Pour une actrice, sa carrière est son engagement au monde. De se déclarer a-politique, libérée de toute oppression et de toute sensibilité à l'oppression, équivaut à se déclarer en accord avec la Loi. En tant que comédiennes, nous avons un énorme travail de réflexion et de conscientisation à faire sur les personnages féminins que nous interprétons. Si nous n'arrivons pas à opérer ce recul, si nous continuons à nous leurrer et à nous valoriser en considérant que les personnages féminins sont « beaux et profonds » versus « le ridicule et le dérisoire » des personnages masculins, nous endossons la mystifiante vision des auteurs et des metteurs en scène masculins et cette vision nous laisse, face à nous-mêmes, mystifiées. Rien ne peut être éclairci. Nous continuons, dans l'équilibre d'un spectacle, comme dans nos rapports de travail (comme dans nos vies privées), à servir de « pendant essentiel » aux hommes, en exprimant, à nous seules, la dimension amoureuse de la vie, du fond de son émouvante profondeur.

Un sujet des plus tabous dans le libre monde des arts... Le 5 mai 1981, je remets une lettre de démission, le silence me faisait beaucoup de mal... Officiellement, publiciser la rupture... Pourquoï pas, tant qu'à y être... « J'ai tant gâché, j'ai tant sauté, dansons ma bergère... »

Montréal, le 4 mai, 1981

Pour la cellule de planification du Roi Boiteux :

Je démissionne du Roi Boiteux, complètement. Je dis tout de suite que, malgré que je n'aie pas le choix, je me sens coupable de faire ce geste (amorcer un travail, le laisser, j'aurais dû mieux réfléchir avant, etc. . .) Je le dis tout de suite pour qu'ensuite ma lettre ne soit pas empreinte, ni dans sa rédaction ni dans sa lecture, d'une justification de mon départ mais qu'elle soit plutôt une réponse à la question normale dans ces cas-là : pour quoi ?

J'ai accepté de faire le Roi Boiteux pour retravailler en groupe mixte, sortir du « désert ». (La marginalité ne m'est pas facile tous les jours.) Je le voulais tellement que pendant les premières lectures auxquelles j'ai assisté, je n'ai pas écouté mes réticences, très fortes, à certaines scènes en particulier, aux relations entre les femmes, et entre les femmes et les hommes en général. Après la dernière réunion de la cellule de planification, le vendredi 1^{er} mai, je n'ai pas pu continuer à me cacher ces réticences. Pourquoi tant de tensions, de réactions émotives si fortes à ma question : « Pourquoi est-ce un homme qui est sur la roue ? ». * Cette question était de l'ordre de la franchise, spontanée. Les réponses qui m'ont été apportées et les silences tendus qui les entouraient m'ont démontré qu'il y avait trop de méfiance par rapport au point de vue d'où je me place pour comprendre un texte et y frôler mon imagination et mon plaisir. Le théâtre féministe est ma pratique depuis deux ans, il était naïf pour vous et pour moi de croire que je le laisserais au 320 est, rue Notre-Dame. Les jours qui ont suivi cette réunion furent donc pour moi un temps de réflexion sur ma pensée, le théâtre, le travail, pour finalement aboutir à la question : puis-je vraiment faire le Roi Boiteux ? Dimanche, le 3 mai, je suis quand même allée à la lecture parce que je n'avais toujours pas pris ma décision, que je n'avais jamais lu le Roi Boiteux à la suite en incarnant le même personnage tout au long des six pièces. Je ne peux plus maintenant m'imaginer me mettre dans cette situation de véhiculer des images de femmes victimes et objets du pouvoir (même absurde) des hommes, sans solidarité entre elles, s'affrontant au sujet des hommes ou cherchant à être reconnues par eux pour assurer leur survie, tout cela sans possibilité de questionnement. D'autre part, je ne peux non plus endosser ce spectacle où des images mythiques (ou historiques) comme Jeanne D'Arc ou les Amazones (et je ne les juge pas équivalentes mais importantes pour moi à différents niveaux) soient banalisées ou ridiculisées.

Le Roi Boiteux pose pour moi la question du théâtre absurde. Je ne peux me permettre de pratiquer un théâtre de l'absurde (bien que j'en comprenne les plaisirs) en dehors de ma conscience féministe. (Est-ce possible, l'absurde et le politique ?) Et pratiquer le théâtre à partir de cette conscience n'a pas pour moi de sens moral. Cette conscience n'est pas qu'une grille d'analyse intellectuelle, elle est partout dans mon corps, mon émotion, dans mes plaisirs, dans ma façon de rechercher mes plaisirs dont celui de faire du théâtre. Et loin de moi l'idée de vouloir simplifier l'art et ses images, au contraire. J'aime la complexité, l'épaisseur de la vie justement parce qu'elle est infinie et que mon désir de comprendre et de connaître n'aura jamais de fin, ce qui veut donc dire que d'ici à ma mort je ne m'ennuierai jamais. Alors c'est bien.

L'art et le social sont pour moi intimement liés. Or la société dans laquelle les femmes ont vécu et vivent encore les a opprimées, atrophiées, et nos inconscients et nos imaginaires en sont marqués. J'aime la discussion, même virulente, mais il me faut sentir que les gens qui y participent ont cette même conscience ou, à tout le moins, inquiétude. Et sont prêts à en tenir compte. « Soyez lâches, magnifiquement lâches. Redevenons des femmes et des hommes, sans feux ni lieux, des hommes et des femmes sans foi ni loi, mais vivants. L'espace et le temps sont de notre côté. » Cette phrase du personnage de Moïse dans le Roi Boiteux m'a beaucoup frappée, dimanche passé, à la lecture. Quel espace trouver où me sentir libre et innocente ? Nos mères, et encore bien des femmes aujourd'hui, nous ont conseillé le mariage, fébrilement, car elles savent que l'extérieur est menaçant (même souvent le dedans). L'espace n'est pas du côté des femmes, comme ça, de par la simple volonté du désir. Le temps, je ne sais pas encore.

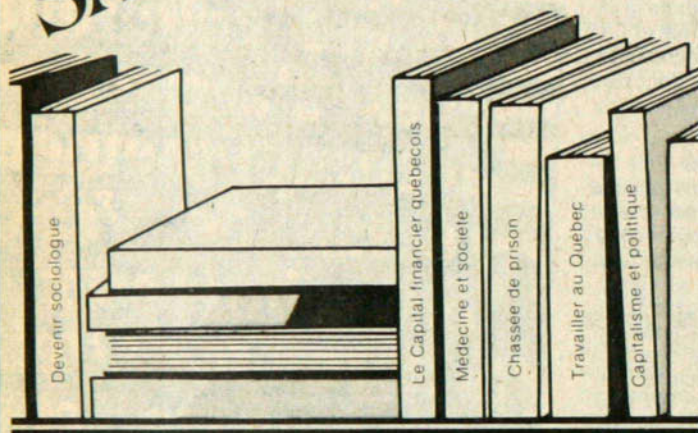
C'est une façon tellement différente de comprendre la « lâcheté », la liberté. Cette participation avortée au Roi Boiteux m'aura permis de me clarifier beaucoup de choses, j'en ai dites quelques-unes que je considère essentielles. Je vous laisse sur une phrase de Roberta Sklar du Women's Experimental Theatre de New-York, tirée d'une entrevue donnée au Drama Review : « L'art, m'avait-on dit, tient du pur esprit plutôt que de la réalité sociale. Mais je me suis aperçue que la réalité 'intérieure' est sociale aussi, que la réalité intérieure n'est pas seulement une question de transcendance. Je ne voulais plus transcender la réalité sociale, ce qui ne changerait rien à l'oppression mais me permettrait de ne pas m'en soucier ».

LOUISE LAPRADE

*La roue n'avait pas de signification particulière. Je posais tout simplement la question.

puance théâtrale a
mais proclamons sa
ges le sérieux de l'e
le travail minutieux
Sanguinolé, la pertinence
des thèmes abordés
propos de leur re
bouées culturelles
elles s'accrochent.
accomplissements
réussis de Vie et
Roi boiteux ré
l'harmonie atteinte
du langage, entre
sisme lyrique le p
et l'imagerie r
d'une langue s
d'ici. Jamais d'ess
le lyrisme au bo
peux vient soudai
la tirade la plus
comme le plus h
phème local vient
prosopopées les
ques.

LES ÉDITIONS SAINT-MARTIN



BON DE COMMANDE

NOUVEAUTÉS

Socialisme et indépendance au Québec

Marc Ferland
Yves Vaillancourt
5,50 \$

Devenir sociologue
M.A. Coulson
C. Riddell
10,00 \$

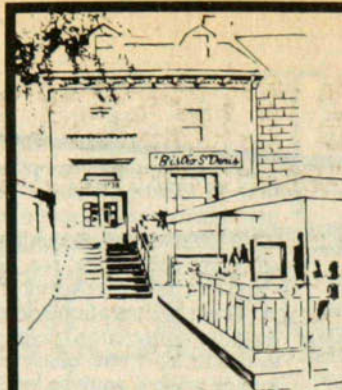
Nom

Adresse

..... Code postal

Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin,
5098 rue Garnier, Montréal, Québec, H2J 3T1.

Nous serons présents au Salon du Livre de
Montréal, kiosque 420.

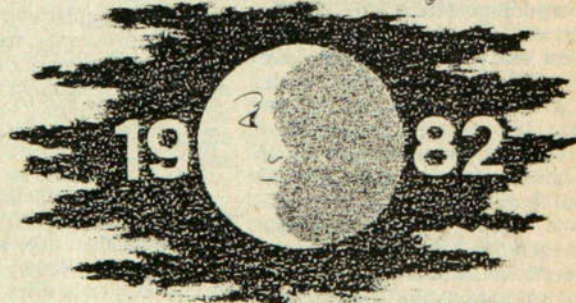


**LE BISTRO
ST. DENIS**
BAR · RESTAURANT

vos hôtes:
JEAN-PIERRE
JEAN-VICTOR

1738 rue St. Denis, Montréal, Qué. H2X 3K4
tél. (514) 842-3717

*les aventures
de la lune
à travers les signes*



*calendrier
lunaire*

Ce calendrier comprend 13 mois lunaires accompagnés de textes et d'illustrations, ainsi que les phases et les transits de la lune indiqués pour chaque jour.

C'est une oeuvre collective, expression simple et spontanée de 13 femmes de tous âges et de tous métiers.

Imprimé rouge bourgogne et de grandeur 10" × 16½", il est disponible en librairie à compter du début novembre.

Le Groupe les Éditions du 7^e Ciel Inc.
C.P. 583, Succ. Outremont,
Montréal H2V 4N4

(273-8491)

LES DESSOUS DU 9 À 5

Petits jeux inoffensifs ou chantage sexuel? Depuis notre entrée sur le marché du travail jusqu'à aujourd'hui, ces «petits jeux» font quelquefois partie de nos conditions d'embauche, souvent de nos conditions de travail. Pour certaines d'entre nous, dans certains métiers, ils sont presque sous-entendus dans notre description de tâches. Voici un questionnaire sur le harcèlement sexuel des femmes au travail préparé par le YWCA¹. C'est la première fois qu'un sondage aussi exhaustif est effectué auprès des québécoises et les données recueillies serviront à tout projet d'information publique et de lutte contre le harcèlement sexuel. Voici donc une autre chance de sortir du silence...

Première partie

1 Travaillez-vous actuellement à l'extérieur de la maison? (Vous pouvez répondre aux questions qui suivent en vous référant à votre expérience antérieure).

- Oui j'ai un emploi à temps plein (plus de 30 heures/semaine)
- Oui j'ai un emploi à temps partiel
- Non mais je fais du travail bénévole
- Non mais j'ai déjà été sur le marché du travail (En quelle année? 19 _____)

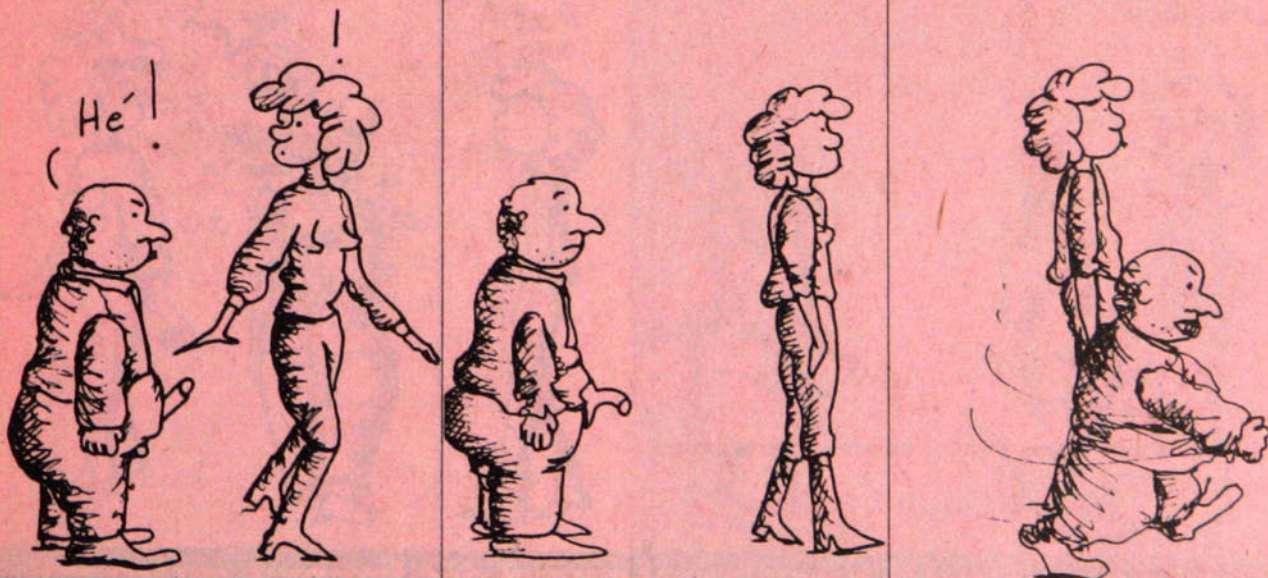
2 Quel genre d'emploi occupez-vous (ou avez-vous occupé)?

- Professionnelle (médecine, droit, génie, etc.)
- Cadre (gestion, comptabilité, commerce, finances)
- Enseignante
- Travailleuse sociale
- Infirmière
- Artiste (écrivaine, musicienne, comédienne, peinture, etc.)
- Technicienne, travailleuse spécialisée
- Travailleuse non spécialisée
- Travailleuse domestique (salarée)
- Autre

3 Êtes-vous (étiez-vous) syndiquée?

- Oui
- Non

4 Si oui, dans quelle organisation syndicale (centrale, syndicat indépendant)?



Questionnaire sur le harcèlement sexuel des femmes au travail

5 Vous est-il déjà arrivé de subir, de la part d'un « supérieur » ou d'un collègue, un ou plusieurs des comportements suivants ?

- Regards insistants, oeillades, se faire déshabiller des yeux
 - supérieur
 - collègue
- Blagues, taquineries ou remarques sexuelles
 - supérieur
 - collègue
- Insinuations et/ou pressions sexuelles
 - supérieur
 - collègue
- Atouchements, frôlements, se faire pincer
 - supérieur
 - collègue
- Invitations à « sortir ensemble » avec la menace implicite d'ennuis possibles au travail en cas de refus de votre part
 - supérieur
 - collègue
- Propositions explicitement sexuelles avec la menace implicite de conséquences négatives au travail en cas de refus de votre part (pertes d'avantages, conditions difficiles, isolement, blocage de l'avancement, congédiement)
 - supérieur
 - collègue
- Autres formes de comportement sexuel coercitif
 - supérieur
 - collègue
- Je n'ai jamais subi de harcèlement sexuel au travail

6 Dans l'affirmative, comment vous êtes-vous sentie par rapport aux avances sexuelles de votre supérieur ou d'un collègue ? (cochez toutes les réponses qui correspondent à vos sentiments)

- Je me suis sentie gênée
- Je me suis sentie abaissée, humiliée
- Je me suis sentie intimidée
- Je me suis sentie flattée
- J'ai senti que c'était une façon de me remettre « à ma place » en tant que femme
- Je n'ai accordé aucune importance à ces avances
- La question ne correspond pas à mon expérience

7 Parmi les affirmations suivantes, lesquelles correspondent à votre opinion sur le harcèlement sexuel au travail ?

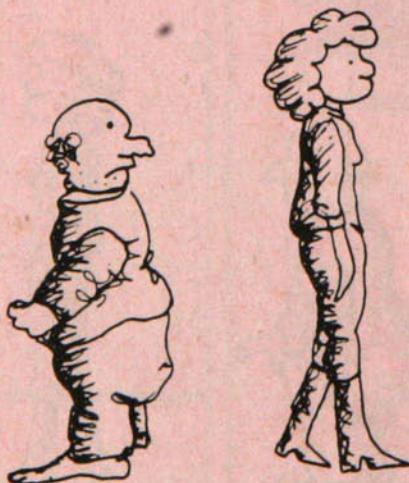
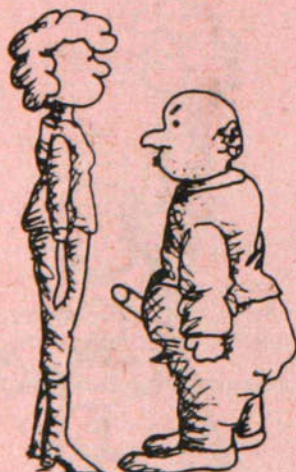
- C'est naturel qu'il y ait des tensions sexuelles entre des hommes et des femmes qui travaillent ensemble
- Une belle femme doit s'attendre à ces avances sexuelles et doit savoir comment s'en sortir
- C'est souvent désagréable mais ce n'est pas très grave
- Les femmes qui se font « acheter » le cherchent la plupart du temps
- Les « attentions » non désirées que les hommes imposent aux femmes sur le lieu de travail sont des offenses et des abus de pouvoir

8 Vous est-il déjà arrivé de faire valoir ou d'utiliser votre attrait sexuel pour parvenir aux objectifs suivants :

- Pour améliorer votre relation de travail avec un supérieur ou un patron
- Pour attirer l'attention de vos « supérieurs »
- Pour vous exempter des tâches que vous n'aimez pas
- Pour obtenir une aide spéciale de la part des hommes
- Pour obtenir un meilleur poste
- Pour obtenir d'autres avantages
- Cette question ne s'applique pas à mon expérience

9 Que pensez-vous d'une femme qui utilise son attrait sexuel pour améliorer sa situation ?

- C'est un comportement normal. La beauté physique est un atout primordial et c'est à ça qu'elle sert
- C'est notre recours en tant que femmes, le pendant féminin des moyens dont disposent les hommes pour obtenir leurs promotions (les sports, les clubs, les tavernes, etc.)
- Cette attitude contribue à nous maintenir dans l'engrenage sexuel et sexiste qui caractérise très souvent les rapports entre les hommes et les femmes
- Cela ne regarde qu'elle, je ne suis pas concernée



Questionnaire sur le harcèlement sexuel des femmes au travail

10 Selon vous, quelle importance a-t-on accordé à votre apparence physique lorsqu'on vous a embauchée (beauté, jeunesse, attrait sexuel)?

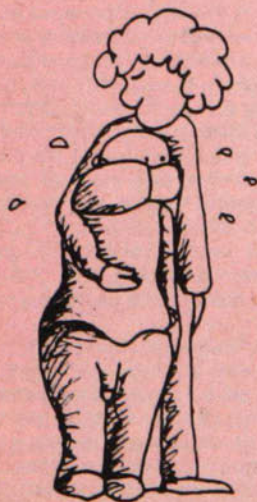
- Mon apparence physique a prévalu sur mes qualifications
- Mon apparence physique a joué contre moi
- Elle a eu au moins autant d'importance
- Elle a eu moins d'importance mais elle a quand même compté
- Elle n'a eu aucune importance

11 Selon vous, l'apparence physique d'un homme au travail (beauté, attrait sexuel) a-t-elle autant d'importance que celle d'une femme pour obtenir un emploi?

- Autant d'importance
- Moins d'importance
- Plus d'importance
- Elle ne compte pas

12 S'il vous est déjà arrivé de subir des avances sexuelles non désirées de la part d'un collègue ou d'un patron, quelle a été votre réaction?

- J'ai passé l'incident sous silence, espérant qu'il ne se reproduise plus
- J'ai joué le jeu, espérant en tirer des avantages
- J'ai demandé à cet homme de cesser ses avances
- J'en ai parlé à mon directeur et/ou à ma représentante ou mon représentant syndical
- Cette question ne s'applique pas à mon expérience



13 Comment vous protégez-vous des avances sexuelles non désirées?

- Je fais semblant de ne rien remarquer
- J'en perds mes moyens
- Je prends un air distant et réservé
- Je m'habille de manière très discrète
- Je mets mon alliance en évidence ou je parle beaucoup de mon ami
- Je n'ai jamais eu à y faire face

14 Si vous êtes lesbienne, vous est-il déjà arrivé qu'un collègue ou un patron s'en serve pour vous faire chanter ou vous harceler?

- Jamais, je ne parle pas de ma vie privée dans mon milieu de travail
- Je sais que ma vie privée intrigue certaines personnes mais je conserve toujours une distance professionnelle entre eux et moi
- Certaines personnes au travail le savent et je crains que cela me rende plus vulnérable au harcèlement sexuel
- La rumeur a circulé et un/des hommes me font ou m'ont fait des avances et/ou remarques et/ou menaces d'ordre sexuel
- Autres commentaires:

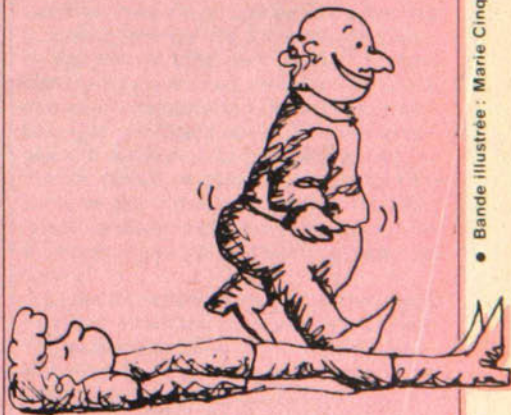


15 Selon vous, que se passerait-il si vous faisiez un rapport concernant des avances sexuelles non désirées à votre supérieur-e ou à votre représentant-e syndical-e?

- Il ne se passerait rien du tout
 - supérieur-e
 - représentant-e
- On me dirait de moins prendre ces choses au sérieux
 - supérieur-e
 - représentant-e
- On avertirait mon harceleur pour le sommer d'arrêter
 - supérieur-e
 - représentant-e
- On me collerait l'étiquette de « faiseuse de troubles »
 - supérieur-e
 - représentant-e
- On m'offrirait un poste dans un autre service pour éviter mon harceleur
- On me transférerait d'office dans un autre service pour éviter des problèmes à la compagnie, au service ou autre
- On me congédierait, surtout si j'insistais trop

16 Quelle serait votre réaction en voyant une autre travailleuse subir des avances sexuelles non désirées?

- Je sympathiserais avec elle
- Je la jugerais responsable de cette situation
- J'envierais sa possibilité de tirer avantage de son attrait sexuel au travail
- Je ne m'en préoccuperais pas
- Je l'encouragerais à riposter si elle voulait le faire



Questionnaire sur le harcèlement sexuel des femmes au travail

17 Que pensez-vous du harcèlement sexuel?

- C'est un problème grave
- C'est un problème mineur sans grandes conséquences
- Cela n'a aucune importance

18 Vous est-il déjà arrivé de quitter vous-même un emploi à cause du harcèlement sexuel?

- Oui
- Non
- Cette question ne s'applique pas à mon expérience

Vous est-il déjà arrivé de vous faire congédier à cause de votre refus de céder à des pressions sexuelles (ce qui restait bien sûr non dit dans les raisons officielles du congédiement)

- Oui
- Non
- Cette question ne s'applique pas à mon expérience

Connaissez-vous d'autres femmes qui ont dû quitter leur emploi à cause de harcèlement sexuel?

- Oui
- Non
- Cette question ne s'applique pas à mon expérience

Connaissez-vous d'autres femmes qui se sont fait congédier à cause de harcèlement sexuel?

- Oui
- Non
- Cette question ne s'applique pas à mon expérience

Deuxième partie

1 Quel est/était votre salaire annuel?

- Moins de \$5 000
- Entre \$5 000 et \$10 000
- Entre \$10 000 et \$15 000
- Entre \$15 000 et \$25 000
- Plus de \$25 000

2 Quel âge avez-vous?

- Moins de 20 ans
- Entre 20 et 25 ans
- Entre 26 et 30 ans
- Entre 31 et 40 ans
- Entre 41 et 50 ans
- Plus de 50 ans

3 Quel est votre statut civil?

- Célibataire
- Concubinage
- Mariée
- Remariée
- Séparée
- Divorcée
- Veuve

4 Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous ayez complété?

- Élémentaire
- Secondaire
- Ancien cours classique
- CEGEP
- Quelques années d'université
- Baccalauréat
- Maîtrise
- Doctorat

5 Dans quelle région habitez-vous?

- Région de Montréal
- Région de Québec
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue
- Saguenay-Lac St-Jean
- Bas du Fleuve
- Gaspésie
- Estrie
- Côte Nord
- A l'extérieur du Québec (veuillez préciser)

Les résultats seront publiés dans **LA VIE EN ROSE** (juin/juillet/août 1982). Aussi veuillez poster ce questionnaire avant le premier février 1982 à:

LA VIE EN ROSE
3963 rue St-Denis
Montréal
Québec H2W 2M4

Veuillez inscrire le mot «questionnaire» sur l'enveloppe. Il n'est pas nécessaire de vous identifier.

Tous droits réservés, YWCA, 1335 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3G 1T3.

1/ Fondée en 1875, le YWCA (Young Women Christian Association) est une organisation à but non lucratif qui se consacre à l'épanouissement social et récréatif des femmes.

FAIT D'HIVER

Den haut de la tour je regarde les flocons de neige tomber. Petits barreaux blancs qui font partie de l'hiver. En fait d'hiver, c'en est tout un : il neige depuis deux mois ! Tous ces flocons doivent bien pénétrer la terre jusqu'à la pulpe. Nous aurons un beau printemps c'est certain. Minuit ! L'heure du break pour les femmes de ménage qui travaillent place Bonaventure. Je peux enfin prendre le temps de balancer le tuyau de l'aspirateur sur mon épaule, d'enligner les flocons de neige qui glissent sur l'air. Dès que j'en tiens un dans ma ligne de tir, je fais pow ! pow ! pow ! Incertitude totale quant à la justesse de mon tir puisque de toute façon, ils tombent. Ce n'est plus un fusil, c'est une mitrailleuse que je tiens. Je vais descendre toute la tempête. Je tire dans le tas taratata ! Une rafale pour ma mère Alice ! Une rafale pour ma grand-mère Louisa ! L'hiver au poteau d'exécution. Maudit hiver !

Minuit ! Permission patronale de prendre mon break, d'essuyer la face-la-fatigue. Je commence à travailler à six heures du soir place Bonaventure. Et jamais sur le même plancher. Oui, oui, je sais, plancher est un anglicisme, le grand linguiste de la grosse presse l'a dit, mais ici on travaille à la planche et c'est assez rare que notre dos pis notre tête dépassent le niveau de la vache qui broute. Je disais donc, jamais

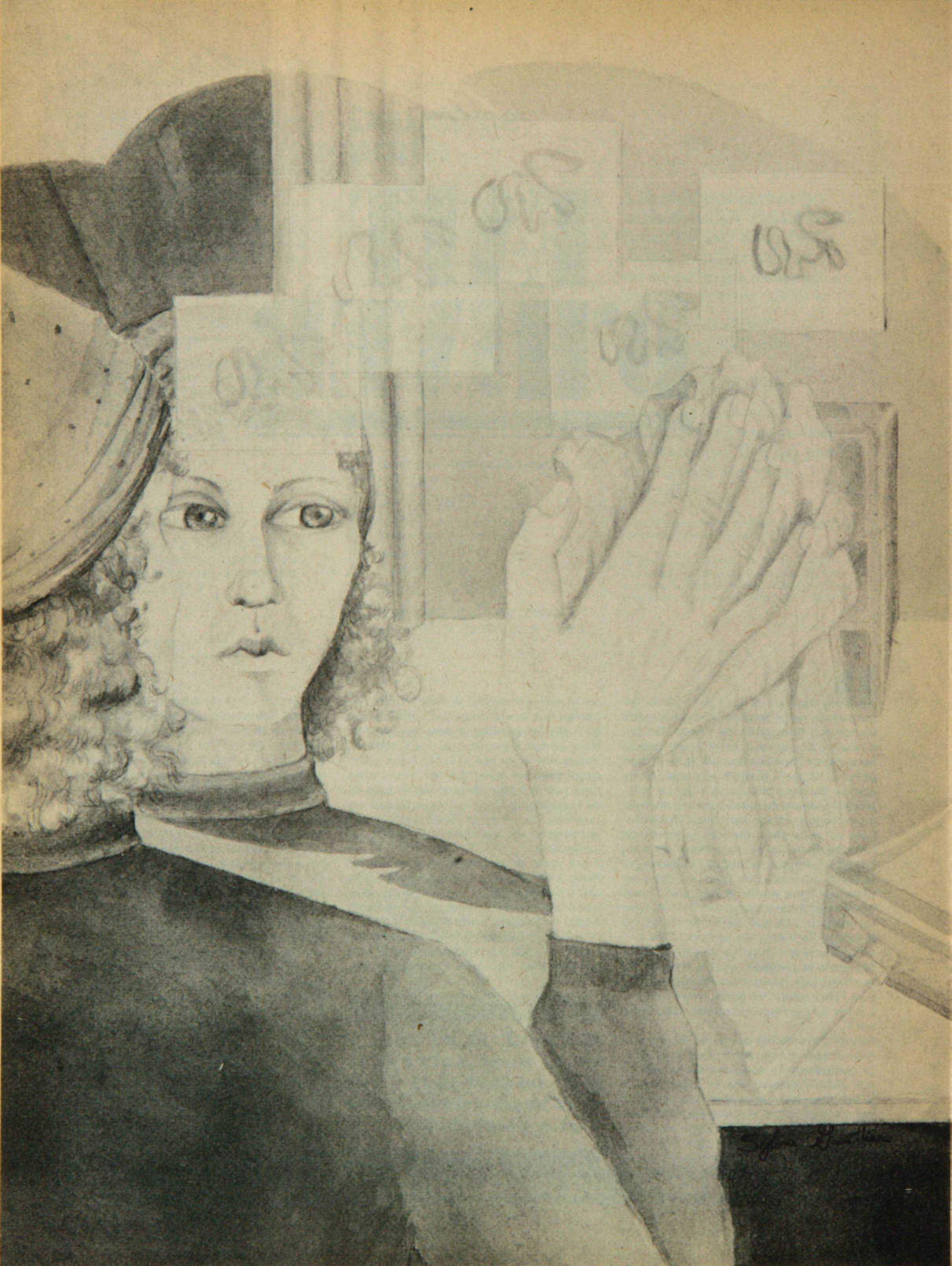
sur le même plancher. N'allez surtout pas penser que le patron est un humaniste et qu'il veut nous offrir un peu de diversité ! Non, en fait il pense que nous sommes toutes des voleuses et qu'en nous changeant tous les soirs d'étage, nous n'aurons pas le temps de planifier le hold-up de la décennie. Tout le monde le sait, les femmes de ménage sont toutes des gangsters avec des cerveaux comme des computers.

Il me reste deux heures à faire. Maudit hiver, c'est à cause de lui que je travaille une troisième nuit ici, c'est à cause de lui que ma voisine de palier de la rue Saint-André a décidé de partir dans le Sud pour un mois. Je travaille à la place Bonaventure parce que ma voisine de palier, celle qui me prête ses gros souliers fourrés,

Mais lui, le patron, il vient pour salir ! Il te jette un seul coup d'oeil et tu te sens devenir une motte de poussière.

part pour la Floride dans moins d'une semaine. Quand elle sera partie, l'hiver sera toujours là mais moi je n'aurai plus de souliers. Quand j'ai un rendez-vous important, je lui téléphone ou bien je cogne à sa porte : « Demain, peux-tu me prêter tes souliers fourrés ? » Des fois, je fais une réservation : mercredi prochain à sept heures ? Elle dit oui, mercredi prochain à sept heures ! Elle dit toujours oui parce que je crois bien que ma voisine de palier aime les femmes, les artistes et les chats. Cet hiver, elle n'a qu'une paire de souliers fourrés parce qu'elle a décidé de mettre de l'argent de côté pour passer un mois dans le Sud avec son amie de fille. Alors, quand je lui emprunte ses souliers, je sais bien que forcément elle doit passer la soirée à la maison. « Ca fait rien, dit-elle, ça me fait plaisir, et puis tu sais, quand ma journée est faite... Quand tu partiras, laisse ta porte ouverte. Comme ça, s'ils s'ennuient, tes chats viendront me visiter ! »

À cause des souliers fourrés, elle m'a prévenue à l'avance de son départ. Puis, l'amie d'une amie de ma voisine de palier m'a trouvé cet emploi. Je n'avais pas le choix, j'ai accepté après avoir fait un calcul rapide : je faisais cinq nuits à la place Bonaventure et je pourrais m'offrir une paire de souliers fourrés aussi confortables que les siens.



Minuit dix, place Bonaventure. Ce soir je suis au douzième plancher. Je déprime. Dire que je pourrais être chez moi en train de dessiner ou de commencer une fresque. Dire que je pourrais être à l'intérieur de ce désir qui me tient lieu de chauffage central, de nourriture, depuis trente-six mois. Shit! Mais je n'ai pas le choix, la semaine prochaine, j'ai rendez-vous dans une galerie. Ils vous regardent beaucoup les pieds, dans les galeries. Si je m'amène là dans mes gougounes japonaises en caoutchouc de Hong-Kong étiquetées Kresge, ça risque d'influencer à jamais leurs jugements sur mes oeuvres. Faut quand même pas être maso! Faut mettre le maximum de chances de son côté, non? Déjà que je ne me cache pas d'être une femme, ce qui m'enlève toute chance d'être estampillée géniale et méconnue; que ça crée des interférences du maudit dans « ma carrière ».

Minuit dix! Je devrais être au troisième sous-sol avec les autres à boire du café, à jaser. Mais je n'aime plus le café depuis deux jours et pour être franche, je ne peux pas supporter les visages, les corps fatigués des autres femmes de ménage. Avec le patron, nous sommes une grosse douzaine à nous partager les étages de la tour Bonaventure. Mais lui, le patron, il vient pour salir! Il te jette un seul coup d'oeil et tu te sens devenir une motte de poussière. Son regard te fait pauvre. J'ai dû rêver, mais il est déjà minuit vingt! Il faut que je continue. Je passe la nuit à torcher l'ennemi de la femme de ménage: le meuble tubulaire-vitré-chromé. Le pire! Si tu laisses une seule paire d'empreintes digitales là-dessus, tu as l'air de faire de la provocation.

Je commence d'abord par passer l'aspirateur sur les tapis, dans les cendriers, surtout ne pas oublier de traîner ma guénille mouillée sur toute la surface des bureaux des chefs, de dépoussiérer l'inévitable cadre contenant inévitablement la photo de l'épouse et des enfants de chacun des chefs. C'est obligatoire, c'est inscrit en lettres de feu dans la charte des femmes de ménage: ça et puis de vider les corbeilles à papier. Quand tu en as vidé une, tu te rends compte que c'est un euphémisme. C'est poubelle qu'il faudrait dire! Celles des secrétaires sont définitivement côté jardin avec plein de coeurs de pomme, de branches de céleri, de pelures d'orange, des tonnes de papier, de brouillons, quelques kleenex tachés de rouge à lèvres. Celles des chefs sont côté ruelle, cendre de cigare, revues de cul, capotes anglaises, crachats et autres érections achevées. Les poubelles des chefs débordent de certitudes et à force de les vider, d'en curer le fond, d'en cureter la surface interne, d'éponger toutes sortes de suintements cérébraux, tu déduis que le seul plaisir licite c'est celui de salir et de jeter. Quand j'entre dans un nouvel espace avec le gros chariot qui contient tout mon attirail, la première chose que je fais après avoir allumé le plafonnier, c'est de regarder

Si je m'amène là dans mes gougounes japonaises en caoutchouc de Hong-Kong étiquetées Kresge, ça risque d'influencer à jamais leurs jugements sur mes oeuvres.

der ce qu'ils ont accroché sur les murs. Dans l'ensemble, les paysages et les natures mortes l'emportent à vingt contre un. Mais il m'arrive de rencontrer un Picasso, toujours d'avant le cubisme, un Matthieu. Hier soir, exceptionnellement, un Emily Carr, « Le village des chats » que ça s'appelait, et ça débordait d'humour et de bonheur. En général, les paysages et les natures mortes me donnent mal au ventre. Des artistes qui peignent comme Guy des Cars écrit, je trouve que ça coupe les ponts entre le quotidien et l'imaginaire. Bien sûr, ils ont du souffle! Mais on n'écrit pas, on ne peint pas avec ses na-seaux.

Minuit trente! Je branche l'aspirateur, je jette un coup d'oeil sur les murs: au fond j'aperçois un Miro qui palpète, qui danse. Plus loin, un Riopelle. Je continue mon exploration et je découvre un autre tableau, juste au-dessus d'une filière. Celui-là, c'est un Marchessault!

L'électro-choc! Comme un écran de feu, puis une nébuleuse tombante. Instantanément j'ai eu toute la biographie de mon tableau dans la gorge, à quelle heure je l'avais commencé, l'état de mon esprit, les vibrations de ma mémoire, les béatitudes de ma main quand j'en avais capté le premier scintillement. Il me semble que j'ai regardé ce tableau comme jamais je n'ai regardé un de mes tableaux. Après, je me suis assise et j'ai pleuré. Mais pas longtemps, juste le temps de voir mes verts, mes bleus, mes ocres virer au rouge, à coup de couteau, hémorragie, la nuit est blanche jusqu'au dehors!

J'ai tout laissé là, le gros chariot, les brosses, les guénilles et j'ai pris l'ascenseur avec l'aberration de la situation. Nous sommes descendues jusqu'au troisième sous-sol. Quand il nous a vu entrer, le patron est passé de l'air méprisant à l'air horrifié, qu'est-ce que je fais là, il n'est même pas une heure du matin, est-ce que je serais malade, ici on travaille ou bien on reste chez soi! Monsieur le boss, je m'en vais, je pars, je mets mon manteau, ma tuque, mes souliers fourrés, je retourne dans mon atelier me refaire une santé, rayez-moi de votre liste!

Quelques jours plus tard, j'ai reçu mon chèque de paie par le courrier. Avant de

partir, ma voisine de palier m'a confié ses plantes vertes pis le gros catalogue automne-hiver de Simpson pour que je puisse commander mes souliers fourrés par téléphone. Mes revenus réduits de moitié, j'ai commandé les moins chers. Quand je marche longtemps ils me font mal au talon mais ils me suffisent pour mettre de la distance entre certaines gens et moi. L'aberration de la situation, elle, je n'a jamais réussi à la distancer: il me faudrait des bottes de sept lieues! Hier, j'ai reçu une carte de ma voisine de palier. Elle m'écrit qu'on gèle à Miami, que le soir pour sortir, elle met encore ses souliers fourrés pis son gros manteau.

JOVETTE MARCHESSAULT
Montréal

*Ce texte a déjà été publié en septembre 78 dans La Nouvelle barre du jour.

★ CAUCHEMARS AMÉRICAINS ★

Capitalisme "sauvage" et "civilisation" chrétienne : la droite réalise son vieux rêve. Elle a fait bien du chemin depuis ses premières campagnes anti-gai-e-s quand Anita Bryant lui servait de porte-parole et de paravent. Aujourd'hui, elle a l'appui du pouvoir, elle est au Pentagone, à la Maison-Blanche, au Congrès. . . Fondamentalistes, conservateurs et militaristes s'allient ponctuellement dans de grandes campagnes de lobbying que subventionnent de grosses compagnies. Leurs cibles se sont multipliées : les femmes sur le marché du travail, les assistées sociales, les féministes, les jeunes, les Noir-e-s, les syndicats, les Juifs. . . Lise Moisan nous présente en trois tableaux un aperçu de cette offensive.

Depuis deux ans, certains groupes religieux fondamentalistes ainsi que le mouvement Moral Majority ont entrepris une croisade virulente pour obtenir l'interdiction ou

le retrait des écoles et des bibliothèques publiques du livre OUR BODIES OURSELVES (Notre corps nous mêmes) et ce, dans 20 États différents. « Nous menons actuellement une campagne pour alerter les parents d'Amérique sur les tentatives pernicieuses d'humanistes séculiers qui cherchent à détruire la moralité de nos garçons et de nos filles dans certaines écoles publiques. »

Si OUR BODIES OURSELVES fut un grand succès de librairie (deux millions d'exemplaires vendus, 19 rééditions, traduction en 14 langues), il fut également déclaré en 1976 « meilleur livre de l'année » par le service aux jeunes adultes de l'Association américaine des bibliothécaires. En 1977, cette même association lui accordait la mention « meilleur livre de la décennie », toujours dans la catégorie jeunes adultes. C'est ce qui explique son entrée massive dans presque toutes les bibliothèques scolaires et municipales dans tous les coins des États-Unis, et jusque dans les petites communautés rurales ou semi-rurales. Pour une publication féministe qui parle

sans détours de sexualité féminine, d'orgasme, d'accouchement, d'avortement et de lesbianisme, une telle diffusion est exceptionnelle. Cette réussite n'a pas échappé à la vigilance des gardiens de la santé morale de la nation américaine. Dans une lettre adressée à tous les « chefs » de famille, Jerry Falwell, président de Moral Majority, appelle à la guerre sainte :

« Mon ami, si tu ne sais pas quels livres servent de manuels scolaires dans les écoles publiques de nos jours, je te conseille fortement de t'informer ».

L'argent étant le nerf de la guerre, c'est bien connu, et Mr. Falwell, en bon stratège, mêle la sollicitation financière au terrorisme moral :

« Voulez-vous que votre enfant soit sous l'influence de livres qui nient l'existence du bien et du mal et qui prônent les rapports sexuels avant le mariage, l'homosexualité, le lesbianisme et l'inceste (sic). Un don de \$15, \$20 ou \$25 de votre part nous aiderait à continuer notre lutte pour enlever ces livres... »

En annexe de la lettre, quelques extraits du livre OUR BODIES OURSELVES dont on a prudemment retiré les termes jugés « obscènes » (comme masturbation, pénis, orgasme). Cependant, l'un des passages cités comme exemple de matériel pornographique a de quoi surprendre un peu :

« Pour avoir un bon système médical, il nous faut un système économique orienté sur les besoins du monde plutôt que sur l'impératif de profit ».

« Le péché est partout... C'est pourquoi les croyants entrent en politique. Prudence suprême, on a pris soin de barrer dans la lettre toutes les citations du livre par la mention *Détruisez ce matériel immédiatement. Pour adultes seulement.* »

Parallèlement à cette campagne épistolaire, très représentative des méthodes de propagande de la nouvelle droite américaine, la Moral Majority et ses acolytes exercent en ce moment des pressions sur les commissions scolaires, les municipalités et sur tous les paliers de pouvoir possibles.





Notre corps nous appartient ?

« Même si nous acceptons l'idée que le corps d'une femme lui appartient, c'est-à-dire qu'elle en est la seule propriétaire au sens juridique du terme, nous devrions insister sur la distinction traditionnelle en droit selon laquelle la possession relève du domaine privé mais l'usage relève du domaine social. »

Hatfield, sénateur de l'Oregon

Le Human Life Amendment constitue une des batailles les plus cruciales de la Nouvelle Droite américaine. Proposé par les sénateurs Helms et Dornan, ce projet veut conférer tous les droits de la personne à l'ovule fécondé et enchâsser ces droits dans la Constitution américaine.

« Le droit suprême à la vie est conféré à chaque être humain dès le moment de la fécondation sans égard à l'âge et à l'état de santé ou de dépendance de la mère. »

Pour réussir, les tenants de ce « modeste » projet doivent le faire voter par les deux tiers des membres du Congrès et le faire ratifier par les trois-quarts des législatures d'État (il doit donc suivre le même cheminement que l'Equal Rights Amendment (E.R.A.), à qui il reste huit mois pour obtenir la ratification de 38 États. A ce jour, 35 États l'ont approuvé.

Si cet amendement était adopté, toute interruption volontaire de grossesse deviendrait un meurtre. Une femme ayant fait une fausse couche pourrait subir une enquête et devrait faire la preuve que sa fausse couche était involontaire. On pourrait interdire le stérilet et la pilule à faible dose d'oestrogène parce que ces deux moyens contraceptifs empêchent l'implantation de l'ovule fécondé dans l'utérus.

Pourtant, sur ce chapitre, la *Moral Majority* ne peut guère prétendre au titre qu'elle s'est pompeusement attribuée. En effet, selon un sondage mené conjointement par ABC News et Harris, 61% des Américain-e-s considèrent que l'avortement ne concerne que la femme et son médecin.

Encore un débat constitutionnel

À l'heure actuelle, c'est strictement sur le terrain du droit constitutionnel que la bataille se déroule, et les enjeux en sont très graves. En effet, on connaît la déférence que bien des Américains portent à leur constitution, site privilégié de leur conception de la liberté et héritage quasi intouchable des pères fondateurs.

Les spécialistes en droit constitutionnel, même ceux qui s'opposent à l'avortement, remettent sérieusement en question la constitutionnalité du Human Life Amendment. En effet, l'enchâssement des droits de l'ovule fécondé, de l'embryon ou du fœtus dans la constitution va directement à l'encontre des droits constitutionnels des femmes que la Cour Suprême avait entérinés en 1973. Même le sénateur Orinn Hatch, ennemi juré de l'avortement et président du sous-comité sur la Constitution, a refusé de co-mandater le projet d'amendement, tant que la question de la constitutionnalité troublait sa conscience d'Américain ! En ce moment, les auditions du sous-comité sur la Constitution se multiplient et retardent d'autant le vote décisif que devra prendre le Comité judiciaire du Sénat.

Nous devons montrer notre potentiel de vengeance contre les gens qui s'opposent à nous. Il faut enfoncer un pieu dans le cœur de nos ennemis.

Howard Phillips, Conservative Caucus

Une famille forte dans une nation forte

La Bible consacre la fa-

mille avec l'homme comme chef et la femme comme sujette à son autorité toute-puissante. La parole du père doit prévaloir.

La Nouvelle Droite ne s'embarasse pas de nuances, et son programme a la rigueur des catéchismes : il est POUR l'octroi d'avantages fiscaux importants :

- aux femmes qui ne travaillent pas à l'extérieur de la maison
- aux femmes qui font du bénévolat
- aux familles à chaque naissance d'un enfant
- aux écoles privées et aux parents qui envoient leurs enfants dans les écoles privées.

CONTRE tout financement fédéral :

- aux programmes d'aide et aux refuges pour femmes battues
- à l'aide juridique en ce qui concerne les *requêtes en divorce*, ou toute cause reliée à l'avortement et à la défense des droits des gais et des lesbiennes
- à toute personne homosexuelle ou à toute personne qui exprime l'opinion que l'homosexualité est un mode de vie acceptable et ce, en lui fermant l'aide des programmes de sécurité sociale de Bien-être social, d'aide aux Vété-



- rans et de prêts et bourses pour les étudiants
- aux organismes qui expriment l'opinion que l'homosexualité est un mode de vie acceptable ou qui publient du matériel didactique remettant en question les rôles sexuels tels qu'historiquement acceptés aux États-Unis
 - aux États qui n'intègrent pas la prière « volontaire » dans les activités scolaires quotidiennes
 - aux commissions scolaires qui exigent que les professeurs adhèrent à un syndicat.

Cauchemar de féministe paranoïaque ? Eh bien non. Cette liste n'est qu'un petit échantillon des 35 mesures proposées par le Family Protection Act (Projet de loi pour la protection de la famille). Cette « Magna Carta » de la Nouvelle Droite, rédigée par le dirigeant de *Moral Majority* Robert Billings, fut présenté au Sénat en 1979 par Paul Lexalt, sénateur, directeur de la campagne présidentielle de Reagan et ami personnel du président. Ce projet risque d'être à nouveau présenté au Congrès cet automne, et s'il n'est pas adopté en bloc, des partisans vont chercher à en faire passer en détail le plus grand nombre de clauses possibles.

Les conservateurs disposent d'une arme de plus que la Maison Blanche: la capacité de PUNIR.

Richard A. Viguerie, Conservative Digest

Les mesures du Family Protection Act renforcent l'autorité paternelle sur les enfants et sur les femmes et elles menacent surtout les femmes les plus démunies financièrement. Les coupures de l'aide juridique pour les requêtes en divorce et l'arrêt des subventions aux refuges pour femmes battues se combinent de manière très cohérente pour rendre les femmes tout simplement prisonnières de leurs maris. Aux États-Unis, près d'un mariage sur deux se solde par un divorce. On estime à près de deux millions les femmes victimes de la violence physique de leurs maris chaque année⁽¹⁾ et 40% des homicides de femmes sont commis par un membre de la famille.

Quant à la liberté et à l'autonomie des enfants, déjà passablement limitées, le Family Protection Act a prévu des mesures de surveillance et des sanctions destinées à quiconque se substitue à l'autorité parentale ou aide un-e mineur-e à déjouer cette autorité.

- Tout médecin ou toute clinique qui traite un-e mineur-e non marié-e pour maladie vénérienne devra en aviser les parents sous peine d'une amende de \$5 000.
- Toute clinique ou tout programme de santé qui néglige d'aviser les parents avant de dispenser de l'information sur la contraception ou l'avortement à un-e mineur-e non marié-e verra ses subventions fédérales coupées.

Lorsque la majorité chrétienne aura pris le pouvoir, le pluralisme sera considéré comme immoral, comme le mal, et l'État ne permettra à personne de pratiquer le mal.

Gary Potter, Catholics For Christian Political Action

Pour accroître encore plus le contrôle parental sur les enfants, le projet de loi vise à favoriser la recrudescence des écoles confessionnelles. Selon le *New York Times*⁽²⁾, cette floraison d'écoles privées religieuses est déjà bien amorcée, puisqu'il rapporte que « de nouvelles écoles fondamentalistes protestantes ouvrent leurs portes au rythme actuel de trois par jour » sur le territoire américain. En 1981, le membership de l'Association des écoles chrétiennes a augmenté d'environ 15% par rapport à l'an dernier. On compte maintenant près de 1 500 écoles membres de cette association. Tout enseignant doit d'abord professer sa foi s'il veut y être engagé.

Si ce n'était que de nous, 99% du budget fédéral irait à la Défense nationale — pour maintenir une Amérique forte — et 1% du budget irait à la distribution du courrier. C'est tout. Sacrez-nous patience.

Jerry Dolan, National Conservative Political Action Committee

En réunissant les informations parcellaires dont nous disposons, nous avons pu nous rendre compte de la très grande cohérence de l'offensive menée par les conservateurs militants américains.

« La droite se base sur l'idée de la suprématie des mâles blancs, virils, hétérosexuels et chrétiens dans un système de libre entreprise. Quant aux autres, ils n'existent que pour assurer cette suprématie. »⁽³⁾

La Droite tente de s'assurer l'hégémonie politique et idéologique dont elle rêve par des méthodes on ne peut plus pragmatiques. Elle réclame à grands cris des coupures et des interdictions qui visent surtout les programmes d'aide sociale. Ces moralisateurs musclés se soucient peu de prouver qu'ils ont raison. Dieu est de leur bord de toutes façons, et leur objectif est le pouvoir. Ils en sont si proches... Ils en ont l'eau à la bouche.

LISE MOISAN

1/Étude de Murray Strauss, université du New Hampshire

2/*New York Times* du 20 septembre 81

3/Citation tirée d'un pamphlet du Center for Constitutional Rights in U.S.

« This is the stuff dreams are made of. »
SHAKESPEARE

Ce texte est l'histoire d'une production de femmes, LA TERRE EST TROP COURTE, VIOLETTE LEDUC, pièce présentement jouée au Théâtre expérimental des femmes à Montréal jusqu'au 19 décembre (possibilité de prolongation en janvier 82) et prochainement publiée aux Éditions de la pleine lune.

Les protagonistes de cette histoire sont nombreuses; trois seulement ont été retenues, faute de place. Jovette Marchessault qui a écrit la pièce, Pol Pelletier qui en assure la mise en scène et, au coeur de tout, Violette Leduc qui en est le prétexte et l'inspiration. Des femmes qui créent — certaines les connaissent bien, d'autres pas du tout — des femmes qui laissent des marques indélébiles quand elles passent.

la terre s'allonge, Violette Leduc



Illustration : Claudine Bujold

VIOLETTE: « Je ne veux pas qu'on me traite en dernière, je ne veux pas qu'on m'es-camote, je ne veux pas qu'on me prenne pour ce que je suis. »⁽¹⁾

POL: « Violette Leduc est un monstre. »

JOVETTE: « On peut la qualifier de tout, mais jamais de médiocre. »

Dès sa naissance, la bonne fortune la boudait. Violette Leduc est née « bâtarde », en France, en 1907, dans des conditions de misère. La santé lui manquait, lui conférant l'élégance des êtres fragiles, sa « taille de mannequin » la consolant à peine d'une physiologie qu'elle qualifiait « d'impardonna-ble ».

Si on la connaît, c'est parce qu'elle se raconte longuement dans une série de romans autobiographiques, qu'elle réussit à faire publier à partir de 1946. Si on l'aime, c'est pour l'acharnement maniaque et la précision déchirante qu'elle met à décortiquer le malheur, le sien. Violette Leduc dépose le malheur comme on dépose son sac. Quand elle passe, les objets se hérissent, tout le paysage pleure. Si on l'aime, c'est parce qu'elle est impudique, excessive, impossible.

Violette Leduc aura tout voulu, tout essayé. Elle aura volé, triché, trahi. Elle aura surtout cherché à se faire aimer, n'aura su quoi faire de l'amour qu'on lui tendait. Mais passionnée, elle le sera toujours. De sa grand-mère Fideline, d'abord; de sa mère Berthe, ensuite, dans l'étouffement de leurs solitudes et humiliations partagées. Au collège, apparaîtra Isabelle. *Elles s'aiment dans un collège pendant trois jours et trois nuits. Le sexe est leur soleil aveuglant. Leur enfer, c'est le temps. Ce ne sont pas des femmes damnées. Ce sont des privilégiées.*⁽²⁾ Plus tard, elle aimera Hermine; elles habiteront ensemble. Violette vendra des dentelles pour tenter de gagner sa vie, s'adonnera au vol à l'étalage pour dérober aux femmes ce qui les féminise.*

Au cinéma, un soir, elle s'éprendra d'un homme plutôt petit, mal habillé, un homme étriqué.* Hermine partira, Violette prendra Gabriel comme mari. *Je suis entrée dans le troupeau des femmes à qui un homme offre quelque chose.* Le soir, coincée entre le lit et la table de cuisine, elle tentera d'écrire. Gabriel se moquera: *la terre est trop courte, ils vont rattraper tes mots en folie.* Le jour, plus sage, elle écrira des textes pour un magazine féminin. *Levez-vous tôt, disais-je à mes lectrices. Je me levais à onze heures, je hurlais pour ton sexe (...) et, surtout, levez-vous du pied droit. Je me fichais de mon pied droit. Épuisée de privations, je me laissais tomber de notre divan (...) Tu me ramassais, tu jetais ce paquet de loques sur nos draps. Commençaient une autre crise de mendicité. Tu t'exécutes parce que tu ne pouvais pas me tuer (...) Boxez le quotidien, disais-je à mes lectrices...**

Gabriel partira à son tour. Violette aura régulièrement des passions pour des homosexuels. Elle en connaîtra un, Maurice Sachs, qui sera le premier à l'encourager à écrire. Elle entrera dans le monde de l'édition, se frottera à l'élite intellectuelle: Jean Genet, Jean Cocteau, Clara Malraux, Nathalie Sarraute et, surtout, Simone de Beauvoir, peut-être sa plus grande passion, certainement sa plus grande amie. Violette se sentira exclu, censurée, traquée au point d'en devenir folle. Electrochocs et cure de sommeil

s'ensuivront. Elle s'en sortira, beaucoup grâce à Simone de Beauvoir. Elle fera *rectifier sa trompe d'éléphant*; elle entendra Jacques Prévert dire en la regardant: *c'est sa bouche, ses yeux, ses pommettes qu'il faudrait rectifier.** Elle finira par tout raconter. LA BATARDE gagnera presque le prix Goncourt en 1960. Violette Leduc connaîtra le succès à la fin de sa vie. Elle est morte dans sa maison des Alpes, en 1972.

A peu près tous ces détails sur la vie de Violette Leduc se retrouvent dans la pièce de Jovette Marchessault. Mieux encore: on y retrouve le même ton, le même langage, le même climat. L'auteur dit avoir été en état d'osmose avec Violette Leduc: « La pièce s'est écrite toute seule ». En effet, à la première lecture, c'est la ressemblance surtout qui étonne. Pourquoi, alors, prendre la peine de ré-écrire, ré-inventer, Violette Leduc?

JOVETTE: « Je suis une déterreuse de l'histoire des femmes. Violette Leduc est un des grands écrivains du 20^e siècle, mais qui le sait? »

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Jovette Marchessault a un certain penchant pour mettre en scène des écrivaines plus ou moins célèbres. Anne Hébert, Gabrielle Roy, Germaine Guèvremont et Laure Conan étaient les quatre personnages de sa pièce LA SAGA DES POULES MOUILLEES présentée au TNM en avril 81. Et dans celle qu'elle prépare en ce moment, ALICE ET GERTRUDE, NATALIE ET RENÉE ET CHER ERNEST, nous aurons droit à Gertrude Stein, Alice B. Toklas, Natalie Barney et Renée Vivien (pour ne rien dire d'Ernest Hemingway).

JOVETTE: « Je ressens pour les femmes une alliance qui dépasse l'amour ou l'amitié... Je n'ai pas à craindre les poursuites puisque mes pièces de théâtre ne sont ni diffamatoires ni simplement anecdotiques. Je fais connaître nos mères, des femmes qui nous ont légué leur révolte, leur colère. C'est se donner des esprits guides, des femmes chamanes; c'est faire un voyage dans le temps. »

Il y a sûrement une question d'affinités, d'identification. Violette Leduc et Jovette Marchessault ont l'amour des femmes en commun, en commençant par leur grand-mère qu'elles ont, toutes deux, adulée. Elles ont aussi une liaison particulière au monde des objets, le monde tactile, ce qui explique peut-être pourquoi elles ont la métaphore si facile, si aigüe. Elles sont arrivées relativement tard à l'écriture et elles ont les larmes abondantes, particulièrement en écrivant. Deux bûcheuses invétérées: si, la nuit, Violette « usait » la lumière pour écrire, Jovette est à sa table de travail tous les jours à 4 heures du matin. On peut toujours parler de coïncidences amusantes mais il y a, à travers ces points communs, un rapport semblable à l'univers. Surtout, l'écriture est chez elles un narcissisme essentiel, viscéral: une façon de se donner l'ego que les femmes n'ont généralement pas, de dire Jovette.

Si l'idée d'écrire une pièce sur Violette Leduc lui est venue de Luce Guilbault (qui l'in-

terprétera sur scène), une des grandes motivations de Jovette Marchessault face à ce projet a été de riposter à la censure, l'histoire de THÉRÈSE ET ISABELLE⁽³⁾ étant un exemple flagrant. *J'ai été atteinte en plein coeur. La société se dresse avant que mon livre paraisse. Mon travail est mis en pièces. Mes recherches dans la nuit du souvenir pour l'oeil magique d'un sein, pour le visage, la fleur, la viande d'un sexe ouvert de femme. Mes recherches, une boîte vide à pansements. Ma ténacité, de la brise et du vent (...)* *Je ne guérirai pas de cette amputation.** Ce qui est blessure intime pour Violette Leduc est, pour Jovette Marchessault, une question beaucoup plus politique: la censure n'est qu'une autre façon de mettre les femmes au bûcher. Et résonne la phrase d'Adrienne Rich: « Les femmes n'ont jamais été punies pour avoir détesté les hommes mais pour avoir aimé les femmes ».

Il y a aussi toutes les différences: l'époque, le pays, les conditions de vie, la mentalité...

JOVETTE: « Ici, c'est évident que les femmes ont tout fait. Là-bas, il n'y a pas d'espace, le patriarcat est partout... Violette savait mais elle ne savait pas qu'elle savait. »

VIOLETTE: « Écrire, c'est se prostituer. C'est aguicher, c'est se vendre. Chaque mot est une passe. Adjectif, tu viens? Dis, tu viens chéri? Je te ferai des choses, adjectif. Combien? Le prix du livre à paraître. »*

À mon avis, la différence fondamentale entre ce que Violette Leduc est en elle-même et ce que Jovette Marchessault en fait est une question de « focus ». Violette Leduc en 1950, 1960 et même jusqu'à sa mort, est une histoire essentiellement triste. En 1981, Jovette Marchessault en fait un genre de « success story », pas du tout à la manière de Hollywood où « tout est bien qui finit bien », mais une histoire de réussite néanmoins. Car, malgré le harcèlement, le découragement, les échecs, la folie, la pièce se termine avec le personnage de Violette qui écrit, qui transcende, en quelque sorte, les mille facettes de l'adversité. *Ma main invente ma propre vie, je la surprends en train de me construire.*

D'après Pol Pelletier, la grande thématique de cette pièce est la difficulté pour une femme de créer, la solitude qui en découle et la solidarité des femmes, qui constitue, finalement, le moyen de s'en sortir. Et c'est ainsi que le mouvement des femmes — par le biais d'une auteure et d'une metteuse en scène contemporaines — rattrape Violette Leduc. L'originalité de cette production réside dans le fait que, tout en se servant d'une histoire vraie, tout en recréant une certaine époque et tout en ne faussant pas l'univers particulier, énigmatique, de Violette Leduc, la pièce a son propre parti pris: un monde où les femmes l'emportent sur les hommes.

POL: « Jamais on n'aura vu des hommes et des femmes sur scène de cette façon-là. Pour une raison simple, bête, technique: les femmes ont les premiers rôles, les femmes sont grandes. C'est un phénomène inexistant. Il y a des Chimène mais elles sont là

pour servir les Rodrigue. Alors qu'ici, c'est exactement le contraire. J'ai averti les comédiens qu'ils étaient là pour servir des rôles de femmes et que ce ne serait pas flatteur pour leur ego de mâle."

Aux rôles féminins qui sont principalement ceux de Violette la passionaria, d'Hermine la douce, de Simone de Beauvoir la femme de tête, se juxtaposent les trois principaux rôles masculins: Gabriel, le « petit mari exténué », Genet, le « super macho dégueulasse » et Maurice Sachs, « plus sympathique mais aussi paternaliste ». Question: allons-nous représenter les hommes de façon aussi stéréotypée que les femmes l'ont été dans les éternels rôles de « bonne, plotte ou ménagère »?...

POL: « D'abord, je ne considère pas que les rôles masculins de la pièce sont des stéréotypes: ils représentent des types d'hommes qui existent. Genet est insupportable mais d'innombrables hommes se prennent pour les inventeurs de l'univers. Gabriel est un mari classique, comme il y en a tant, qui dit: ah, écoute, arrête de brailler... fais un effort, fais du sport... De toutes façons, je déteste la caricature au théâtre, quelle qu'elle soit. »

En effet, la force de cette pièce réside dans le fait que les personnages ont une psychologie, qu'ils interagissent, qu'ils entrent en conflit, qu'ils sont parfaitement ce qu'ils sont. Du théâtre réaliste? Il n'en est pas question.

POL: « Une pièce réaliste crée un climat de base et le garde jusqu'à la fin. Après les 10 premières minutes, t'as tout compris. Tandis que cette pièce est pleine de heurts, de ruptures, de contrastes, c'est l'étonnement permanent. Bousculer l'imaginaire, ça, c'est du grand théâtre! »

Le Théâtre expérimental des femmes a la vocation d'être un « théâtre de recherche, de l'inédit, selon des visions de femmes ». Dans ce sens, LA TERRE EST TROP COURTE, VIOLETTE LEDUC entre tout à fait dans son sillon. Par ailleurs, cette pièce force le T.E.F. à découvrir d'autres dimensions. L'ampleur de la production, d'abord: 3 heures de spectacle, pas moins de 20 rôles en tout, un décor plus élaboré que de coutume... Ensuite, et ce n'est pas la moindre des choses, il y a, pour la première fois, des hommes sur scène. Les mauvaises langues ont déjà commencé à se délier: Ah, ah, elles ne pouvaient pas s'en passer...

Pol Pelletier dit avoir longtemps hésité avant d'entreprendre cette production. Non pas à cause des hommes sur scène: « C'est parce qu'il va y avoir des hommes qu'on va comprendre encore mieux pourquoi les femmes se révoltent ». Mais travailler avec des hommes dans le contexte d'un théâtre de femmes... qu'est-ce que ça peut faire? « Beaucoup de choses ». Quoi?

POL: « C'est la première fois que des comédiens de sexe masculin vivent le monde théâtral à l'envers. Ils s'en retrouvent intimidés au point où aucun d'entre eux ne s'est

proposé pour les tâches que nous nous séparons à chaque spectacle. Par peur de prendre trop de place... »

De plus, cette metteuse en scène se méfie d'imprimer un mouvement prématuré au T.E.F. Elle ne veut pas se sentir dans l'obligation de continuer dans la lignée des « gros shows ». Les gros shows quand on est encore à solidifier ses assises et à vouloir rejoindre le plus de monde possible, peuvent bouleverser une démarche artistique et politique. Un risque à prendre puisque toute entreprise de femmes s'offre aussi en spectacle aux personnes mêmes qui nous critiquent, nous marginalisent et qui profiteront certainement de « l'étalage » pour nous accabler. Mais le risque n'est-il pas la condition même de notre élargissement, de notre envergure?...

Je n'ai pas encore vu LA TERRE EST TROP COURTE, VIOLETTE LEDUC et, pourtant... je suis dans un état d'excitation avancé. Cette pièce parle non seulement de notre ambition, de notre expérience, de notre expertise de femmes, elle parle du « jamais vu ». Comme si nous nous rapatriions un peu plus le tridimensionnel, l'exceptionnel, l'extraordinaire; comme si nous pouvions enfin jouer

toute la gamme. Être assez puissantes pour se montrer misérables, perdues, folles. Être assez confiantes pour s'en sortir. De Violette Leduc à Jovette Marchessault, à Pol Pelletier, à bien d'autres, une ligne fine comme du muguet se trace dans l'histoire: du désespoir à l'exploit, des grincements de dents aux applaudissements.

FRANCINE PELLETIER

1/Violette Leduc, TRESORS A PRENDRE, Folio, 193.
2/Les phrases qui sont en caractère italique dans cet article sont tirées de LA TERRE EST TROP COURTE, VIOLETTE LEDUC. Celles qui sont aussi suivies d'un astérisque sont des citations de Violette Leduc qui ont été reprises dans la pièce.
3/THERESE ET ISABELLE (racontant les amours entre Violette et sa compagne de collège, Isabelle) a finalement été publié, séparément, en 1966. En fait, ce texte constituait le début du 3^e roman de Violette Leduc, RAVAGES, publié en 1955.



Photos : Claire Beaugrand-Champagne



800 femmes... dont Hélène Biron, animatrice à Québec.

une bataille concédée?

Il y a 5 ans, j'aurais été enchantée. Enfin, un colloque passionnant! Trois jours de témoignages émouvants sans mièvrerie, de constats lucides, d'analyses éclairantes, de parole et de silence attentif: 800 femmes sur les lieux. Il y a 5 ans, j'aurais galopé dans les corridors et accumulé des heures d'entrevue enregistrées, stimulée par la richesse du contenu, angoissée par son ampleur. J'aurais ensuite recollé tous les petits morceaux, y laissant de l'émotion mais pas trop, de l'analyse surtout, du positif et du critique, honnê-

tement. Et j'aurais parlé de ce COLLOQUE SUR LES FEMMES ET L'INFORMATION comme d'un événement extrêmement positif: «Pour la première fois, les femmes brisent le mur du silence, les journalistes parlent et les consommatrices critiquent, elles s'écoutent, se rencontrent... demain déjà l'information sur les femmes en sera peut-être changée. C'est le début d'un temps nouveau et bla-bla-bla...» Et je serais allée dormir, la conscience (presque) en paix. Il y a 5 ans, j'étais journaliste à Radio-Canada.

Mais aujourd'hui, je ne peux plus. Ni avoir cet optimisme naif quant aux suites du colloque de la FPJQ, ni en faire pour LA VIE EN ROSE, la même couverture.

Pourtant, oui, ces trois journées étaient passionnantes. J'y ai appris beaucoup. De la grande lucidité de Lise Payette, politicienne échaudée: «Les gouvernements ne peuvent pas être féministes. Pourquoi le seraient-ils? Le pouvoir leur va très bien. Ils n'accorderont jamais aux femmes ce qu'elles revendiquent, que sous la pression.» Des témoignages de



Hélène Lévesque, Lisette Gervais, Janette Bertrand, Thérèse Parisien, Louiselle Lévesque.

femmes journalistes reconnaissant ici avoir servi de femmes-alibis, comme Lisette Gervais : « Je me reproche d'avoir joué la super-femme, sans dévoiler toutes les difficultés du dedans, laissant croire, au prix d'une insécurité croissante, que, oui, je pouvais concilier vie professionnelle et vie de famille... » Ou comme Armande St-Jean : « J'étais la journaliste-vedette, belle, disponible puisque sans enfant, intelligente, ambitieuse, un « gars de la gang », la preuve vivante du « quand on veut, on peut ! ». Jusqu'à ce que je fasse un enfant. » J'y ai vu aussi des femmes reconnaissant leur engagement féministe comme Janette Bertrand : « Mariée, mère de famille, je dérange les hommes parce qu'ils ne peuvent pas dire que je suis lesbienne, mal baisée... comme les autres « féministes ». Quand, à JANETTE VEUT SAVOIR, j'aborde des sujets comme l'inceste, le viol, l'avortement... je sens de la violence et de la haine autour de moi, venant des équipes techniques, de ces hommes « ordinaires » si représentatifs. Et j'ai peur. » Ou comme Louiselle Lévesque : « A Radio-Canada, Rimouski, la grève n'a pas changé les rapports. Le syndicat ne m'avait pas défendue contre le sexisme des gars, les relations actuelles sont tendues. Et vont le rester. Même isolée, je ne fais plus de compromis, c'est la seule façon de continuer. »

Pareille obstination me rassure. Tous les exemples cités de discrimination à l'embauche, dans les conditions de travail, dans l'évaluation; tous les abus de spécialisation des femmes journalistes en ghettos d'information jadis féminine (mode, cuisine) aujourd'hui féministe (garderies, avortement), tous ces témoignages me confirment que je ne suis pas la seule à avoir mal vécu la contradiction fondamentale d'être femme, et de plus en plus féministe, dans un mass-média où l'organisation du travail, les critères journalistiques, les priorités, tout... est défini par des hommes, sans que n'y soient jamais intégrées la réalité ou la vision des femmes, pour aboutir à des produits qui vont même contre les intérêts des femmes. Je retrouvais là étalées, analysées, mes frustrations quotidiennes d'il y a cinq ans.

Je sors de ce colloque rassurée aussi par la présence massive des femmes consommatrices d'information, venues de Montréal et beaucoup de l'extérieur, dénoncer avec des milliers de preuves à l'appui, l'information déformée, marginalisée, que les média livrent au compte-gouttes sur elles, sur nous toutes. Par exemple, les événements du 8 mars dernier, journée internationale des femmes : « Il y eut 20 000 femmes regroupées à Montréal, 3 000 en province. En tout, près de 25 000 femmes dont on a très peu parlé... comparé aux 14 000 Yvettes du Forum. Et on dira que les féministes ne rejoignent pas les femmes ! » (Nicole Lacelle, ICEA) En plus du manque d'information régionale (en Gaspésie ou au Saguenay, il y a peu de femmes journalistes, les éditorialistes-proprétaires « moralisent continuellement sur le ventre des femmes », sous les pressions conformistes du milieu) ou internationale (les femmes y sont encore ignorées ou réduites à des images, entre la veuve de Mao et la femme du mineur polonais) il y a tout le travail des femmes qui n'est jamais montré dans sa dimension collective.

Derrière le cas de La travailleuse (toujours la même, sans doute!) exceptionnelle chauffeuse de métro ou exceptionnellement discriminée, entre la femme de carrière ou la femme de misère (« ces pauvres danseuses de club... »), entre les cas extrêmes, c'est le silence sur la majorité des travailleuses et leurs conditions de travail. (Monique Simard, CSN).

C'est que la réalité est décrite par et pour les hommes — via le ou la journaliste — sous le couvert de l'objectivité, « cette chasse gardée de ceux qui définissent les normes » (Andrée Côté), ce leurre, ce piège pour les femmes qui fait dire à Lise Payette : « Le choix des femmes journalistes est d'abandonner le mythe de l'objectivité, qui définit la coloration de leur vision », « ... qui n'est que leur subjectivité, en fait. » (Ariane Emond).

Je sors de ce colloque rassurée, donc, mais aussi profondément troublée. Troublée par la méfiance d'autres femmes journalistes qui, en se démarquant des groupes de femmes et de leurs demandes, en réitérant la primauté de leurs critères professionnels et la spécificité de cette profession, me semblent défendre leurs privilèges plutôt que le droit du public à l'information, la crédibilité journalistique, et toutes ces faciles justifications du non-engagement.

che, bien droite, la ligne de démarcation que ces journées voulaient justement rompre, entre elles et les femmes consommatrices, entre leurs lectrices et elles... « Oui, nous vous avons écoutées cette fois-ci, nous pensons avoir compris, retournez chez vous, former entre vous tous les comités de vigilance que vous voulez, nous n'en serons pas. Ce serait tuer notre crédibilité journalistique. »

Comme si ces trois jours de témoignages, cette accumulation de preuves n'avaient pas précisément montré le danger de ces fameux critères, de ce fameux métier dessiné par des hommes. Comme s'ils n'avaient pas révélé qu'il faut s'attaquer — au-delà des conditions de travail, des sexismes ordinaires et du sabotage — aux causes réelles du problème, c'est-à-dire à l'abus de pouvoir des hommes, dans les entreprises, et à l'impuissance des femmes (le rapport de force initial). Comme s'il était possible que ce rapport de force soit même entamé, sans une alliance des femmes journalistes et consommatrices, sur la base même de leurs intérêts et revendications communes. Cette alliance ne serait pas de « l'idéologie féministe grossière » mais de la solidarité, primaire.

Il est clair pour moi que, malgré la grande qualité de l'écoute réciproque, malgré la justesse des analyses politiques, malgré les



Martine Storti, journaliste à F Magazine, Lise Payette, ex-ministre.

« Évidemment, il est plus confortable pour les femmes journalistes de mettre leur pouvoir au service des hommes que de l'assumer elles-mêmes. » (Lise Payette)

Comme si les groupes de femmes avaient voulu les annexer, les inféoder véritablement, les voilà qui résistent à la pression « féministe idéologique » et protègent leur absolue indépendance. À quoi leur servait-il alors de recueillir la critique, si c'était pour ne pas l'intégrer de façon plus constante à leur travail ? À quoi servait donc l'organisation de ce colloque ? À simplement créer un autre événement ?

En repoussant violemment et presque majoritairement les propositions de comités de travail, de critique, de vigilance proposés par les femmes consommatrices, les femmes journalistes reposaient à mon avis, bien fran-

tonnes d'émotion et de vérité déversées, cette conjonction des femmes journalistes et consommatrices ne s'est pas faite. Tous n'en sont pas mécontents : « Il faut noter en particulier le souci des femmes journalistes de distinguer leur activité professionnelle en tant que journalistes des revendications, par ailleurs légitimes, des mouvements féministes. » Et Jean-Louis Roy, dans son éditorial du 27 octobre, en page 8 du Devoir, se réjouit de ce qu'elles aient choisi « ces perspectives seules susceptibles de ne pas créer des formes nouvelles de dépendance et de manipulation. »

Moi, j'ai peur que Lise Payette n'ait eu raison de nous mettre en garde : « Il ne faudrait pas que ce colloque soit une autre bataille que les hommes nous concèdent. »

FRANÇOISE GUENETTE

les mémoires d'Alexandrine

Scénario: Françoise Guénette



Tinne

Dessins: Marie Cinq-Mars

EPISODE 2: GEORGIA

Résumé: Publié dans LVR de septembre, le premier volet des Mémoires d'Alexandrine Tinne évoquait l'enfance en Nouvelle-Angleterre de la fameuse exploratrice anthropologue féministe née à Lowell, Mass. en 1888. Madame Tinne ayant mystérieusement disparu avant de nous faire parvenir la suite, nous sollicitons vos témoignages. Et nous recevions, il y a un mois, une lettre et des photos de la très renommée peintre américaine Georgia O'Keefe.

Abiquia, Nouveau Mexique
15 octobre 1981

Imaginez ma surprise quand j'ai reconnu, dans un numéro de La Vie en Rose bizarrement égaré chez l'épicier du village, la photo et l'écriture de ma vieille amie Alexandrine. Je ne l'ai pas revue depuis 1954, à la suite d'une querelle ridicule... Alex ne supportait pas que l'on m'associe encore à Alfred. Avec son manque habituel de nuances, elle appelait ça de l'impérialisme mâle!! Quant à Alfred, mon mari, le légendaire photographe Stieglitz, comme ils disent, c'est justement à cause d'Alex que je l'ai connu à New York, en 1917, au "291"...

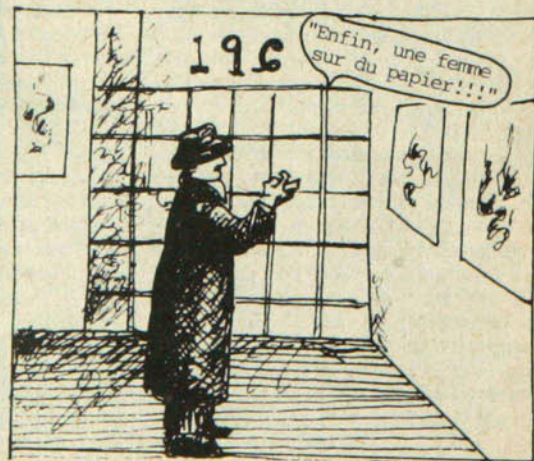


"Moi et Alfred en 1920"

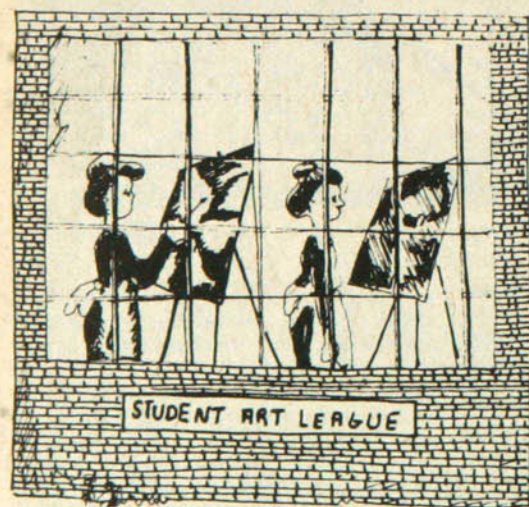
En 1916, moi qui peignais déjà depuis 1901, je décidai de tout détruire et de recommencer à zéro, pour me défaire de toutes les influences picturales intégrées. Je ne ferais plus plaisir aux autres, mais à moi. Et j'envoyai à Alex quelques-uns de mes nouveaux dessins symboliques, en fait mes premières abstractions.

Celle-ci eut l'audace de les montrer à Alfred Stieglitz, précurseur célèbre de l'art photographique et amateur d'art moderne. Et lui se permit de les exposer au "291", sa fameuse galerie d'avant-garde newyorkaise.

J'étais furieuse et les enqueulai tous les deux. Quand même flattée d'avoir su les premiers mots d'Alfred devant mes dessins:



Et je suis venue à New York.



A l'été 1912, j'avais eu Alexandrine comme élève de mon cours de peinture. Assez douée en dessin, elle avait cependant vite renoncé à l'Art pour s'intéresser à l'anthropologie - et à la lutte des suffragettes! Mais nous avions continué à correspondre, elle étudiante à N.Y., moi professeur en Virginie, puis au Texas... échangeant des dessins plutôt que des mots. Bien que surtout épiscopaire, c'était une belle amitié... encore qu'un peu trop passionnée pour les canons de l'époque!

Aujourd'hui, ceci dit sans fausse modestie, tous admettent que je suis une des pionnières de la peinture abstraite américaine. Mais à l'époque j'étais la "découverte d'Alfred" et tous les peintres modernes, des hommes, évoluant autour du "291" ne voulaient pas de moi dans leur cercle. Une femme artiste, pensez donc! Une bande de rêveurs, en fait!



Alex me questionnait souvent sur mes fleurs. Vers 1920, j'avais commencé à peindre d'énormes études détaillées de fleurs. Et ce n'était pas, comme on l'a dit, parce que les photographies d'Alfred m'influencent!....

J'étais fascinée par les immenses bâtiments qui se construisaient à N.Y., et les fleurs, c'est trop petit. On ne prend pas le temps de les regarder. Alors, je les ai faites très grosses, pour qu'on soit forcé de s'arrêter... et que même les newyorkais pressés s'attardent et voient ma perception des fleurs.



A la mort d'Alfred, en 1946, je me suis retirée ici, dans le désert du Nouveau Mexique où j'ai trouvé inspiration et beauté, au milieu des ossements blanchis...



Alex ne comprenait pas cet isolement: "Toujours ton foutu individualisme d'artiste!", disait-elle. Mais, après avoir quand même parcouru l'Europe dans les années 50, c'est ici que j'aime le mieux vivre.



Mais Alfred, lui, c'était différent. C'était un drôle d'homme, à la fois énergique et morose. Il avait 23 ans de plus que moi. Nous nous sommes mariés en 1924, et ne nous sommes plus quittés jusqu'à sa mort. Alexandrine, dont la réputation scientifique grandissait, nous visitait régulièrement entre ses expéditions africaines. En 1932, à son retour du Soudan, nous avons même voyagé ensemble dans votre pays, à Gaspé, Percé...

Dire que les freudiens - et d'autres - ont vu là-dedans des sexes de femmes! Ils ont interprété mes fleurs, y accrochant leurs associations, comme si je pensais et voyais d'une fleur la même chose qu'eux! Ce qui était faux.

J'aurai 94 ans le 15 novembre prochain et parfois je m'ennuie du New York de 1918, du "291", d'Alfred... et d'Alexandrine. Elle a disparu, dites-vous? C'est bien son genre. J'espère qu'elle reviendra à Montréal pour mars et l'exposition du Dinner Party au Museum of Art contemporain. Je l'avais manquée à Boston et Judy Chicago ne me l'a pas pardonné! Si je suis encore de ce monde, j'irai voir à Montréal ce qu'elles ont fait de mes fleurs dans leurs assiettes. Et je me réconcilierai avec cette vieille entêtée d'Alexandrine. Cette brouille qui persiste, à nos âges, c'est de l'enfantillage!



Et puis Alex devra admettre que, même "découverte" comme peintre par Alfred, j'ai toujours été une femme indépendante et fait, autant qu'elle, ce que j'ai voulu. J'ai même gardé mon nom de fille après 1924!

Georgia O'Keefe

GREVE SUR L'ETAT

Pour un gouvernement qui fait des coupures dans les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation, les syndicats sont un bouc émissaire bien pratique, surtout à la veille d'une négociation dans le secteur public. Le message est clair : si les syndicats ont des dents, c'est pour mordre les enfants, les vieux et les malades. Conclusion : il faut remettre en question le droit de grève. Mais sans ce droit de grève, comment les 18 000 femmes syndiquées de la Fonction publique auraient-elles pu améliorer leurs conditions de travail ?

Hélène Lévesque nous fait ici l'historique de la lutte pour le droit de grève dans le secteur public.

C'est reparti ! Il y a de la négociation du secteur public dans l'air. Le ministre Yves Bérubé déclenchait les hostilités en entreprenant, l'automne dernier, une vaste tournée provinciale — geste pour le moins inusité de la part d'un président du Conseil du Trésor — pour expliquer à la bonne population du Québec la piètre situation financière de l'État. Officiellement. Parce qu'officieusement, il s'agissait bien plus, en fait, d'une vaste opération de « testage » du discours politique qu'on devrait opposer à l'argumentation syndicale à l'occasion des prochaines négociations du secteur public et parapublic. La teneur du discours qui sous-tendra toute l'offensive de propagande gouvernementale :

« Ainsi, le budget 1981-82 a augmenté de \$2,38 milliards par rapport à celui de l'année précédente. Les salaires, qui représentaient 47 pour cent du budget, ont grugé 61 pour cent de ces \$2,38 milliards. Au cours d'une rencontre avec le gouvernement portant sur le budget, les représentants syndicaux ont tenu à faire entendre leur opposition aux compressions budgétaires. N'y avait-il pas là quelque chose d'ironique à contester des compressions de dépenses... un peu comme si après avoir mangé les deux-tiers d'un gâteau, on se portait à la défense du tiers restant ? Aussi brutale qu'elle soit, c'est pourtant la réalité et rien ne sert de se le cacher. » (Yves Bérubé, texte paru dans *La Presse* du 21 octobre 1981.)

Le message ne saurait être plus clair. Il présente d'ailleurs de curieuses analogies avec un autre « jingle » usé jusqu'à la corde mais réservé à intervalles réguliers : « Si le diable est aux vaches, c'est la faute aux syndicats » (paroles et musique du Conseil du patronat). Que voilà un beau bouc émissaire, d'autant plus pratique que le gouvernement sait pertinemment pouvoir s'appuyer sur une incompréhension généralisée à l'égard des revendications des syndicats du secteur public. Depuis une dizaine d'années, en effet, tous les sondages ont confirmé cette incompréhension. Les derniers :

- 1979 (Sorecom) : 75% de la population contre le droit de grève dans le secteur public, 81,4% contre le droit de grève dans les hôpitaux.
- Avril 81 : 83% contre la grève dans les hôpitaux.
- Octobre 81 (Gallup) : 73% contre la grève dans les services essentiels.

Un droit « acquis » à défendre

Toute l'histoire des relations de travail dans le secteur public se résume en une longue lutte pour l'obtention, puis pour le maintien du droit de grève, un « acquis » rapidement grugé par les dispositions du Code du travail, les législations spéciales, la loi sur les services essentiels, etc.

Le premier Code du travail provincial, adopté en 1944, s'il constituait une victoire pour la majorité des travailleuses et des travailleurs québécois, jetait pourtant la consternation chez ceux du secteur public. Ce Code, s'il obligeait les employeurs à reconnaître tout syndicat regroupant au moins 60% des travailleuses ou des travailleurs d'une entreprise, excluait cependant les employé-e-s du secteur public en leur interdisant la grève et en les soumettant à un régime d'arbitrage obligatoire. Dix ans plus tard, en 1954, le gouvernement viendra encore renforcer ces dispositions en adoptant la loi 20 qui fera planer sur les syndicats du secteur public la menace de révocation automatique et immédiate de leur certificat de reconnaissance syndicale, en cas de grève illégale.

Il aura fallu patienter jusqu'en 1964 — vingt années de luttes ponctuées de grèves illégales — pour une réforme en profondeur des lois régissant les relations de travail et la reconnaissance du droit de grève dans le secteur public. Reconnaissance octroyée au compte-goutte. Les fonctionnaires ne l'obtiendront qu'en 65, les membres du Syndicat des professionnels du gouvernement, en 66. Ce droit, depuis, n'a jamais cessé d'être remis en question, balisé, redéfini ad nauseam. Relativement bien accueilli en 64, quand l'évidence d'un rattrapage de conditions de travail (conditions salariales) s'imposait pour les employés du secteur public (nettement

défavorisés par rapport à ceux du secteur privé) il a rapidement été contesté une fois ce rattrapage effectué.

- En 1972, année de la formation du premier Front commun, les libéraux de cinq comtés de Montréal réclament l'abolition du droit de grève dans la Fonction publique. En Chambre, au moment de la discussion du projet de loi forçant les employé-e-s de l'Hydro à assurer les services essentiels (présenté par Jean Cournoyer, alors ministre du Travail), on parle carrément d'abolir le droit de grève.

- En 1976, en pleine période pré-électorale, Robert Bourassa annonce l'intention de son gouvernement d'abolir le droit de grève dans les hôpitaux, et joue largement sur le courant anti-grève, en voie d'émergence, pour lancer l'idée d'un pouvoir de réquisition du gouvernement. Ce pouvoir de réquisition aurait forcé les syndiqué-e-s en grève à assurer les services essentiels. Ce thème sera exploité tout au long de la campagne électorale.

- Les dernières négociations du secteur public (78-79) voient apparaître un nouvel intervenant dont les revendications auront pour effet de ranimer le débat sur le droit de grève dans les services essentiels. Cet intervenant, c'est la nouvelle Coalition des malades qui, s'appuyant sur les dispositions de la Charte des droits et libertés et celles de la loi sur les services de santé et les services sociaux (loi 59) réclame, et obtient, une injonction contre des syndiqués CSN du secteur des Affaires sociales.

- En septembre 81, la commission parlementaire du Travail tient des auditions publiques sur le droit de grève et le maintien des services essentiels dans le secteur public et para-public. Retenons en particulier l'intervention de la CSN qui constate amèrement, dans son témoignage, que le discours du patronat et de nombreux politiciens montre de plus en plus de nombreux points de convergence. Ce qu'on vise, soutient la centrale, c'est d'arriver à « briser la résistance des travailleurs et à leur faire assumer les frais de la crise économique ». Et d'ajouter les porte-paroles de la CSN : « parce que les travailleurs ne possèdent ni capitaux, ni outils de production, ils n'ont que la seule grève pour forcer la négociation et empêcher la prise de décision unilatérale. »

C'est bel et bien là que sont les enjeux. Déjà, lors des dernières négociations, les protagonistes (il faut bien les désigner ainsi tant que notre système de relations de travail envisagera la négociation en termes de rapports de force) avaient amorcé le débat qui devrait se retrouver au cœur de la prochaine ronde de négociations. L'argumentation patronale : il est quasi immoral que les conditions de travail et de salaire des travailleuses et des travailleurs du secteur public soient plus avantageuses que celles dont jouissent la moyenne des travailleuses et travailleurs du secteur privé.

Parizeau dénonce une certaine mentalité chez les syndiqué-e-s des secteurs public et para-public, qui veut que ceux-ci bénéficient nécessairement de meilleures conditions de travail que les travailleuses et travailleurs du secteur privé : « Il est évident que cette sorte d'expectative — la vie doit nécessairement être plus agréable et les conditions de travail doivent être en avance considérable sur le secteur privé — est dangereuse. » (*Le Devoir*, 4 oct. 80)

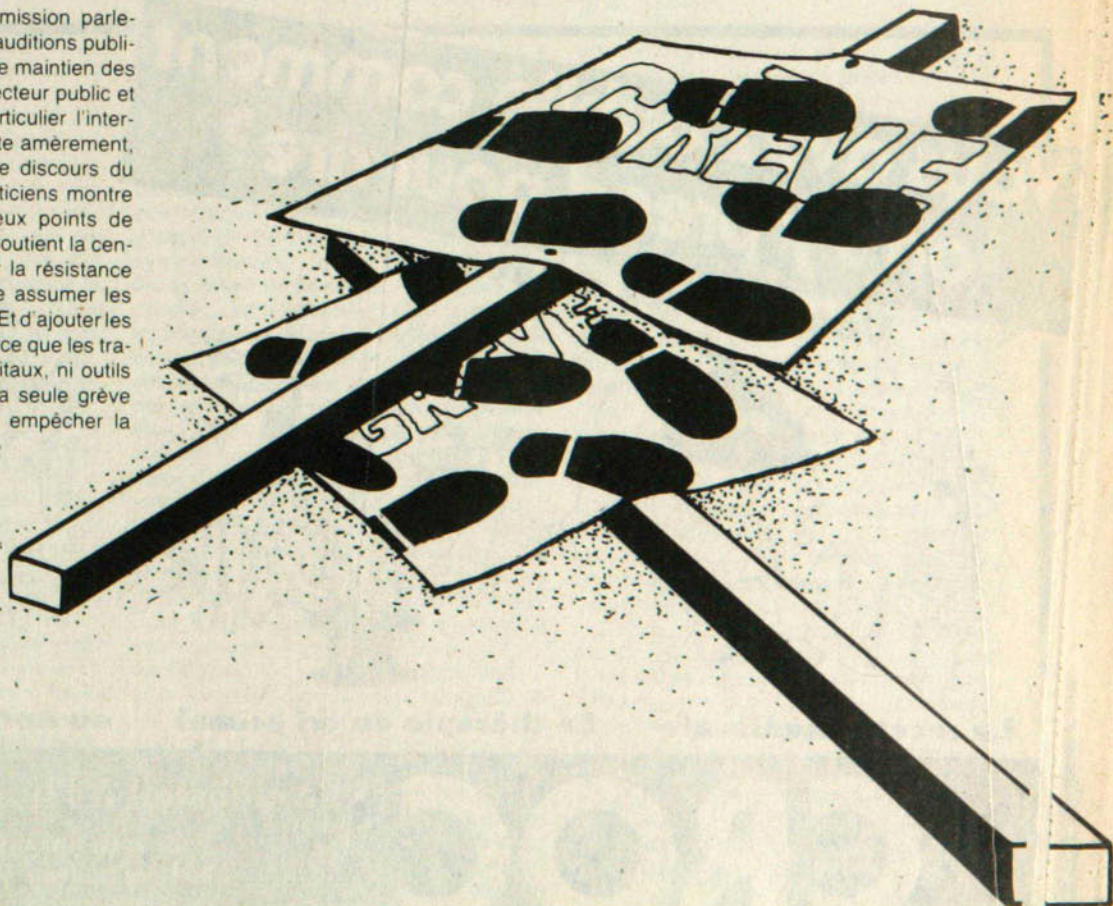
Les syndicats s'érigent contre une telle perspective, qu'ils estiment tronquée :

« En effet, même si elles correspondent aux besoins des travailleurs du secteur public (les revendications), elles débordent largement cette seule dimension. Tous les travailleurs en profiteront notamment à cause de l'effet d'entraînement qu'elles ont sur le secteur privé et parce que l'employeur du secteur public c'est aussi le Gouvernement. »

Et les syndicats de souligner que les gains obtenus par les syndiqués du secteur public « agissent comme des contraintes au libre jeu des lois du marché privé » (Rapport sur la table centrale. Conseil d'information sur les négociations dans les secteurs public et para-public. 12 novembre 79).

Ce sont des philosophies diamétralement opposées des relations de travail qui s'affrontent. Si les syndicats du secteur public ne veulent pas jouer les vilains-bouffeurs-de-gâteau-égoïstes, il importe qu'ils diffusent largement, et dès avant le « rush » des négociations, leur position, qu'ils fassent ressortir les inévitables retombées de ces négociations sur les négociations subséquentes du secteur privé, et qu'ils expliquent très clairement l'essentiel de leurs revendications normatives et salariales. Sans quoi, ils s'exposent encore une fois à ce que l'opinion publique, exacerbée par les effets de la crise sur son niveau de vie, ne les désavoue. Le gouvernement, depuis l'obtention du droit de la grève, n'a pas hésité à légiférer une bonne quinzaine de fois pour suspendre provisoirement, ou régler, ce droit. On peut être sûres qu'il ne renoncera pas de sitôt à utiliser une arme aussi efficace.

HÉLÈNE LÉVESQUE



Partez à l'aventure découvrez la
LIBRAIRIE FEMMES
 d'ici 3954 St-Denis MTL.
 843-6273



Qu'est-ce que l'éducation populaire?

La collection Histoires vise à élargir les termes d'une réflexion critique sur l'éducation populaire en explorant des moments de lutte au Québec ou ailleurs. Des histoires peu connues ou revues pour lancer questions et débats et pour ne pas oublier qu'on vient de loin. Dans cette collection nous y retrouvons: Le comité féminin de la CSN 1953-1966. Le Bulletin des agriculteurs 1921-1929. Le JOC 1961-1965.



Bilan Québec-Press

Cet hebdo qui a publié 252 numéros en 5 ans, qui était lu par 50,000 lecteurs chaque semaine et qui a drainé une grande quantité d'espoirs, d'énergies et d'investissements financiers, est mort à l'automne 1974. À travers l'exemple de Québec-Press, nous verrons les difficultés qui accompagnent la mise sur pied d'une presse libre. Les détails concrets qui décident de la vie ou de la mort d'un organe de presse et les moyens de les maîtriser occuperont la majeure partie de cette enquête.

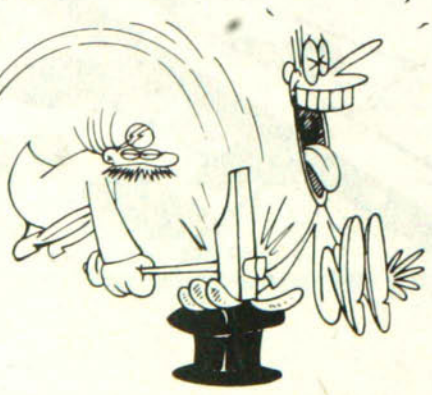


INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES
 506 est, Ste-Catherine
 suite 800, Montréal, Québec, H2L 2C7
 842-2766

Vous avez oublié comment on s'y prend pour rire?
 Vous pouvez essayer:



La recette médiévale



La thérapie du cri primal



ou notre dernier numéro

CROC

Le mensuel à l'humour mordant.

Pour vous abonner, écrivez à CROC,
 464 rue St-Jean, Vieux-Montréal H2Y 2S1,
 ou téléphonez à (514) 844-3911.

MOUSSE: «leurre» humour

Avec ce titre, je signe mon premier engagement (jouissif) dans la guerre grammaticale, absurde mais essentielle, que nous devons mener pour être entendues, écoutées, comprises. De BROUE à MOUSSE, on a féminisé le masculin mais c'est un «leurre», une tromperie. L'humour de MOUSSE, je veux le dénoncer.

MOUSSE prétend traduire BROUE (cf. le titre) et accole des corps de femmes à des propos, des situations, des attitudes foncièrement mâles. Des corps, toujours des corps, déformés d'ailleurs par le mauvais emploi... La traduction est mauvaise: les trois filles de MOUSSE n'ont pas parlé ma langue. Était-ce la leur? Un show de femmes *en version* après un show d'hommes aurait du sens s'il cherchait à faire valoir l'être femme. Faire valoir, c'est-à-dire lui redonner sa valeur essentielle, non pas l'exhiber. Sinon, pourquoi insister sur le sexe/genre et répliquer au masculin par le féminin? Dans cet échange (au sens le plus guerrier du terme), un spectacle, un show doit devenir une révélation. C'est bête et injuste de devoir miser si grand? Oui. Mais la guerre, c'est la guerre.

Passons au cirque. C'est pourtant bien au théâtre que j'allais ce soir-là... Je me suis retrouvée à la buanderette, transposition «féminine» (mousse oblige) de la taverne, et dont on a voulu faire mon lieu. Les femmes n'ont pas de lieu qui leur soit propre. Qu'on n'essaie pas de me le faire croire! La taverne est aux hommes, c'est leur «tabarnak», qu'ils le gardent et le vénèrent! À chacun sa religion! Mais qu'on ne vienne pas m'assigner la buanderette comme équivalent. Il ne s'agit ici que d'unité

dramatique, de cohérence, «pour les besoins de la cause»? Mais de quelle «cause»? Entre la bière et la lessive, il y a toute la différence du monde. Celle qu'il y a entre la liberté et la servitude, l'évasion et l'esclavage. Je charrie?... mais c'est avec le microscope qu'on a découvert les microbes!

Les femmes/monstres que j'ai vues sur la scène étaient toutes plus laides et plus débiles les unes que les autres. Les propriétaires du lieu (vieilles, déformées et moches), interlocutrices des autres femmes: mauvaises doublures des waiters de BROUE (jeunes, fringants et sympathiques...). La femme-homme (vous savez, la fumeuse, cracheuse, sacreuse...) qui sait, elle (ou lui?), réparer les machines. Mais, dans les faits, elle ne sait pas: l'une des vieilles s'électrocutera (scène finale incongrue) à cause de son mauvais travail. Et vlan! la voilà aussi «tueuse». Pas assez bonne pour être un homme (même en faux)! Vient aussi l'enquêteuse (féministe (?) niaiseuse) qui interviewe deux folles échappées de l'asile (fort sympathiques celles-là — c'est tout dire car elles sont seules à l'être!). La grosse femme-policé (non! pas celle au gun, celle aux tickets) qui n'a droit qu'à un chum plus «monstrueux» qu'elle! Elles sont toutes débiles, navrantes. La punk (indescriptible peinture abstraite sonore!), la «jardinière» (intellectuelle et raide qui se donne en spectacle et joue la scène du self-défense en pleine crise d'hystérie), la femme enceinte (4 fois mère par erreur — c'est la faute «à la» contraception déficiente et on en rit!), la femme «coton» (écologique) et la femme «synthétique» (polluante), la jeune maman

naïve (celle qui sait pas comment nettoyer «c't'affaire-là»: le sexe de son petit mâle) et la conseillère snob expérimentée (qui le lui (dé)montre). Toutes m'exaspèrent!

Une Italienne (grosse mamma tout de noir vêtue) ne fait que passer. Dois-je la compter avec les farces plates et racistes du genre: «la serviette est tachée: y-a-tu un nègre dans' famille?», ou la considérer comme simple «accessoire» dramatique (l'équivalent d'un jeu de portes qui permet un changement de costumes dans un boulevard)? Reste aussi l'Anglaise (from Ontario) et la Yolande (de «che-nous»). De leur physique, rien à dire d'autre que ce qui précède. Par contre, leur dialogue était drôle: jeux de mots, contresens, qui me firent rire aux larmes et oublier un instant le côté méprisant et misogyne du reste. Un dix minutes de rigolade appréciable pour qui venait rire (ô publicité!) en ayant payé pour ça \$12,50. (La plus grance farce est peut-être là!) Chose curieuse, le seul moment où j'ai vraiment ri pendant BROUE, c'est à une scène similaire... On traduit, mais rien ne change... Le comique serait-il plus culturel que sexué?

J'ai parlé de cirque, faute de pouvoir parler de théâtre. Dans MOUSSE, les personnages de femmes n'en sont pas. Elles ne sont pas crédibles, ni théâtrales, ni réelles. Le grossissement bête et simpliste n'a rien à voir avec la théâtralité.

Leur/re humour(s) BROUE/MOUSSE, c'est un échec cuisant, au féminin/masculin pluriel! Oui, encore et toujours la grammaire!

LORRAINE CAMERLAIN

« Il est surtout question pour moi d'entendre une femme parler avec passion d'une autre femme, qu'elle me fasse découvrir sa passion et sa connaissance. »

Pol Pelletier

Mon héroïne

Les Lundis de l'histoire des lettres - 1981
Condérences du Théâtre expérimental des lettres - Montréal 1980-82
Préface de Pol Pelletier

Marie Cardinal	Louise Michel
Gloria Orenstein	Gertrude Stein
Armande St-Jean	Adrienne Rich
Françoise Berd Marthe Blackburn	
Michèle Jean	Idola St-Jean
Jovette Marchessault	Alice Guy
Nicole Brossard	Djuna Barnes

les éditions du remue-ménage

prix : 15,95 \$



LES ÉDITIONS DU REMUE-MÉNAGE
CASIER POSTAL 607, SUCCURSALE 'C' MONTRÉAL

Le Théâtre des Cuisines



AS-TU VU?
LES MAISONS S'EMPORTENT!

les éditions du remue-ménage

prix : 8,00 \$

« Nous sommes sorties de nos maisons. Mais les maisons ne sont jamais sorties de nous. Alors maintenant, les maisons s'emportent ! »

Le monde est bleu Lisez La Vie en rose

Comment va la santé

en lotus dans son fauteuil scandinave elle dit :

je ne suis qu'une fraction décimale, un faible pour-cent du pourcentage une statistique, un échantillon d'échantillonnage une répondante, une sondée, une objet de sondage

je suis toujours mise devant les faits accomplis je n'apprends que des nouvelles rétroactives au moment où je m'y attends le moins les choses arrivent

un beau jour où elle ne s'y attendait pas elle apprit l'existence d'asiles pour les fous, de prisons pour les faibles et de résidences secondaires pour les autres

qu'on perce les oreilles des fillettes pendant que leurs pères se font perforer le tympan que les femmes crachent du sang sur les draps pendant qu'une poignée de stratèges font la grasse matinée dans leurs lits stratégiques et autres lieux de combat

un autre jour où elle ne s'y attendait pas — elle s'y attend rarement convient-elle — elle découvrit du colorant dans son steak haché, du mercure dans ses truites, de l'arôme artificiel dans son beurre au caramel qu'on a brûlé ses herbes, brouillé la piste de ses oeufs, réduit l'entier de son blé

personne ne lui a demandé son avis — à ce qu'elle dit — pour qu'en plus de moucher, les mouchoirs servent à baillonner que Trotsky reçoive ce qu'il a reçu dans la tête qu'une seule poignée de riz constipe une nation entière que le canal Lachine soit un repaire de suicidés, Michel-Archange, le

poésie

patron des forces policières

personne ne l'a prévenue qu'un soir de pleine lune périrait Péribonka dans le sang des chevaux et les plumes de ses oies que Kundera renierait jusqu'à la poésie un soir où il ne s'y attendait pas

n'a-t-elle jamais voulu que le cancer prolifère que les lépreux n'aient plus de main à glisser dans les mains chaudes de soeur Teresa que les cellules des mères perdent la mémoire comme le petit Poucet la trace de ses pas

trop tard après son baptême elle apprit que les feuilles de vigne que l'on mange de nos jours roulées et farcies ont déjà servi pour l'humanité de cache-sexe

que l'ère des béquilles est en voie de guérison que les prophètes prophétisent rarement à la télévision dans un avenir immédiat, que les futurologues souffriront de crampes d'estomac

en détachant son kimono elle dit :

en tant qu'infime portion d'éclopée, à défaut de sauter la clôture, permettez que je n'emboîte pas le pas à défaut de m'y réchauffer, permettez que sur leurs calorifères, je mouille comme un bénitier

en lançant son kimono dans les airs elle dit :

peut-être m'ont-ils rendue infirme mais ils ne toucheront pas à ma santé

DENISE NEVEU

C'EST PAS UNE HISTOIRE D'AMOUR

L'autre soir, ç'a fait mal. Très mal. Il s'agissait de pornographie. Pas la gentille et sexy, si elle existe. La dure, qui dépasse l'érotisme en dentelles et agaceries, celle qui fait dire à une des participantes du film: «Être un Noir, aux États-Unis, c'est être en état de rage constant et être une femme, partout dans le monde, en état de rage croissant.» NOT A LOVE STORY: A FILM ON PORNOGRAPHY pourra vous empêcher de dormir. Ce documentaire de 70 minutes, produit par l'ONF et réalisé par Bonnie Sherr Klein, n'utilise pas d'effets spéciaux et pourtant, devant certains passages, le cœur vous lève, et à d'autres, vous criez ou bien vous regardez par terre.

Déjà, la recherche, magistrale, vaut des félicitations à la réalisatrice et à la productrice qui ont réuni, sur le même thème, le rédacteur en chef de «Hustler», Kate Millett, Robin Morgan, Margaret Atwood, des tenanciers de centres d'achat de pornographie, et enfin, et surtout, des filles comme nous, qui posent, qui photographient, qui dansent... ou qui se font torturer (pour vrai, c'est le dernier cri). Des titres aussi évocateurs que «Beat the bitch» ou «3 beaten virgins» sont proposés aux clients, nombreux, il va sans dire, et peu enclins à la compassion. S'il vous restait un brin d'indulgence pour votre amant qui achète «Playboy» — pour les articles de fond — il est douteux que vous demeuriez aussi tolérante après avoir vu ce film. Vous ne retiendrez que cette réflexion d'une intervenante, et tout serait dit: «Pourquoi serait-ce aux femmes de se sentir responsables d'assouvir les besoins de tous les hommes tor-

pus, vicieux, monstrueux ou impuissants, tous ceux qui ont des phantasmes de violence, ou même simplement ceux qui ont des problèmes de ménage? Ce n'est pas vrai que certaines d'entre nous sont sacrifiées pour que les plus chanceuses ne se fassent pas violer et étrangler au coin des rues ou dans leur maison. Est-ce que le viol a diminué depuis que la pornographie est permise? Les mariages durent-ils plus longtemps? Rien ne le prouve.»

Après ce constat, trop lucide pour qu'on trouve encore des arguments en faveur de la permissivité, sous quelque forme que ce soit, que peut-on souhaiter au film de Bonnie Sherr Klein, sinon qu'il soit beaucoup vu, mais essentiellement par des hommes. Jusqu'à nouvel ordre, ce sont eux les clients.

Si une image vaut mille mots, NOT A LOVE STORY vaudra bien des études scientifiques sur la pornographie, qui ont pratiquement toutes pour but de nous la faire valoir sous l'angle du «mal nécessaire» (air connu. Ce n'est évident pour aucune femme qu'il faille un exutoire à tous les pas chanceux du sexe. À propos, qui se préoccupe de la vie sexuelle des femmes pas normales, pas jolies, obèses, isolées, internées? Il faudrait voir la tête des bien-pensants si on envoyait ainsi à l'abattoir de pauvres garçons, qui à mon avis, risquerait moins que rien quant à l'intégrité de leur personne. Je n'en veux pour exemple que le fameux club «281» où se dandinent pour le plaisir des dames, des éphebes souriants. Depuis que la vocation dudit club a changé en présentant

des gogoboy à un public féminin, comme par hasard, il n'y a plus de batailles, d'assaut sur les danseurs, de grossièreté qui imprègne toute l'ambiance, bref, les patrons font des affaires d'or et l'Escouade de la Moralité chôme dans le quartier. La sexualité des femmes ne s'est jamais manifestée par la haine, la violence et l'agressivité, elles n'ont jamais réclamé de «services sexuels» monnayables et ne le souhaitent sans doute pas. La question ne se pose d'ailleurs pas dans ce sens, il suffit que le film de Bonnie Klein nous démontre que les intérêts des hommes et des femmes sont totalement divergents dans ce domaine, et tant pis s'il nous force à nous ranger du côté des puritains: c'est notre peau, nos vies qu'il faut sauver.

C'était encore un papier sur un sujet triste. J'aurais voulu vous parler de LOS VIERNES DE LA ETERNIDAD, (Les vendredis de l'éternité) qui est passé totalement inaperçu au Festival des Films du Monde. Ce film ne sera sans doute jamais présenté à Montréal, pas plus que CON EL CULO AL AIRE (Avec le cul à l'air (traduction libre): pendant la projection, j'ai ri à en incommoder mes voisins. Pour bientôt, dans cette chronique, une réflexion sur les problèmes de distribution d'excellents films qui nous viennent de petits pays, où l'histoire cinématographique se rapproche de la nôtre. Tenez-vous bien, on va brasser une sempiternelle chicane. 🐞

Cinéphiles de tous les goûts,
à bientôt.

CHANTAL SAURIOL

Un choix sans équivoque

Marie-Jo Bonnet, Denoël/Gonthier, 1981



S'il est un livre passionnant à lire sur les femmes lesbiennes, c'est celui de Marie-Jo Bonnet. Un livre qui donne corps au vécu lesbien, qui lui rend son historicité. De Sapho à Natalie Barney, en passant par les courtisanes du XVIII^e siècle, une chape de silence recouvre la très longue et très ancienne histoire des amours entre femmes. Ont-elles même parlé, comme le fit la première de toutes, Sapho, dont la culture patriarcale s'est employée à détourner le message, à le réduire à une aventure sans conséquences — une pâle copie des rapports hétérosexuels ?

Dans une étude à la fois historique et linguistique, Marie-Jo démonte un par un les pauvres subterfuges utilisés par

ces messieurs pour nommer les amours entre femmes, pour tenter de les codifier et surtout pour conjurer cette éternelle menace à leur empire. « Il n'y a pas dans la langue française de mots plus occultés que celui-là ». Mais Marie-Jo n'est pas allée à la chasse aux dictionnaires et aux encyclopédies seulement pour nous apprendre qu'on ne nous a pas toujours appelées lesbiennes, mais tribades, fricardes ou fricatrices, « ces femmes qui s'accouplent ensemble et abusent du clitoris au lieu du membre viril... ». Son propos n'est pas seulement historique, c'est un propos amoureux et c'est ce qui fait l'originalité du livre.

Car s'il existe si peu de mots, et si pauvres, et si dégradants, pour nommer l'amour entre femmes, il en existe encore moins pour nous préparer à aimer une femme.

« Nous devons assumer le risque inouï que notre amour ne se nourrisse que de l'amour. » Face à la difficulté d'aimer quand on n'a rien derrière soi, ni référence, ni reconnaissance de la part d'une société qui nous nie, quand parfois le poids d'une telle situation nous fait chambranler, cette superbe affirmation nous redonne un sens comme

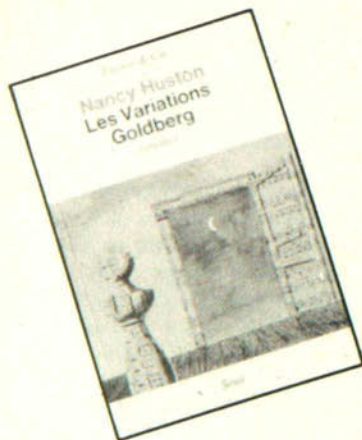
groupe et comme personne. C'est comme si, au terme d'un long tunnel, on retrouvait le fil directeur qu'on avait perdu dans tant de discussions, de tiraillements, de revendications. Car le lesbianisme, c'est avant tout de l'amour. N'est-ce pas ce que les hommes se sont employés le plus à dissimuler, car c'est ce qu'il y a de plus dangereux ? N'est-ce pas ce que chantaient Sapho, Renée Vivien et tant d'autres dont les voix furent étouffées ? Notre héritage s'est transmis dans le secret. Si aujourd'hui, nous pouvons parler plus fort, Marie-Jo nous demande de ne pas oublier non plus la qualité de ce secret, de cet espace autre, en dehors des mots et des normes, où se fonde la relation entre femmes.

Ainsi, le problème auquel nous sommes confrontées aujourd'hui n'est peut-être pas tant de nous faire reconnaître par la société hétérosexuelle, en codifiant à nouveau les rapports entre femmes selon les langages et discours à la mode. Comme le disaient Nicole Brossard et Adrienne Rich dans un article récent de *LA VIE EN ROSE*, il s'agit de retrouver une parole qui ne soit pas empruntée à d'autres, une parole qui soit nôtre, une parole d'amante.

CATHERINE ÉVEILLARD

Les variations Goldberg

Nancy Huston, Ed. du Seuil, 1981



Une femme, un clavecin. Une pièce, des amis réunis. Sur une musique de chambre que Bach avait composée pour un monsieur Goldberg insomniaque, une trentaine de personnes réfléchissent. Sur la vie, sur leur vie. Nous devons avec l'auteure voyeuses de leurs pensées intimes, prises sur le vif un court moment. Ces pensées vagabondent un peu autour de tout, mais s'arrê-

tent sans exception sur Liliane, personnage-pivot. C'est elle qui est au clavecin, c'est d'elle cette idée de concert/rencontre. « Parce que », dit-elle, « nous aurons accompli notre devoir, nous aurons fait quelque chose ensemble. »

Ensemble: elle, ses amis, ses ex-amants. Et nous qui découvrons le goût un peu amer qu'a laissé à Pierre son amour pour Liliane: « Dix ans après, c'est de ses discours que je me souviens et non pas de son amour. Étonnant que je puisse regarder cette femme dans le corps de qui j'ai joui des centaines de fois et ne pas parvenir à l'imaginer nue, abandonnée. » Nous à qui sont divulgués les petits secrets de chacun. Nous qui pouvons surprendre des réflexions fort avisées: « Pourquoi la production d'une oeuvre d'art vaut-elle plus que sa perception ? »

C'est intéressant. Ce pourrait cependant être davantage excitant. À tout cet étalage des idées privées, des pensées interdites, manque une ardeur dans la description qui rendrait notre incursion davantage passionnante.

Mais enfin, Nancy Huston, auteure des *VARIATIONS GOLDBERG* (titre charmant au demeurant) en est à son premier roman. C'est prometteur, car elle fait quand même preuve, dans sa présentation psychologique des personnages, d'une grande finesse. Exception faite, toutefois, du personnage québécois, bêtement caricaturé. Comment en effet peut-on, aujourd'hui encore, mettre dans la bouche de celui-ci de pareils propos sur les Français: « ... on a mis le bon Dieu à la porte ben avant vous autres, pauvres crétins de sous-développés culturels. » Un peu gros, non ?

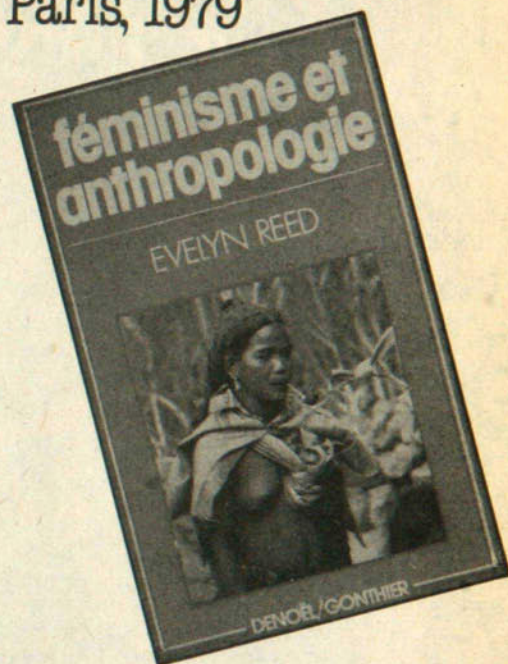
Madame Huston possède également à son actif un essai très réussi sur les relations incestueuses entre père et fille: *JOUER AU PAPA ET À L'AMANT* éd. Ramsay.

Ajoutons en dernier lieu que l'auteure des *VARIATIONS GOLDBERG* démontre un talent littéraire certain. Le rythme syncopé de ses phrases rend la lecture des plus stimulantes et sait charmer. Voilà donc un bon roman.

CLAUDE KRYNSKI

Féminisme et anthropologie

Evelyn Reed, Denoël/Gonthier, Paris, 1979



L'origine de l'oppression des femmes... Cette question a déjà animé bien des débats, avec la gauche notamment, et elle se discute encore dans le CEGEP et les universités. Evelyn Reed en a donné, dans son ouvrage « Anthropologie et féminisme », une version marxiste. Françoise Braun nous donne son point de vue sur ce best-seller.

Voilà enfin quelqu'une qui propose une thèse « anthropologique », une vision globale de l'histoire, de la préhistoire à la Grèce antique, où les femmes ne sont plus présentées comme des victimes mais comme des sujets historiques. Ce livre⁽¹⁾ est une saine réaction à l'histoire écrite par les hommes et selon leurs valeurs. Le but de Reed: « redonner confiance à toutes les femmes qui aspirent aujourd'hui à la libération ». Sa démarche: vulgariser les connaissances scientifiques sur l'histoire et démasquer les fausses conceptions véhiculées sur les femmes.

Le livre se base sur les propositions suivantes: la domination des femmes n'est ni d'ordre biologique, ni universelle. Le pouvoir n'est pas inéluctablement mâle et finalement, les femmes ont été les sujets sociaux les plus importants de la préhistoire. Bref, l'auteure (dé)montre que les femmes n'ont pas toujours été le deuxième sexe et qu'elles ne sont pas non plus vouées à l'être dans le futur.

Si le livre a été très apprécié par certaines⁽²⁾, il a été fortement critiqué par des féministes théoriciennes de l'étranger; les anthropologues, quant à eux, l'ont généralement ignoré. On passe d'une acceptation inconditionnelle de cet ouvrage, car il suscite l'espoir et légitime la lutte, à un scepticisme prudent ou à un rejet sans nuances à cause de ses faiblesses théoriques.

La méthode et la démarche: quelle catastrophe!

À mon avis, ce livre séduit plus par ses intentions que par sa démonstration. Le problème, c'est que Reed adopte le modèle évolutionniste unilinéaire et

présente une reconstruction historique basée sur les schémas du XIX^e siècle. Dans cette perspective, toutes les sociétés passent grosso modo par les mêmes stades d'évolution, du plus simple au plus complexe. Selon ce modèle, si on manque d'informations par rapport à une société donnée, on peut pallier à ces lacunes par des données provenant d'autres sociétés, puisque qu'on présume que les caractéristiques des sociétés ayant atteint le même stade sont similaires et interchangeable. Reed passe alors allègrement d'une époque à l'autre, d'un lieu à l'autre sans replacer les choses dans leur contexte. Une telle reconstruction, élaborée à partir d'éléments hétérogènes, pour ne pas dire hétéroclites, est très critiquable parce que parfaitement arbitraire.

Le type de données retenues comme preuves pose aussi problème: Reed semble ignorer que des recherches intéressantes ont été effectuées depuis 20 ans (ses propres données datent du XIX^e). Elle tente de justifier le caractère vétuste de ses références par la nécessité de revenir aux sources de l'anthropologie évolutionniste. Il est curieux de voir son esprit critique, si aigu quand il s'agit des chercheurs de son époque, disparaître totalement devant Bachofen (1815-1887), Morgan (1818-1881) et Engels (1820-1895) sur lesquels elle s'appuie pour la plus grande part de sa démonstration. On peut faire à ces trois théoriciens certaines critiques d'ordre général: la validité de leurs données (provenance, quantité), leur vision restreinte de l'évolution et leur conception toute victorienne du rôle des femmes, tout au moins dans leur propre société.

Malheureusement, Reed les reprend sans broncher. Cette complaisance vis-à-vis ces « pères » de la science paraît suspecte, d'autant plus que les chercheuses féministes contemporaines ne trouvent guère grâce à ses yeux!

Reste le mode du discours: affirmations péremptoires et définitives. À mon avis, il vaut mieux dans ce type de recherche adopter le mode de l'interrogation et de l'hypothèse, toutes conclusions étant vouées à être remises en cause par des recherches futures. En résumé, si Reed a voulu élaborer une reconstruction systématique de notre histoire, elle n'y est pas parvenue. Par contre, si elle a voulu nous raconter sa vision des faits, elle nous a alors raconté une histoire.

Je pense que le succès de ce livre tient plus à l'intérêt des femmes pour leur passé qu'à la valeur anthropologique de l'ouvrage. Reed a l'avantage d'être une des premières à effectuer ce type de recherche. Peut-être aussi une des dernières, étant donné que cette sorte de démarche globalisante, qui ramène tout à un unique schéma d'évolution, est vouée à l'échec. Ceci n'exclut en rien la nécessité pour les femmes de connaître leur passé. Au Québec, encore plus qu'ailleurs, les recherches féministes en anthropologie ne font que commencer. Dans ce domaine comme dans d'autres, cette prise en mains vient de s'amorcer mais beaucoup reste encore à faire.

FRANÇOISE BRAUN

1/Denoël/Gonthier, 1979, traduit de l'américain.
2/Des luttes et des rires de femmes, vol. II, n° 5
La Presse, 3 mai 80.
Le Devoir, 12 avril 80.

FRANCINE LARIVÉE - GUERILLERA



PHOTOS: MARC CRAMER

Tout ce qu'elle touche se transforme en art. « She's got the magic touch ». Mais l'art n'est pas une fin en soi pour Francine Larivée. C'est un moyen de transformer les gens. Quand je l'ai rencontrée en ce 114^e jour avant Noël, comme elle l'avait indiqué à sa porte, au cœur d'une couronne des Fêtes, elle était en cure de repos et s'adonnait à un nouveau passe-temps, l'aménagement de jardins miniatures faits à partir des mousses trouvées dans les bois du Québec. De merveilleux jardins, faut-il dire, des oeuvres d'art, évidemment, des oeuvres d'art, évidemment.

Francine Larivée est l'auteur de LA CHAMBRE NUPTIALE, sans doute l'oeuvre la plus imposante et la plus importante des dix dernières années dans le secteur des arts. Même si l'oeuvre remonte à 1975 et que la fameuse année de la femme y ait été pour quelque chose dans les subventions qui ont permis sa réalisation, LA CHAMBRE NUPTIALE est loin d'avoir assez circulé, loin d'avoir été assez vue. Mais l'occasion de la revoir se présentera enfin en mars 82 quand le Musée d'art contemporain nous invitera à un grand pah-wah d'oeuvres féministes québécoises. On pourra, en même temps, admirer le fameux DINNER PARTY de Judy Chicago, peintre féministe américaine, que le Musée fait venir pour la première fois à Montréal.

Décrire LA CHAMBRE NUPTIALE à l'intention de celles qui n'ont pas eu la chance de la visiter au Complexe Desjardins ou au Carrefour Laval en 1976, ou à Terre des hommes en 1977, ne rend pas justice à cette oeuvre complexe qui déborde le champ d'action traditionnellement réservé à l'art et ne ressemble guère aux moyens empruntés par les militant-e-s pour faire entendre leur message. LA CHAMBRE NUPTIALE tient à la fois de l'oeuvre d'art et de l'outil d'intervention sociale. Ce sera la première fois d'ailleurs qu'on la laissera entrer dans un musée.

« J'ai fait de l'art un outil de combat politique, dit Francine Larivée, dans le texte qu'elle a rédigé pour le catalogue du musée. LA CHAMBRE NUPTIALE, issue d'un travail d'équipe, dénonce l'exploitation des femmes dans les rapports quotidiens du couple dans le mariage. Elle a été conçue dans le but de provoquer la réflexion et l'échange sur le phénomène de crise que vit la cellule de base de toute société contemporaine. Elle est perçue comme une épine dans le pied du système. C'est un instrument de guérilla culturelle, assumé comme tel. »

Curieusement, alors qu'ils avaient enfin la possibilité de crier au génie (à la génie), les critiques d'art ont boudé LA CHAMBRE NUPTIALE, peut-être parce qu'elle évoluait dans un circuit inhabituel, mais fort probablement à cause de son élé-

ment interventionniste. Comme si une oeuvre d'art n'en était plus une quand le message transmis est clair et évident et qu'il constitue une charge contre une institution.

Francine Larivée a consacré sept ans de sa vie à la conception, à la réalisation et à la coordination de cette oeuvre gigantesque qui ne lui laisse pas encore beaucoup de répit. Une centaine de personnes y ont travaillé et les papiers de gouvernement ont investi en tout quelque \$300 000 pour assurer la réalisation et la circulation de LA CHAMBRE NUPTIALE malgré leurs réticences et leurs préjugés. Il faut dire que Francine est de celles qui s'acharnent et n'abandonnent pas un projet tant qu'elles n'ont pas obtenu satisfaction.

Mais aujourd'hui, Francine Larivée ne sait pas si elle va se lancer encore une fois dans une aventure d'une telle envergure. Elle ne sait pas non plus si elle continuera à se servir de l'art pour participer à la lutte des femmes. Chose certaine cependant, elle poursuivra la lutte: « Notre lutte s'inscrit dans un processus irréversible de révolution, dit-elle, il n'est plus temps de faire l'apologie de notre engagement, ni de déterminer les causes de la répression spécifique et particulière dont les femmes sont l'objet ». Il est peut-être enfin temps de nous vivre.

Jocelyne Lepage

Emma et les autres

ANGLETERRE — A Leeds, la foule regroupée aux matches de football criait pour s'amuser : Éventreur 13, police O. On vit apparaître un peu partout sur les murs des graffitis qui disaient : Vive l'éventreur ! Le meurtrier était devenu un héros local.



D'après les revues *EMMA* (Allemagne), *SPARE RIB* (Grande Bretagne) et *OFF OUR BACKS* (U.S.A.) — **TREIZE VICTIMES.** Et pendant qu'une peur intense s'emparait de la population féminine de Leeds, à tel point que plusieurs préféraient perdre leur emploi, surtout celles qui travaillaient de nuit, et que d'autres décidaient tout simplement de quitter la ville, les médias présentaient l'enquête comme un match à finir entre celui qu'on nommait l'Éventreur et George Oldfield, le détective chargé de l'enquête. Le sort des victimes et de toutes celles qui pourraient le devenir passait au second plan. Et la peur était là, cette peur qui sommeille peut-être dans chacune des femmes, et qu'un meurtrier sexuel, tenant en haleine la population, réussit à réveiller. A preuve : les autorités locales révélèrent avoir reçu des centaines de lettres de mères, d'épouses et d'amies soupçonnant leurs fils, époux et amis d'être l'Éventreur. La vieille peur ancestrale avait atteint un niveau panique.

Les féministes anglaises jugent que toute l'enquête, menée sur la mort violente de ces treize femmes à Leeds, en Angleterre l'hiver dernier, ainsi que la façon dont se déroula le procès est un exemple frappant de la complicité tacite entre les hommes, tant au niveau de la police, des médias que de la population. Depuis le début de cette af-

faire, jusqu'à la condamnation de Peter Sutcliffe, elles ont eu à se battre contre l'entêtement des médias à vouloir distinguer les victimes dites *respectables* des autres (il y avait 7 prostituées parmi les victimes). De plus, les médias oment systématiquement de mentionner la forte solidarité qui était née chez les femmes de Leeds. Voici un exemple qui parle de lui-même : la police avait fait passer plusieurs messages dans les médias, demandant aux femmes de rester chez elles le soir et de rechercher la protection d'un homme pour rentrer à la maison, tout en affirmant que *n'importe quel homme pouvait être l'éventreur!!!!* A ces prescriptions aberrantes de la police, les féministes répliquèrent que la sororité était plus sécuritaire. « Faites-vous accompagner par une femme et non par un homme », disaient-elles aux femmes de Leeds. Des solutions pratiques d'entraide se développèrent. Les femmes se regroupaient aux arrêts d'autobus, traversaient les rues ensemble ; le soir, elles prenaient des taxis en groupe ou celles qui avaient des autos faisaient le transport, etc. . . Néanmoins, elles devaient modifier leurs horaires, réorganiser toutes leurs allées et venues pour assurer leur sécurité. Elles sentaient confusément qu'elles ne devaient leur sécurité qu'à elles-mêmes. Comment se fier à une police qui donne de tels mots d'ordre ! La police, d'ailleurs, profita de la situation pour accroître la sur-

veillance des militants politiques et des Noirs. La police profite toujours.

La farce se continua à la cour. La défense insista sur la *supposée* schizophrénie de Peter Sutcliffe et sur le fait qu'il se disait appelé par Dieu pour nettoyer le monde de la plaie que sont les prostituées.

Des psychologues qui examinèrent témoignèrent que sa maladie était en partie attribuable aux rôles que sa mère et son épouse jouèrent dans sa vie. « Mme Sutcliffe a elle-même des tendances à la schizophrénie. Elle a une phobie de la propreté et elle tient à ce que son mari se déchausse lorsqu'il entre à la maison. Elle va même débrancher la télé pour qu'il vienne manger. » (sic) « Tous ces comportements un peu névrosés affectèrent sûrement » déclara l'un des psychologues de la défense. Un peu plus, et c'était elle la coupable.

* Durant le procès, le juge déclara à maintes reprises que ce qui lui semblait le plus répréhensible était le meurtre des six femmes *respectables*. Il sembla même que ce furent ces six meurtres qui valurent à Peter Sutcliffe une peine d'emprisonnement à vie. La question se pose à savoir si l'appel que Sutcliffe affirmait entendre, venant de Dieu, ne venait pas plutôt d'un tréfonds culturel bien réel, celui qui juge les prostituées comme des dépravées, des plaies sociales, un

mal mais nécessaire. Celle-ci, d'ailleurs, furieuse de l'opinion du juge, opinion entretenue par les médias, manifestèrent leur colère devant le palais de justice. Mais, comme Sutcliffe tuait indistinctement prostituées et femmes *respectables*, il n'y a pas loin de croire que c'est de l'existence de toutes les femmes qu'il voulait nettoyer le monde.

Tous ces événements entourant le cas désormais célèbre de l'Éventreur du Yorkshire ont donné aux Anglaises de Leeds matière à réflexion. Tous ces événements nous donnent matière à réflexion. Quel est l'état d'une culture qui donne naissance à de tels individus, maniaques sexuels et meurtriers qui se posent en justiciers, assassinent des femmes en série, et finissent par exercer une fascination morbide sur la population ? Repensons au célèbre Jack l'Éventreur du début du siècle, à Landru et plus près de nous, à l'Étrangleur de Boston, à la place qu'ils ont pris dans l'imaginaire collectif, aux livres et aux films qui leur ont été consacrés. Des assassins haineux de femmes devenus des héros ! « Malheur au pays qui a besoin d'un héros » a dit Bertold Brecht dans sa pièce *Galilée*. Que dire d'un pays qui s'offre de tels héros ! Oui, décidément, on peut affirmer que c'est l'appel de leur propre culture qu'ils entendaient.



MONIQUE DUMONT
NANCY MARCOTTE

OFFRE D'EMPLOI : postes offerts pour travailleurs d'élite.

Exigences : yeux inusables capables de déchiffrer l'impossible, colonne vertébrale à toute épreuve, musculature infatigable pour poste mal conçu dans éclairage éblouissant. Travail ennuyeux et répétitif huit heures par jour. Avantages : participer en primeur à la technologie « de demain »...

Les cols roses sur la chaîne

En septembre dernier, le Syndicat canadien de la fonction publique réclamait des pauses de 20 minutes par heure de travail sur écran cathodique.¹ L'utilisation des terminaux d'ordinateurs à écrans cathodiques pose des problèmes de santé de plus en plus aigus chez les employés affectés à ces appareils. L'automatisation du travail de bureau par l'informatique, qui touche les services gouvernementaux, les compagnies financières, les assurances, les compagnies aériennes, les journaux et autres, est un phénomène récent qui tend à se généraliser. Les effets sur la santé de cette nouvelle technologie commencent à se faire sentir maintenant : troubles visuels et physiques reliés à l'écran lui-même, à l'augmentation de la charge de travail et à la nature du travail, répétitif, parcellisé et contrôlé par la machine.

Bref, le travail de bureau ressemble de plus en plus à la chaîne de montage. Finis le secrétariat traditionnel et les opérations artisanales. La technologie du futur vient bouleverser tout ça. On estime à l'heure actuelle à 250 000 le nombre de terminaux à écrans en opération au Canada.²

Selon la compagnie allemande Siemens, plus de 40% du travail de bureau sera accompli à l'aide de ces appareils d'ici 1990. On estime que dans les dix prochaines années, plus de 30% des femmes salariées aux Québec risquent de se faire affecter au travail sur écran cathodique.

Imbattables sur le plan de la rentabilité maximale des employés, les ingénieurs informaticiens n'ont cependant pas considéré le confort des opératrices comme une « variable » digne d'attention.

Les femmes vont participer à la fameuse révolution technologique clouées à un écran qui leur abîme les yeux, des migraines plein la tête, avec la menace constante du contrôle invisible de la machine qui enregistre la moindre baisse de rendement (ce que les opératrices québécoises appellent « l'oeil de Dieu » et les opératrices britanniques « l'effet Big Brother »).

Les opératrices d'écran se plaignent surtout de troubles

Ces symptômes sont ressentis pendant les heures d'ouvrage et ils continuent pendant plusieurs heures et jusque tard dans la soirée. Après les heures de travail, certains troubles augmentent encore (éblouissements, douleurs oculaires).

Or, les tests ophtalmologiques classiques utilisés par la médecine du travail ne peuvent évaluer les conséquences réelles de la charge visuelle imposée par le travail

papier et au travail sur écran), l'aménagement du poste et le contenu de la tâche qui rendent les opératrices malades. Car on parle déjà d'une véritable maladie industrielle des travailleuses sur écrans cathodiques. Les douleurs dans le dos, le cou et les épaules dont se plaignent les opératrices proviennent de ces contraintes. De plus, les cadences, la complexité du travail, l'attention soutenue continuellement font de l'opératrice une candidate à l'anxiété, au stress et à la fatigue chronique.

Quant aux risques de radiations des écrans, les affirmations rassurantes du ministère fédéral de la Santé n'ont pas élucidé pour autant les cas inexplicables de cataracte et de malformations congénitales.³ D'ailleurs, les travailleuses de Bell ont obtenu le droit d'être mutées à un autre poste quand elles sont enceintes. L'instauration de normes limitant la durée du travail est donc une nécessité urgente, et les organisations syndicales entreprennent des démarches dans ce sens.

Le travail dangereux pour la santé, monotone et déshumanisé, tous les méfaits bien connus de l'organisation scientifique du travail, font partie maintenant de la réalité des employées de bureau, parallèlement à la dévalorisation de leur propre travail.

CLAUDINE VIVIER
EN COLLABORATION AVEC
DOMINIQUE LE BORGNE

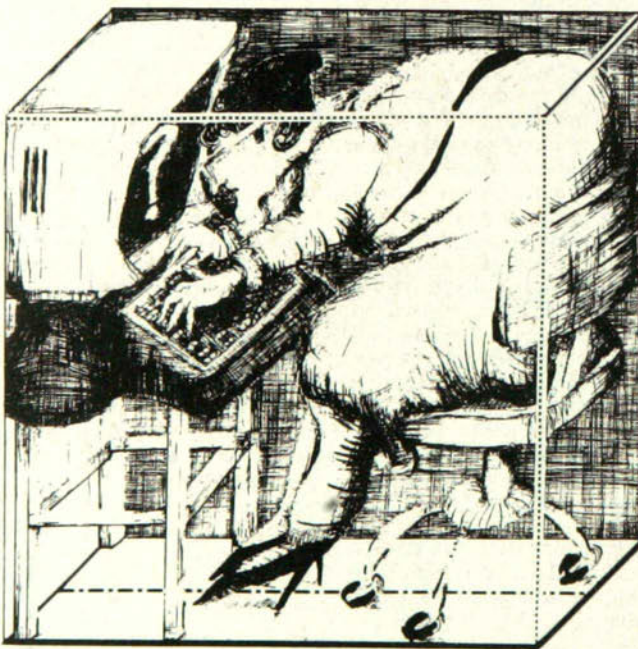


Illustration : Danièle Blouin

visuels qui apparaissent pendant et après les heures de travail. Selon certaines études citées dans la très respectable revue *Business Week* (juin 1979), les écrans de visualisation provoquent une fatigue visuelle après une heure et demie d'usage continu. Cette fatigue se manifeste dès le début par l'irritation des yeux, les migraines, les éblouissements, les douleurs oculaires, une sensation de myopie temporaire.

sur écran. Ils ne mesurent pas la fatigue. Quant au port de lunettes, il est prouvé que ça n'élimine pas le problème. D'ailleurs, les opératrices qui en portent les ôtent et les remettent sans arrêt.

Ce sont donc les caractéristiques des écrans (reflets, papillotement, lisibilité, contraste), les problèmes de l'environnement éclairant (impossible à adapter en même temps au travail sur

1 / LA PRESSE, 7 octobre 81.
2 / AT THE SOURCE, Ontario Federation of Labor, mai-juin 81.
3 / Cataractes au New York Times et au ministère des Transports à Thunder Bay; malformations congénitales au Toronto Star.

Femmes artisanes et commercantes Femmes artisanes et commercantes
Femmes artisanes et commercantes Femmes artisanes et commercantes
Femmes artisanes et commercantes Femmes artisanes et commercantes

librairie

HERMÈS

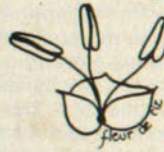
elisabeth marchaudon, libraire

1120 ouest, rue laurier
(entre querbes et de l'épée)
outremont (montreal) H2V 2L4
tel.: (514) 274-3669
(autobus 51 et 129)

**le
coeur
du
faubourg**
restaurant

2439 Logan
Montréal
Québec
H2K 2B6
524-6620

LA
PETITE ÉPICERIE
des soeurs labrosse
851, duluth est
522-1775
aliments délicieux



La parvise

R E S T A U R A N T

302 EST. RUE ONTARIO, MONTREAL, H4Z 2O4O
SNACK BAR EN JOURNÉE, SURPRISE PARVISE EN SOIRÉE
OUVERT DE ONZE À ONZE DU MARDI AU SAMEDI
BRUNCH LE DIMANCHE DE ONZE À SIX

la belle verrière
lampes tiffany

suzanne bergeron, artisane
527-5223



Café
Haut Plunel
935 Duluth, est
Montréal

522-8219

Femmes artisanes et commercantes Femmes artisanes et commercantes
Femmes artisanes et commercantes Femmes artisanes et commercantes

des souris et



des hommes

Illustration : Sylvie Gauthier

La nature se rebelle. Les relations internationales sont tendues. Vous-même, vous ne vous sentez pas très bien ! Qu'à cela ne tienne, une docte personne va vous expliquer les tenants et les aboutissants de cet état, vous dispensant la « vraie » vérité. Les gens de science savent tout, ne se trompent pas, ce sont des gens très bien, intègres, honnêtes, agissant pour le bien de l'humanité entière. Souvenez-vous de certains personnages touchants de notre iconographie moderne : Albert Einstein, Marie Curie, Louis Pasteur, Edward Jenner. Alors, forts de ces antécédents héroïques, les scientifiques eux-mêmes, finissent par se prendre pour les seuls représentants des Grandes Valeurs Morales. Et, bien installés sur le piédestal de notre crédulité, ils pontifient, jouent les Cassandres, aidés en cela par les médias qui nous transmettent avec (haute) fidélité, leurs oracles. Mais, qui sont au juste ces nouveaux prophètes ?

N'y a-t-il jamais parmi eux, quelques laids, quelques croches, quelques faibles. Des êtres humains, quoi !

Frank Moewus¹, connaissez-vous ? Pas tellement. Pourtant, en 1951, lors d'un symposium, il fut présenté

comme le pionnier de la biologie moléculaire pour ses études génétiques sur une algue unicellulaire. Nous lui devons une démonstration prestigieuse du mécanisme de la sexualité de cette algue, où chaque étape hormonale correspondait exactement à la transformation chimique d'une molécule de base, induite par un gène. Pendant 20 ans, des biologistes essaieront, en vain, de reproduire cette expérience, avant de se rendre compte qu'elle comporte des impossibilités techniques — comme la nécessité d'observer 9 600 accouplements par jour — et qu'elle n'était que le produit d'une imagination débordante !

Un autre biologiste avait déjà fait le silence autour de lui, quelques années plus tôt. En effet, au début du siècle, eut lieu une querelle entre les partisans de l'hérédité des caractères acquis, et ceux qui la refusait. Paul Krammerer², partisan de l'hérédité, s'impose avec une belle histoire de crapauds : les crapauds s'accouplant dans l'eau possèdent sous les pattes et sur le ventre, des rugosités : les brosses copulatrices. Ceux qui, comme les crapauds-accoucheurs - c'est leur nom - s'accouplent sur terre, n'en possèdent pas. Il prit donc des crapauds-accoucheurs, les fit copuler dans l'eau et à la 5^e génération obtint à 100%, des individus avec des brosses copulatrices.

Irréfutable... jusqu'en 1926, où en disséquant un de ces crapauds aux caractères acquis, on découvre... de l'encre de chine à la place des

rugosités. Krammerer nie. Était-ce une plaisanterie ?

Qu'importe, ce geste fut bien inutile. Depuis on a découvert des crapauds-accoucheurs, avec des brosses copulatrices... d'origine.

Surtout n'allez pas croire que ce genre de pratique est une spécialité des biologistes. Mr Summerlin³, immunologiste, fut surpris — sans possibilité de nier — dans la nuit du 27 mars 1974, utilisant aussi des techniques de maquillage, afin d'étayer une théorie. De nombreuses études sont faites actuellement sur les greffes, mais toutes butent sur le phénomène de rejet du système immunitaire du receveur. Elles ne sont possibles qu'en injectant des substances qui suppriment ce système, ce qui présente de graves inconvénients, telle la diminution de la résistance aux infections. L'idée originale de Summerlin était de mettre en culture les morceaux de peau, avant la greffe. Des publications annonçant le succès du procédé paraissent. Apparemment, succès bien éphémère puisque, lui-même se trouve dans l'impossibilité de recommencer, et à la veille d'une enquête, il décolore les poils d'une souris grise afin de prouver qu'il a réussi à greffer la peau d'une souris blanche sur une souris grise.

Nous savons, maintenant, que son idée n'était pas fautive et des travaux ont repris dans ce sens, mais Summerlin, pressé par les circonstances, anticipa légèrement sur l'avenir !

Le plus décontracté est certainement Cyril Burt⁴, psy-

chologue, qui se demande si l'intelligence est héréditaire ou acquise et développée au cours de la vie. Pour cela, il enquête chez les jumeaux véritables, élevés séparément, en appliquant les mesures du Quotient Intellectuel⁵. De ses enquêtes sur environ 130 paires de jumeaux, il conclut à l'hérédité de l'intelligence : les valeurs des Q.I. sont identiques jusqu'à la troisième décimale... ce qui finit par mettre la puce à l'oreille de certains. On découvre qu'en réalité, il n'étudia que 15 paires de jumeaux. Les 2 personnes qui l'aidaient dans ses enquêtes, étaient fictives. Les résultats... fabriqués. Son importance dans l'analyse des Q.I. usurpée. De son oeuvre, ne resterait de véritable, qu'une analyse parfaite expliquant que la subjectivité peut fausser le travail scientifique. Nous ne pouvons pas lui reprocher de manquer d'humour !

Bien d'autres cas parsèment l'histoire des sciences. Cas où la frontière entre l'honnêteté et la fraude est encore plus floue. Mais dans un bel esprit communautaire, la caste des scientifiques se resserre, et ne nous parvient que des images attendues et exemplaires... Alors, méfions-nous des « sermons sur la montagne ».

CLAUDIE LEROY

1 / 2 / 3 / 4 / « DOSSIER SUR LES FRAUDES SCIENTIFIQUES, LA RECHERCHE. - juillet-août 1980. 5 / Lors du 4^e congrès mondial sur l'enfance surdouée qui eut lieu à Montréal, ALBERT JACQUARD qualifia la notion de quotient intellectuel de « supercherie », septembre 1981.

YOKO ONO

La douleur engendre parfois de bien belles choses. Yoko Ono n'a pas eu besoin de se creuser la tête ni de s'injecter des émotions fortes pour s'inspirer. SEASON OF GLASS est né des aléas de son destin.

Le choix des instruments — tuba, saxos, vibraphone — et des musiciens, révèle son goût pour le jazz ; l'obsédante guitare électrique, son penchant pour le rock. Le son déconcertant rend pourtant l'ensemble moderne et personnel. Ses textes, tendres ou révoltés, ont le génie de la simplicité mais c'est dans sa voix, fragile et hésitante, qu'on décèle le plus la profondeur et l'authenticité de ses émotions. C'est pourquoi, malgré ces multiples influences, SEASON OF GLASS¹ est avant tout un disque de blues. On ne copie pas le blues, on le refait chaque fois avec les urgences de la vie.

joint à l'impossibilité de trouver du travail en ville,² forcèrent les femmes à rester chez elle et à attendre... Ajoutons à cela que l'accès au train leur fut interdit durant une certaine période. Le train est devenu un symbole : celui de l'évasion et de la liberté pour les hommes ; de la misère et de l'isolement pour les femmes. Comme on le voit, la plainte de l'homme absent est surtout liée, à l'origine, aux nécessités économiques. Le blues classique a, par la suite, ignoré cette réalité pour ne retenir que l'aspect romantique de la situation.

Les premières chanteuses de blues — venues du Sud — qui se font entendre dans les villes du Nord répandirent le *Railroad Blues*.

Le disque WOMEN'S RAILROAD BLUES³ est une anthologie regroupant onze artistes⁴ qui interprètent pour la

plupart d'entre elles eurent une carrière assez brève et les autres furent englouties par le raz-de-marée du jazz qui, comme on le sait, est avant tout une affaire de musique donc une affaire d'hommes.

Pourtant la voie humaine a été utilisée dans le jazz, soit comme instrument de musique, soit pour interpréter des textes de chansons. On retient, dans cette dernière catégorie, quelques monstres sacrés tels Armstrong, Billie Holiday, mais on néglige toutes celles, nombreuses, qui prêtèrent leur voix au jazz. Si plus d'hommes avaient chanté le jazz, je suis sûre que l'histoire aurait fait des acrobaties pour dégouter quelques génies.

répertoire. Elle recrée à sa manière les succès du jazz et du blues. Des thèmes et une musique romantiques, une voix merveilleusement langoureuse, font d'elle une chanteuse d'atmosphère.

Le disque HELEN MERRILL 1954⁵, est une parfaite réussite du genre. La qualité de l'interprétation et de la musique en fait une excellente porte d'entrée sur le jazz. Son accessibilité le rend précieux.

L'exploitation des femmes dans ce domaine est indéniable et la censure qui pèse sur leurs créations en fait foi. La recherche effectuée par certaines maisons d'éditions* jette une lumière sur ce silence et nous permet d'élargir notre histoire collective.

LOUISE MALETTE

CES DAMES DU SUD



WOMEN'S RAILROAD BLUES

Les Noires de la Nouvelle-Orléans vivaient aussi le blues. Il tournait déjà autour du presque séculaire MY MAN IS GONE, I LOST MY MAN, PLEASE COME BACK, etc... L'origine de cette litanie dans le blues des femmes est factuel.

Lorsque le chemin de fer relia la Nouvelle-Orléans au reste du continent, la chance s'offrit pour les hommes d'aller travailler dans les villes du Nord. Le manque d'argent,



plupart leur composition. C'est une révélation d'apprendre que beaucoup de chanteuses composaient paroles et musique tellement l'histoire du blues se fait muette sur la question. Les enregistrements sont originaux — entre les années 1923 et 1942 — et parmi les musiciens on retrouve des noms qui deviendront célèbres : Sidney Bechet, Louis Armstrong au cornet — c'était avant la trompette — et Dizzy Gillespie à ses premiers balbutiements à la trompette. Eh oui, ces grands seigneurs se sont fait la main avec l'art



HELEN MERRILL

Au cours de mes lectures sur le sujet, j'ai été surprise de constater qu'on attribuait une page entière à la jazzéité de la voix de Frank Sinatra — que l'on admet en plus, n'avoir rien à voir avec le jazz — alors que, comme tant d'autres chanteuses, Helen Merrill se voit gratifier de commentaires parcimonieux. Elle interprète, dit-on, des ballades New-yorkaise et blanche — ce qui la discrédite sûrement aux yeux — des spécialistes — Helen Merrill vient de la lignée des Billie Holiday à qui elle emprunte les plus belles chansons de son

1 / SEASON OF GLASS, Geffen Records XGH 52004.

2 / L'embauche des immigrantes irlandaises comme domestiques dans les villes du Nord était le peu de chances qui restait aux Noires de s'y trouver du travail.

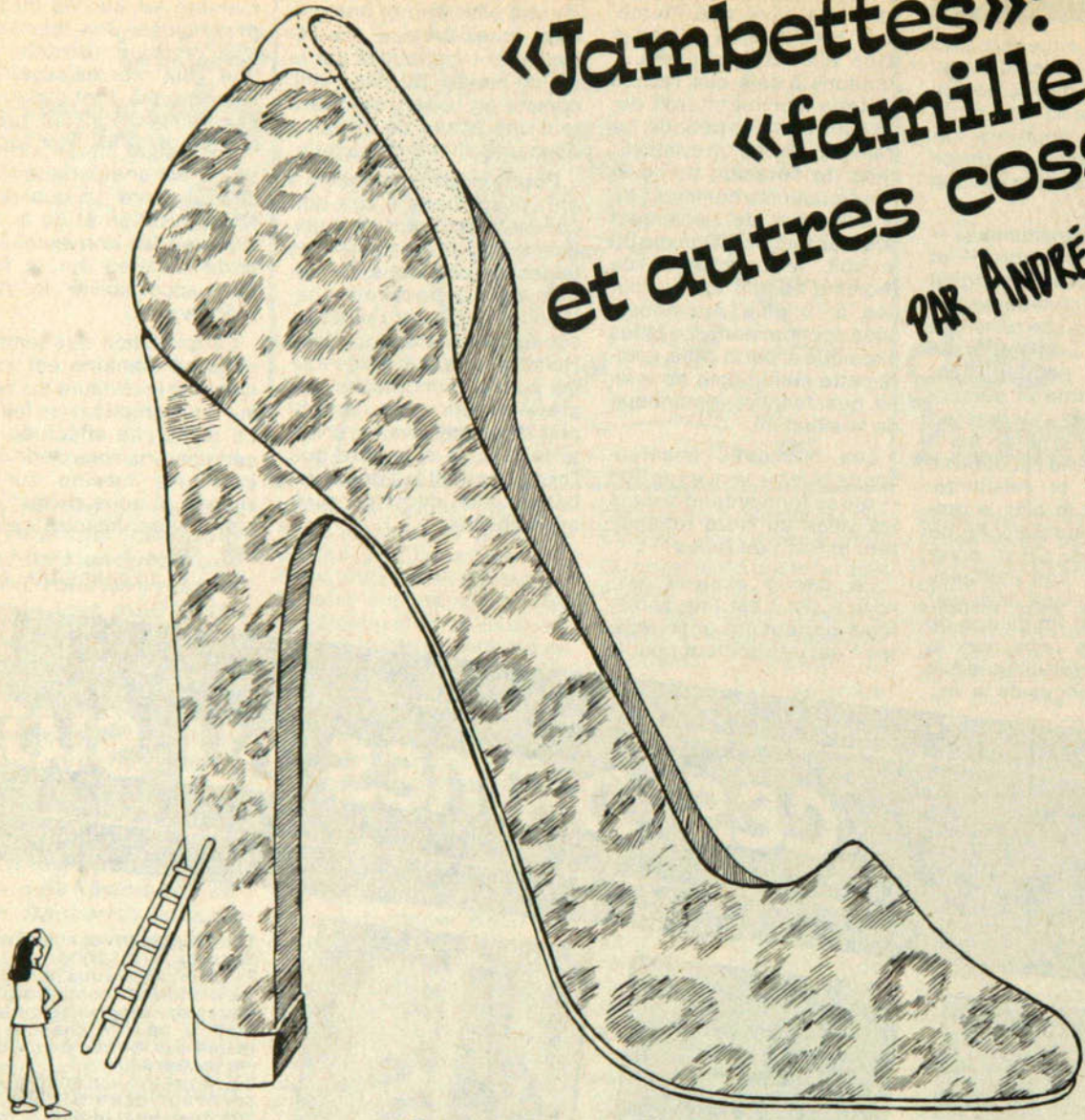
3 / WOMEN'S RAILROAD BLUES, SORRY BUT I CAN'T TAKE YOU, RRI 301, est une initiative de la maison de disques féministe Rosetta Records, 115 West 16th, NY, N.Y. 10011.

4 / Trixie Smith, Clara Smith, Bessie Smith, Bertha Chippie Hill, Ada Brown, Sippie Wallace, Martha Copeland, Bessie Jackson (ou Lucille Bogan), Blue Lou Barker, Sister Rosetta Tharpe, Nora Lee King.

5 / Helen Merrill featuring Clifford Brown 1954, Trip Jazz, TLP-5526.

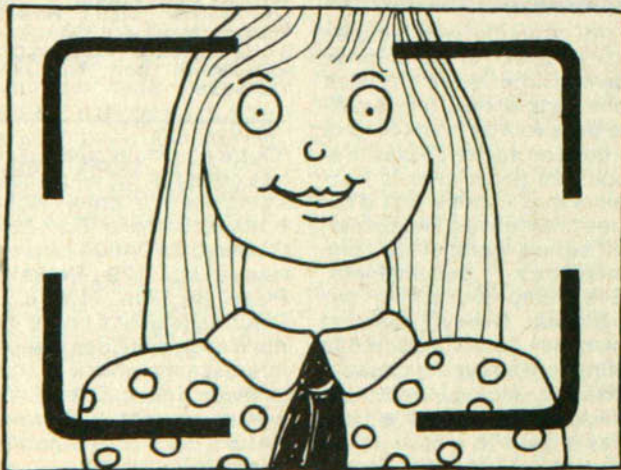
* Outre ROSETTA RECORDS, d'autres compagnies de disques s'emploient à cette tâche. OLIVIA RECORDS INC., Box 12064, Oakland, Ca 94604 ; ARS PRO FEMINA INC., 129 Berkeley, Place Brooklin, N.Y. 11217. D'autres maisons ont le mérite d'avoir édité des disques intéressants. WOMEN IN JAZZ A SAMPLER, Inner City IC SI ; WOMEN IN JAZZ ALL WOMEN GROUPS, Vol. 1 et 2, Stash Records, ST-III.

dans la série «Jambettes»: «famille et autres cossins» PAR ANDRÉE BROCHAU

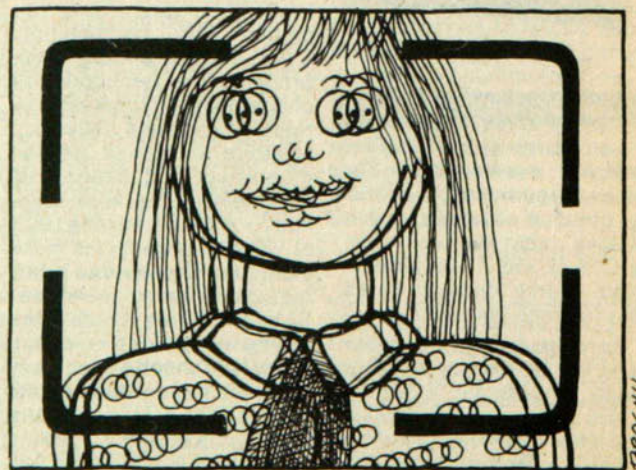


l'épineux chemin de la féminité (no. 3)

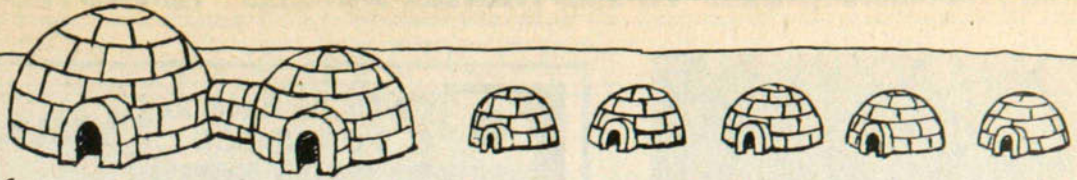
"femme au foyer"



"femme hors-foyer"

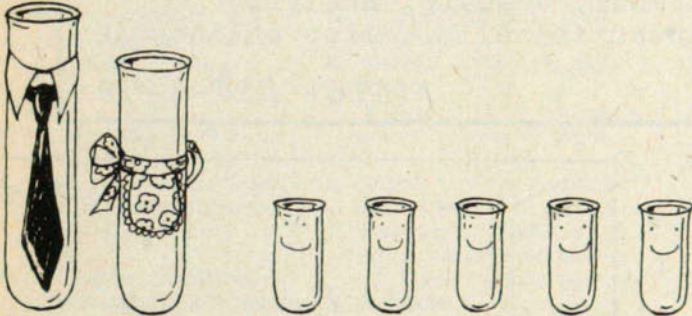


...ça surprend toujours quand une femme change de rôle



la famille me laisse froide

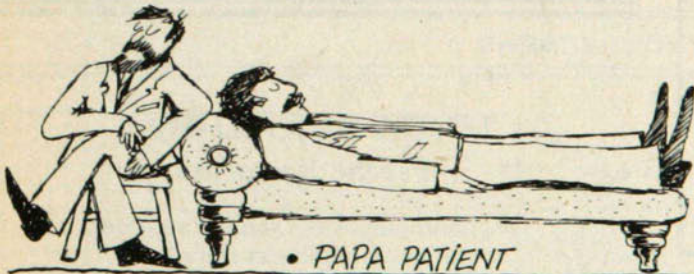
● LA FAMILLE ÉPROUVETTE



"PAPA ÉPROUVETTE" "MAMAN ÉPROUVETTE"

"P'TITS BÉBÉS ÉPROUVETTES"

● LA FAMILLE ÉPROUVÉE



● PAPA PATIENT



● MAMAN PATIENTE



● PETIT BÉBÉ PATIENT



ENFIN LE VOICI
LE NOUVEAU PÈRE!
(disponible dès janvier 82)
*(quantité limitée)



Dany Chatard

Rebirther

*Organisatrice de
Séminaire de Healing
418 - 529-2411 - Québec*



CENTRE DE PSYCHOLOGIE
ET D'ORIENTATION DE QUÉBEC ENR

3 JARDINS MÉRICI, APT. 301, QUÉBEC G1S 4M4

MARITÉ VILLENEUVE, M.Ps
psychologue

thérapie féministe... avec humour
et amour, Gestalt, Analyse
transactionnelle, corps et énergie

(418) 527-5459

Tél.: 527-0974

Danièle Tremblay, B.Sc., C.M.

Thérapie individuelle, conjugale
et familiale

6, est Boul. St-Joseph
Montréal H2T 1G8

Hélène Bélanger, D.C.

Docteur en Chiropratique

SUITE 900
407 ST-LAURENT
MONTRÉAL, P. QUÉ.
MÉTRO PLACE D'ARMES

SUR RENDEZ-VOUS
871-8520

LINDA BUJOLD MEd.

Psychothérapeute

Psychothérapie et Counselling pour
femmes, anglais et français.

Sur rendez-vous

(514) 271-4846

Tél.: 679-7466
Sur rendez-vous

PHYSIOTHERAPIE

Méthode Mézières - Réflexothérapie

Port de mer, app. A0317
101 Place Ch. Lemoyne, Longueuil

Thérèse Ménard
Physiothérapeute, M.C.P.P.Q.

BUR. LAVAL
(514) 688-1044

BUR. C.C.P.E.\
1497 EST, BOUL. ST-JOSEPH
MONTRÉAL H2J 1M6
(514) 522-4535

Luce Bertrand, M.Ps.
PSYCHOLOGUE

"Une femme à l'écoute des Femmes"

PEURS - DÉPENDANCES - CULPABILITÉ
HÉTÉROSEXUALITÉ - HOMOSEXUALITÉ
CROISSANCE - CHEMINEMENT

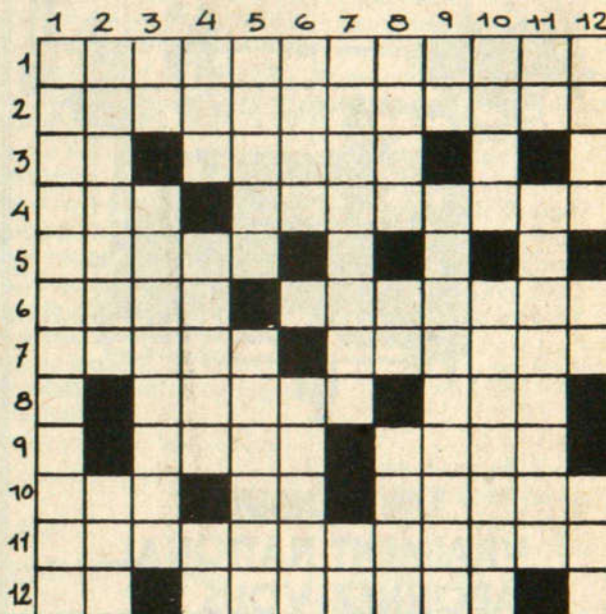
MOTS CROISÉS

VERTICALEMENT

- Il se payait la tête des Noir-e-s.
- Marc Favreau et lui sont de drôles de pistolets. — Trois.
- Initiales de l'auteure de PAROLES DE FEMMES. — Où est la vraie vie?
- Woman's... — Chez moi, sa maîtresse, c'est moi; chez vous, c'est vous. — Pronom personnel.
- Janis Joplin en a été une. — ... mater (dolorosa).
- À sec. — Une star et un Starr.
- Molière, souvent, le faisait servir. — Possédé.
- Zéro. — Font partie de l'oeil. — Initiales d'un physicien «relativement» très connu.
- Initiales du compositeur de PETROUCHKA. — LA VIE EN ROSE en est un.
- Quand il l'est, on le lave en famille. — Qui ressemble au lion.
- Symbole de minute. — LA VIE EN ROSE en a maintenant mille!
- Il enserme. — Venu au monde. — Sous les manifestantes.

HORIZONTALEMENT

- Pour l'égal à égal.
- Se rendant solidaire (se).
- Initiales de la créatrice de CELLULITE. — Dont l'intelligence est bornée.
- Prénom de la réalisatrice de STRASS CAFE. — N'est jamais très loin de la lionne.
- "...c'est pas le pays des merveilles".
- Met bas. — Dieu grec de la lumière.
- Il porte le globe sur ses épaules ou dans ses pages. — ... de Troie.
- Impoli, on le fait parfois sans frapper. — Charles de Beaumont, chevalier d'..., dut sa célébrité au doute qu'il entretint sur son sexe.
- Détériorai. — On la dit juvénile.
- Mâle anglais. — Banque. — Petit canal côtier.
- Cet art que les femmes font et vendent au Salon. — À mon ..., sans que je sache.
- Initiales de l'auteur de LA CANTATRICE CHAUVÉ. — Ma minoune le fait au printemps.



MONIQUE BENOÎT

PHRASE-MYSTÈRE

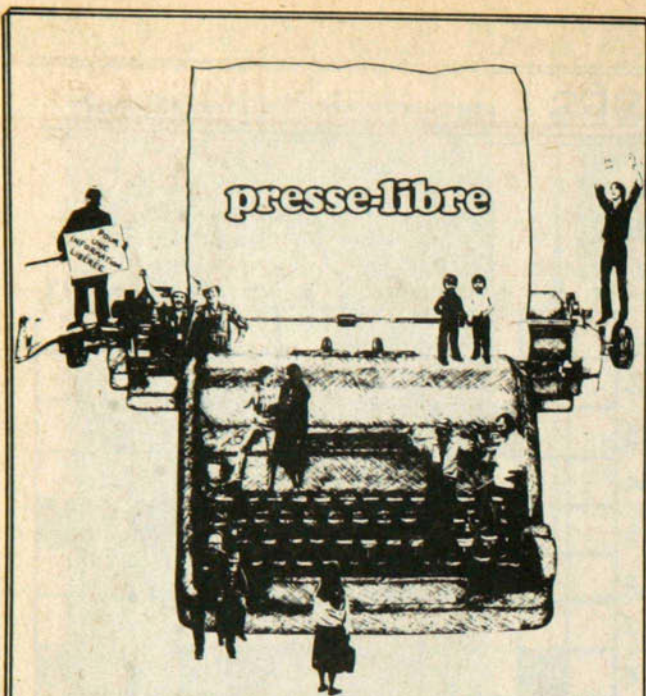
9 mots-41 lettres

EVITISOPDECHOIXTNEMENNOITIDNOC
ECNELISREVADMINISTRATRICEHAINE
EBOPHYSICIENNELBISNES SCENARISTE
UCGENEESETNEDISERPPOLITICIENNE
EFIEREUORAEUMERNOITACIFITSYMED
CTNRLETNENETUODARDNEREINNODROC
ORTTETSENIREEFEDESUENIMINISTREE
UPEFRCTIMENRRNEPEMNAENNOREHCUB
TELFODEEUTEETESLLEESSENATRICE
EMLLPLNRLMLMGTESOATVIVANTEOPREE
CIIDIELEIAANICOMTEETITEPVTAIRE
INGNUENETDBALHRBUNOKRADICALEEE
RIEIDRLKDFELINGIKNMAINDRUEPNGL
TSNENAE00ALUCIDEBOUTTEETACOVAL
CMTRIVMRSILOACSKNHOESUEFFIOUNE
AEENEPTESMEBFIVEENNEICIRTCELEN
DEERTEENIOREHEEIEEMPHISANTEEMN
EGCEFAIBLESSENSRPRODUCTRICECSO
RDUINATURELLENUENOITCIDARTNOCI
MSMERENNOSSAMELCHISTOIRECREMAT
EVERITESEEDETNNIEKELUNNARIREEA
NLNTNFVAVSORCMNNKSSPPDGN000IDNR
UESNMGIIUEONEEOTUXEOEECRIVAINÉ
ICOEETOCVDLEFIICECULCNPIRUTEET
STNVOCEESAERIBMUKOOIHIEUEOENIN
IUGMEELAYOLEASADULICJETNTPRNCI
EREBERUETCAFNECHNOEGIRUTHIECEIE
REETIRCOPYHFTLMOMROEESUEAAEISC
EUEIREIMRIFNIEETCAELREELRAPSNUN
QSEREICROSSDHETEROSEXUELLENAME

- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|--|---|---|---------------------------------------|--|---|-----------------------------|--------------------------|--|--|--|----------------------|-------------------------------------|------------------------|--|--|--|---|
| A
ACTE
ADMINISTRATRICE
AGENDA
ALTERNATIVE
AMÈNE
AMÈRE
AMOUREUSE
ANNULER
ARTISANE
AVIATRICE
AVOCATE | B
BELLE
BOULANGÈRE
BRUTAL
BUCHERONNE | C
CAMIONNEUSE
CHEFFE
CHOIX
COIFFEUSE
COLÈRE
COMÉDIENNE
CONDITIONNEMENT
CONDUCTRICE
CONTRADICTION
CORDONNIÈRE
CROIRE | D
DAME
DEBOUTTE
DÉCHIRÉE
DÉMYSTIFICATION
DÉPUTÉE | E
ÉCOUTE
ÉCRIVAINÉ
ÉLECTRICIENNE
ÉMANÉ
ÉMOTIVE
ENCEINTE
ENNUI
EXPLOITATION | F
FACILITÉ
FACTEURÉ
FAIBLESSE
FAIM
FÉMINISME
FIÈRE
FOLLE
FORTE | G
GÉNÉE
GÉNALE
GROSSE | H
HAINE
HÉROÏNE
HÉTÉROSEXUELLE | I
DIFFÉRENCE
DIRECTRICE
DIVORCE
DOCTEURÉ
DOMPTÉUSE
DOUCE
DOUTE
DROLE
DURE | J
JANIS
JOPLIN | K
KATY
KATY | L
LECTURE
LESBIENNE
LEVER
LOGIQUE
LOYALE
LUMIÈRE
LUTTE | M
MAIN
MASSEUSE
"MASSONNE" | N
NATURELLE
NERF
NIER
NORMALE | O
OÙ
OÙ | P
PARLE
PETITE
PEUR | Q
QUÉBÉCOISE | R
RADICALE
RATIONNELLE
RÉDACTRICE
REMUE
RENDRA
RÊVE | S
SAGE
SCÉNARISTE
SECRETARIE
SAÏNE
SÉNATRICE
SENSIBLE
SILENCE
SOLEIL
SORCIÈRES | T
TAIRE
TECHNICIENNE
TENDRE
TÊTUE | V
VENTRE
VÉRITÉ
VIVANTE |
|--|---|---|--|---|---|---------------------------------------|--|---|-----------------------------|--------------------------|--|--|--|----------------------|-------------------------------------|------------------------|--|--|--|---|

voir solution à la page 70

FRANCINE LÉVESQUE



**UN MENSUEL
VRAIMENT NATIONAL
ABONNEZ-VOUS Y !**

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

Pour contacter les collectifs régionaux, voir le SIGNALEMENT à la page 2.

Tarifs annuels

- Abonnement de soutien 25,00 \$
- Abonnement régulier 10,00 \$
- Abonnement à faibles revenus 6,00 \$
- Abonnement collectif 25,00 \$
- Abonnement outre-frontière, ajouter 3,00 \$

Presse-Libre, 356 Ontario est, Montréal. H2X 1H8.



E		E	F	F	F	O	V	E	T	O	V	E		E	I	E		26
																		25
																		24
																		9
																		8
																		7
																		6
																		5
																		4
																		3
																		2
																		1
																		12

SOLUTION: « Debout les femmes, prenons nos vies dans nos mains. »

LE RESSAC ENR.

Achat et Vente
de livres et disques
usagés

317 est. Ontario
près St-Denis 844-4541

★ LES PETITES ANNONCES DE LA VIE EN ROSE ★

WANTED

Échangerai 3 Molinari contre 1/2 Largillière. Faus-saires s'abstenir. S'adresser à M. J. Trudel, tél.: 285-1600, poste 148.

Q: Docteur, je ne me comprends plus. Mariée depuis juin, j'habite à Brossard un joli bungalow neuf très fonctionnel. Je ne travaille pas et depuis quelques temps j'ai des nausées, des maux de tête, les yeux me picotent et j'ai toujours envie de pleurer, je respire mal et je me sens oppressée, et... mon mari se moque de moi, il a peur que je vire féministe. Qu'est-ce qui se passe?

R: Chère madame, c'est le classique syndrome de la ménagère: faites du sport, sortez, ne vous laissez pas aller...

NDLR: Madame, votre bungalow est-il isolé à l'urée-formaldéhyde?



Illustration: Prudence Ogino

Savez-vous la vraie raison derrière le changement de FM à MF à Radio-Canada? C'est du fédéralisme discret, de l'anglais déguisé puisque MF veut dire, comme on le sait, Mother Fucker.

Imprudence Ortho

À VENIR

Avis: Inscription aux cours d'hiver 1982 — Cegep de Trois-Rivières. Philosophie 234: « La manipulation féministe des nouvelles théories et pratiques hoministes: comment s'en défendre? »

Professeur: M. Dégouin, nouveau philosophe.



Photo: Anne DeGuise

Comment ça, je suis un monstre? Pol Pelletier s'est pas regardée!

Violette Leduc

Gilles Pelletier et son théâtre, Denise Pelletier et son fantôme, Gérard Pelletier et son ambassade, Wilfrid Pelletier et sa salle, Lise Pelletier et son Cegep, n'ont aucun lien de parenté avec moi. À bonne entenduse,...

Francine Pelletier

COMMENTAIRES

L'exposition de Nicolas Largillière au Musée des Beaux-Arts: \$600 00! Encore un Français qui va nous coûter cher!

J. Drapeau, Montréal

Le 20 octobre dernier, la revue Le Temps Fou organisait à Montréal un débat sur la presse parallèle. Pourquoi n'y étions-nous pas représentés ou même invités? C'est discriminatoire. C'est nous les vraies parallèles, puisque nous ne nous rencontrons jamais.

Front improvisé des revues En Lutte, Vers Demain, Féminin Pluriel, Les recettes de Pol Martin, Croc.

AVIS AUX PATIENTS DE L'HÔPITAL ST-LUC:

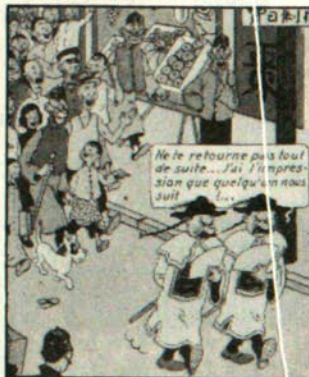
À cause des coupures budgétaires imposées aux structures hospitalières par le gouvernement québécois, nous

annonçons les mesures suivantes: à partir du 1^{er} janvier, les chambres privées seront remplacées par des lits privés, les chambres doubles ou collectives par des lits doubles ou collectifs. Les patients y dormiront à tour de rôle, par chiffres de quatre heures, les plus valides aidant les plus malades à rester debout à l'Urgence, entretemps. L'hôpital corrige cependant la lacune grave des jaquettes fendues dans le dos, humiliantes aux dires des malades; il n'y aura plus de jaquette, les coûts de buanderie étant aussi jugés prohibitifs.

Marcel St-Jacques, administrateur.

SANS COMMENTAIRE

La Presse, septembre 81: LA GRC A CREUSÉ UN TUNNEL POUR ESPIONNER LES CHINOIS. Les Chinois, pas fous, ont construit leur ambassade dans un autre quartier d'Ottawa. Mais où sont les deux agents disparus en 1972?



HISTOIRES VRAIES(?)

MERCI PATRON! Nous, les employées, vous remercions de nous avoir permis d'acheter ce beau système de son, qui rend la vie de bureau plus agréable. Mais pourquoi faut-il que ce soit vous qui choisissiez le poste synthonisé?

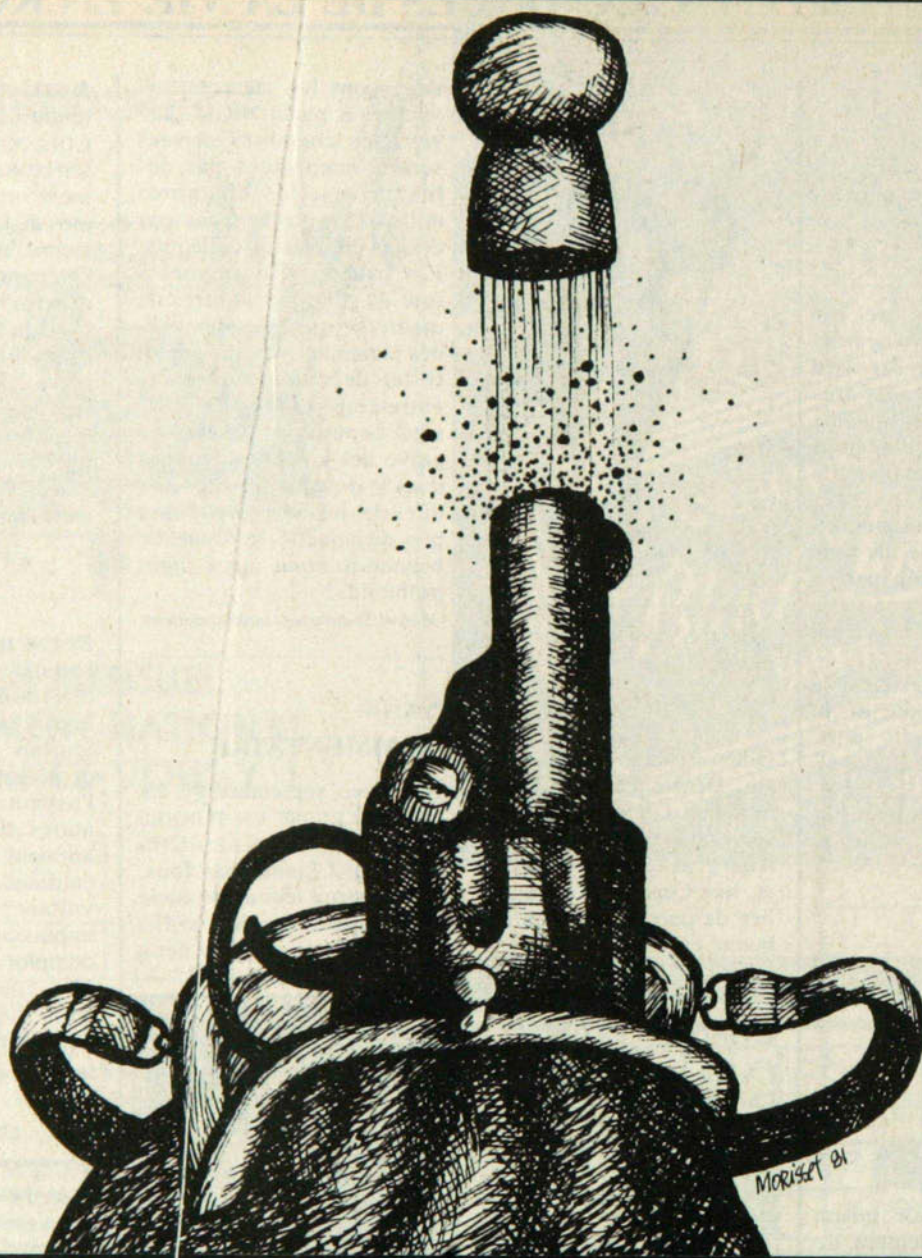
Les employées du 3^e, Ministère du Revenu, Montréal

JUSTE UNE EN PASSANT. Entendu dans les corridors, au COLLOQUE LES FEMMES ET L'INFORMATION, complètement organisé par des femmes de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), un directeur d'information de Radio-Canada féliciter le président de la FPJQ pour son beau travail... « L'exécutif n'a rien à y voir, ce sont vraiment les femmes qui ont tout fait! » — « Peut-être, mais vous avez su bien les faire travailler! »

Une féministe qui n'a pas le sens de l'humour.

ET UNE DERNIÈRE. Entendu à la radio: d'après une recherche ouest-allemande, les hommes qui, en rentrant fourbus d'une dure journée de labeur, se voient imposer l'aspirateur, la vaisselle, et autres tâches domestiques, auraient 6% plus de crises cardiaques. N'est-ce pas révoltant??? La science est impuissante, on pense à un complot féministe. NDLR: Nos consœurs allemandes nous diront-elles comment elles s'y prennent pour forcer leurs hommes à passer l'aspirateur?

DERNIÈRE HEURE: De notre envoyée spéciale à Pékin, Benoîte Meurré: Les négociations sino-américaines sur le désarmement et la démographie viennent d'achopper sur une divergence fondamentale. Comme ils sont plus de 900 millions, on interdit maintenant aux chinoises de faire un 2^e enfant; on pourchasserait même dans les campagnes les femmes enceintes pour les avorter de force. Aux États-Unis au contraire, on poursuivra bientôt pour meurtre les femmes susceptibles d'avoir avorté. Pour résoudre la contradiction, le président Reagan a proposé à ses vis-à-vis chinois quelques-unes de ses bombes à neutrons. Les Chinois n'auraient pour l'instant que le Tai Chi à offrir en échange. Les Américains refusent. Nous suivons l'affaire.



**Parce qu'elle ne garde pas
sa langue dans sa sacoche
La Vie en Rose
vous surprendra toujours !**

**Abonnement (1 an/4 numéros) Ordinaire \$6. De soutien \$20. De mécène \$50.
Tarif international \$12. Utilisez la carte réponse ci-jointe**

librairie·discount **RENAUD-BRAY**

5219, Côte-des-Neiges, Montréal H3T 1Y1 — Tél.: (514) 342-1515

Chez **RENAUD-BRAY**, vous bénéficiez d'un rabais permanent de 20% sur tous les livres en stock.

La librairie **Renaud-Bray** est située à 500 pieds au nord de l'intersection Reine-Marie et Côte-des-Neiges (près de l'Oratoire Saint-Joseph). On y vient de partout: par la station de métro Laurier (+ autobus 51), par la station de métro Guy (+ autobus 165), par la station de métro Snowdon (+ autobus 65), par le boulevard Métropolitain (+ autoroute Décarie, sortie Queen Mary), par l'autoroute Ville-Marie (+ autoroute Décarie, sortie Queen Mary).

Nous acceptons les commandes téléphoniques (avec VISA et Mastercard seulement). Les commandes postales doivent être accompagnées d'un chèque ou mandat-poste au montant exact (frais de poste: \$0,75 par livre) ou du numéro de votre carte de crédit.

Dernière heure:
le nouveau
Doris Lessing
Shikasta

Prix rég.: \$18,95
Notre prix: \$15,16

Les romans

Anna Soror

de Marguerite Yourcenar
Prix rég.: \$12,75
Notre prix: \$10,20

Les enfants de la violence

de Doris Lessing
Tome 1:
Prix rég.: \$28,50
Notre prix: \$22,80
Tome 2:
Prix rég.: \$26,25
Notre prix: \$21,00
Tome 3:
Prix rég.: \$28,50
Notre prix: \$22,80

Le choix de Sophie

de William Styron
Prix rég.: \$19,95
Notre prix: \$15,95

Le jeu de la tentation

de Jeanne Bourin
Prix rég.: \$15,95
Notre prix: \$12,76

Une vie n'est pas assez

de Flora Groult
Prix rég.: \$9,95
Notre prix: \$7,96

Un homme

d'O. Fallaci
Prix rég.: \$14,95
Notre prix: \$11,96

Les essais

Naître d'une femme

d'Adrienne Rich
Prix rég.: \$22,50
Notre prix: \$18,00

La nourriture-névrose

de Michèle Declerc
et Jeanne Boudouard
Prix rég.: \$15,95
Notre prix: \$12,76

Le fait féminin

d'Evelyne Sullerot
Prix rég.: \$29,65
Notre prix: \$23,72

Ma fille

comme une amante

de Julie Stanton
Prix rég.: \$7,95
Notre prix: \$6,36

L'échappée des discours de l'oeil

de M. Ouellette-Michalska
Prix rég.: \$14,95
Notre prix: \$11,96

Ma mère, mon miroir

de Nancy Friday
Prix rég.: \$14,95
Notre prix: \$11,96

Les fantasmes masculins

de Nancy Friday
Prix rég.: \$14,95
Notre prix: \$11,96

Les enfants du Verseau

de Marilyn Ferguson
Prix rég.: \$21,95
Notre prix: \$17,56

La famille et l'homme à délivrer du pouvoir

de M. Champagne-Gilbert
Prix rég.: \$17,95
Notre prix: \$14,36

Va te faire soigner, t'es malade

de L. Guyon, R. Simard
et L. Nadeau
Prix rég.: \$9,95
Notre prix: \$7,96

Le choc amoureux

de Francesco Alberoni
Prix rég.: \$11,95
Notre prix: \$9,56

Les enfants de Jocaste

de Christiane Olivier
Prix rég.: \$13,75
Notre prix: \$11,00

Féminisme et anthropologie

d'Evelyn Reed
Prix rég.: \$15,75
Notre prix: \$12,60

Marguerite Duras à Montréal

Prix rég.: \$14,95
Notre prix: \$11,96

Biographies et souvenirs

Une sorcière comme les autres

de Louise Lancôt
Prix rég.: \$12,95
Notre prix: \$10,36

Ma vie comme rivière

de S. Monet-Chartrand
Prix rég.: \$15,95
Notre prix: \$12,76

Une femme honorable

de Françoise Giroud
Prix rég.: \$14,95
Notre prix: \$11,96

Histoire

De la poêle à frire à la ligne de feu

La vie quotidienne des Québécoises pendant la guerre 39-45

de G. Auger
et R. Lamothe
Prix rég.: \$18,50
Notre prix: \$14,80

La femme au temps des cathédrales

de Régine Pemoud
Prix rég.: \$22,50
Notre prix: \$18,00

Le chevalier, la femme et le prêtre

de Georges Duby
Prix rég.: \$17,85
Notre prix: \$14,28

Les livres politiques

Femmes et politique

sous la direction de Y. Cohen
Prix rég.: \$9,95
Notre prix: \$7,96

Photographie

Au fond des yeux

25 Québécoises qui écrivent

de Kéro
Prix rég.: \$14,95
Notre prix: \$11,96

Geneviève Auger
Raymonde Lamothe

**VOLUME GRAND FORMAT
ABONDamment ILLUSTRÉ**
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES • \$18.50

*de la
poêle à frire
à la
ligne de feu*

LA VIE QUOTIDIENNE DES QUÉBÉCOISES
PENDANT LA GUERRE '39-45

BORÉAL EXPRESS

